REVUE ARCHÉOLOGIQUE DE PICARDIE

Trimestriel - N° 3-4 - 2012

LES FERMES D'HERNEUSE À VERBERIE (OISE) DEUX FERMES VOISINES DES XVIe- DÉBUT XVIIIe SIÈCLES

Gaëlle BRULEY-CHABOT, Benoît CLAVEL, Gaëtan JOUANIN,
Dorothée FACQUEZ & Vincent LEGROS
avec la collaboration de Jean-Louis BERNARD

INTRODUCTION

LE CADRE GÉOGRAPHIQUE

Au sein de la moyenne vallée de l'Oise, les lieux-dits "La Plaine d'Herneuse" et "Les Gâts", sont localisées au nord de la commune actuelle de Verberie et plus exactement dans la portion de vallée où la plaine alluviale de la rivière, étroite plus en amont, atteint 1,1 km de large (fig. 1). Ces parcelles, inscrites sur la terrasse de la rive droite de l'Oise, distante de moins de 700 m à l'ouest, bénéficient de bonnes conditions hydrographiques avec, à 1 km au sud, la rivière l'Automne et au nord, sur la parcelle elle-même, le ru de Goderu. Le paysage offre une succession de cinq buttes dont l'une présente un relief plus accentué. De petites vallées secondaires sont ainsi formées par d'anciens chenaux dont le plus important reste le ru Goderu. La nature des terres est le plus souvent sablo-limoneuse, mais à l'ouest, près de l'Oise, le comblement d'un chenal du tardiglaciaire est composé de marnes.

LES CONDITIONS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

La surveillance archéologique sur la commune de Verberie a dévoilé sur ces lieux-dits des occupations depuis le Bronze ancien et plus particulièrement durant La Tène (Malrain & Pinard 2006). Ce sont deux concentrations de vestiges d'époque moderne sur lesquelles nous allons nous attarder ici, elles correspondent à l'implantation de deux fermes distinctes (fig. 2).

En 1998, sur les 18 hectares concernés par l'activité de carrières de granulat au lieu-dit "Les Gâts" a été mis au jour une première ferme bordant un ancien chemin encore utilisé à cette date. Les vestiges occupent un espace d'environ 5000 m², mais le réseau parcellaire s'étend de façon sporadique sur les 18 hectares décapés. Le décapage intégral a été un avantage certain pour la reconnaissance du terroir de ces fermes comme pour celles périodes antérieures. Les recherches en archives effectuées consécutivement ont principalement permis de révéler l'existence d'une seconde ferme, située de l'autre côté du chemin au lieu-dit "La Plaine d'Herneuse". Cette parcelle étant inscrite au planning des carriers pour l'année 1999, l'investigation sur les fermes modernes a donc pu se poursuivre l'année suivante. La ferme d'Herneuse occupe un espace de 4 400 m² (fig. 3). Ces établissements se composent de vestiges assez semblables mais fort arasés ; le mobilier céramique définit un intervalle chronologique compris entre le XVIe et le début du XVIIIe siècle.

L'OISE DURANT L'ANCIEN RÉGIME (J.-L. BERNARD Coll.)

Au XVIe siècle, la paroisse de Verberie est rattachée au doyenné de Béthisy, lui-même compris dans l'Élection de Compiègne dépendant de la Généralité de Paris (Racinet 1986 ; Touzery 1995). Ce dernier rattachement démontre l'ancrage de la région dans le monde francilien et non picard, sur la marge entre les deux domaines. On considère, d'ailleurs que sur la rive gauche de l'Oise, on parle le français, alors que sur celle opposée, on dialogue en picard.

Globalement, la période de 1550 à 1660 est considérée comme une période de crise (Deyen 1979, Goubert 1960 ; 86). Si le taux de natalité demeure élevé jusqu'en 1580, il chute ensuite. Durant ces années se succèdent guerres civiles, ou européennes, catastrophes épidémiques ou climatiques.

La guerre des partis (1560-1596) connaît, comme tout conflit, alternances de phases de combats (1560/1563 ; 1567/1568 ; 1584/1595) et d'autres plus paisibles. La nouvelle religion réformée s'est bien diffusée dans vallée de l'Oise dans le courant du XVIe siècle. Cependant, la ville de Compiègne reste toujours fidèle au roi et paraît peu concernée par la Réforme, malgré de rares persécutions contre les Protestants. Il n'y aura d'ailleurs pas d'exaction le jour de la Saint-Barthélemy (24 août 1572). Durant la Ligue, dans le dernier quart du XVIe siècle, les bourgeois demeurent toujours de fidèles alliés au souverain. Cette position les isole dans une région

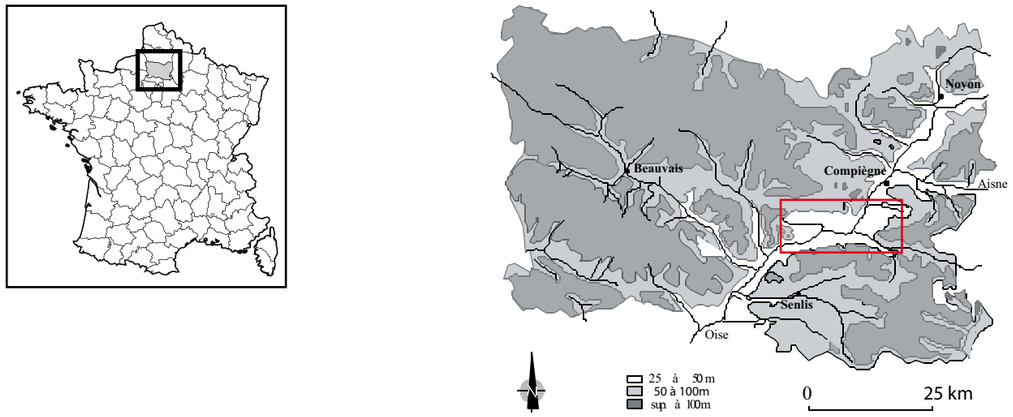

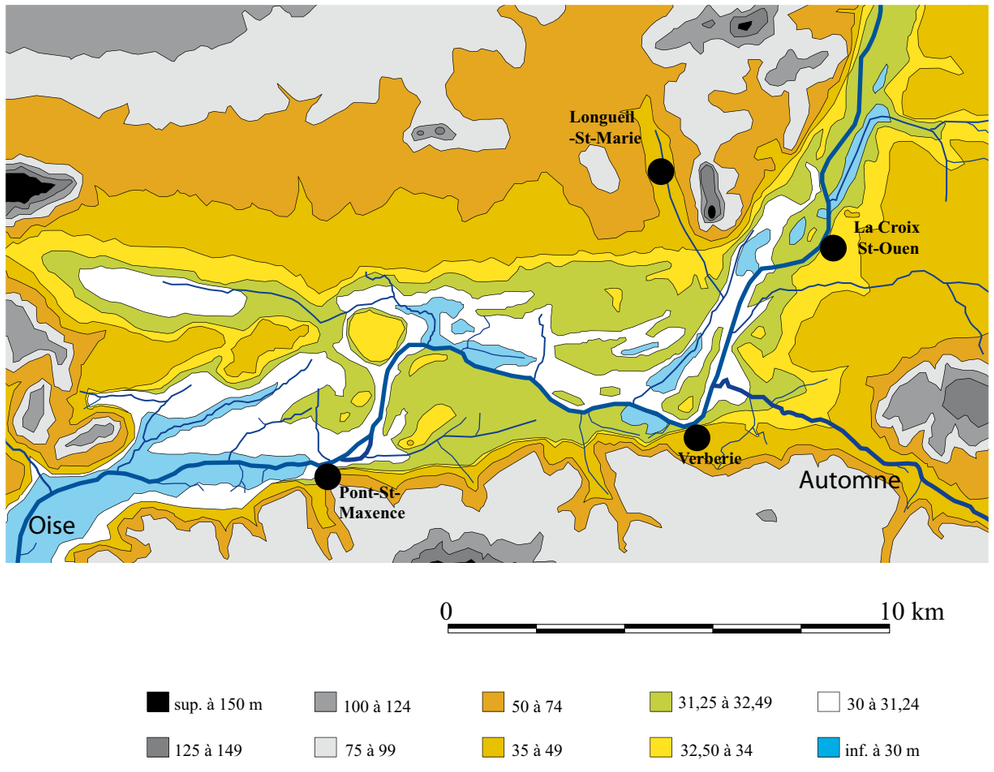

Fig. 1 - Carte de localisation et d'altitudes du secteur de Verberie (Oise), (*fond carte France, R. Kaddeche, Inrap*)

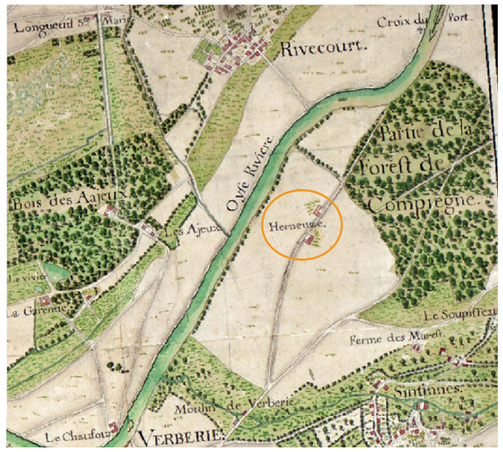

Fig. 2 - Extrait de la carte générale de la capitainerie Royale d'Hallatte de ses environs et de la Seigneurie de Chantilly avec ses dépendances, Bourgault et Matis. 1711 (*G.B.C./INRAP*).

qui a pris le parti des ligueurs que ce soit à Creil, Crépy-en-Valois, Pont-Sainte-Maxence, Noyon ou Senlis. Pendant la Fronde, ils ne dérogeront pas à leur règle de constance d'attitude vis-à-vis du roi (Racinet 1986).

La guerre avec les Espagnols d'abord en 1557/1558 puis à partir de 1598 jusqu'en 1661 implique aussi la présence de troupes royales aux environs de la ville. En 1557, les hommes du roi Henri II restent cantonnés près de 8 mois à proximité de la ville, le fait se reproduisant en 1636. En 1650, les Espagnols pillent le couvent de Saint-Jean-au-Bois distant de moins de 12 km de notre ferme (*op. cit.*).

Il est toutefois impossible de connaître les effets de ces troubles sur les campagnes environnantes. La ville de Compiègne, dont les remparts sont restaurés et entretenus, ne sera jamais directement concernée par les conflits. Il demeure probable que des bandes de soldats devaient roder, épisodiquement, aux alentours ; du moins on peut envisager que régnait un climat d'insécurité latent. Économiquement, il faut souligner que l'entretien des armées reste toujours une lourde charge pour la population (hébergement et nourriture) et que le climat d'insécurité lié aux troubles ne favorise pas le commerce. En outre, les épidémies de peste sont récurrentes, on les signale, dans la région, en 1590, 1596, 1630, 1632 et 1637. Ces épidémies sont souvent le corollaire de mauvaises récoltes telles que celles enregistrées en 1629 et 1636 (*op. cit.*). Il ne faut pas négliger les variations climatiques même annuelles qui ont sur la population un impact plus ou moins important (Moriceau 2002). Les chroniques locales soulignent un certain refroidissement donnant lieu à des gels de blés, de ceps de vignes, desinondations (Bonnet-Laborderie 1987).

Les seigneuries ecclésiastiques représentent dans l'Oise près de 40 % des terres (Bonnet-Laborderie 1987). La noblesse se renouvelle au profit *d'hommes nouveaux, officiers du roi récemment anoblis*. Le terme de « paysan » recouvre des statuts et des conditions de vie très différentes. Comme P. Goubert le démontre par l'observation de la répartition de la taille, la condition paysanne est extrêmement inégale au XVIIe siècle (Goubert 1960) entre les laboureurs, haricotiers, manouvriers, artisans. Les premiers se distinguent des suivants parce qu'ils possèdent au moins une paire de chevaux, un train de culture et souvent leur ferme sur quelques arpents de terres. Ils afferment d'autres terres afin de tenter de dégager des profits. Le laboureur moyen possède une dizaine d'hectares mais s'il est modeste, *on ne peut le ranger parmi les paysans riches. Médiocres propriétaires, médiocres fermiers, petits éleveurs, ils ne furent guères que des haricotiers à chevaux* (Goubert 1960). *Les humbles constituaient la majorité d'un village qui ne comptait que quatre laboureurs* (...) *ils étaient modestes et bien que propriétaires de terres*. Ces laboureurs, de même que les receveurs des seigneuries occupent une position clé entre les grands propriétaires (laïcs comme ecclésiastiques) et les paysans petits et moyens. Mais les rapports entretenus entre les propriétaires fonciers des fermes, telles que celles d'Herneuse ou des Gâts, et les villes voisines (Verberie, Compiègne, Senlis, Crépy...) sont mal connus. Or que ce soit l'entretien des fortifications, le règlement des impôts royaux ou l'accueil du souverain (toujours avec faste !), cela occasionne de fortes dépenses. Au XVIe siècle, le droit de paisson royal est appliqué sur la forêt de Cuise et pèse lourd sur les seigneuries laïques et ecclésiastiques. Lors des dénombrements du royaume, la ville de Verberie compte 200 feux en 1709 et 222 en 1713 contre 1571 pour les différentes paroisses composants Compiègne (Dupaquier 1977).

Les terroirs sont morcelés en multiples parcelles, on y cultive surtout du froment, de l'avoine, de l'orge, du seigle sauf dans les vallées où prédominent les hortillonnages, le lin, le chanvre, et les prairies (Deyen 1979). Les vignes perdurent dans la vallée de l'Oise, *les vins qui y croissent sont de petite qualité ; il s'en recueille, année commune, douze mille muids...* (Dupaquier 1977).

DES SOURCES MULTIPLES

Cette étude de deux ensembles de vestiges ruraux de l'époque moderne, centrée sur les sources archéologiques, a pour objet de détailler l'ensemble des données de terrain, de culture matérielle et d'archéologie environnementale aujourd'hui disponibles sur ces vestiges, et de les confronter à quelques éléments de documentation historique.

Bien qu'arasés, les vestiges des fermes d'Herneuse n'en sont pas moins essentiels car peu

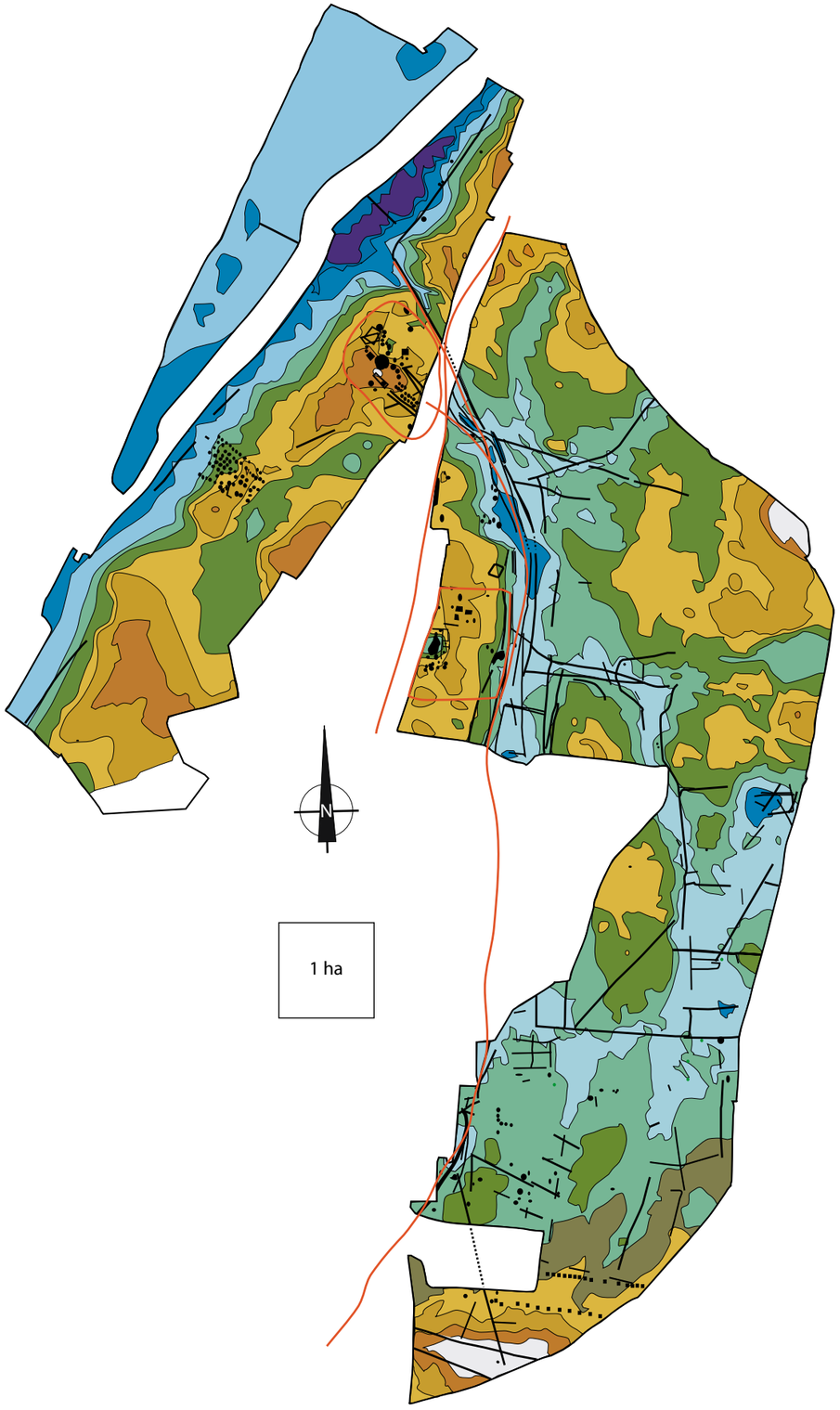

Fig. 3 - Plan des surfaces et vestiges décapés à Verberie "La Plaine d'Herneuse" et "Les Gâts" (INRAP).

de sites ruraux des XVIe-XVIIIe siècles ont été fouillés jusqu'alors. Ces restes de fondations apportent un éclairage certain sur l'organisation de l'habitat et les modes architecturaux durant l'Ancien Régime[1].

Le mobilier archéologique, quoique peu abondant, illustre la vaisselle commune, les ustensiles et les outils du quotidien d'exploitations moyennes. Deux études seront présentées ici, celle du mobilier céramique (Dorothée Facquez) et celle du mobilier métallique (Vincent Legros). L'étude archéozoologique (Benoît Clavel, Gaëtan Jouanin) faite sur les restes osseux donne, quant à elle, une idée du bétail associé aux fermes et plus difficilement des pratiques alimentaires.

Quant à la documentation historique, les recherches en archives ont été entamées lors de la rédaction des rapports de fouilles et c'est ainsi que la seconde ferme a pu être localisée avant même que les décapages ne débutent. Une recherche plus approfondie a pu être poursuivie dans le cadre de cet article. Entre temps, une étude documentaire réalisée dans le cadre du projet d'aménagement de l'Oise « Oise Aval » avait recensé un certain nombre de plans concernant le méandre de la "Plaine d'Herneuse" (Bostyn 1999). L'ensemble des cartes répertoriées pour les XVIIe et XVIIIe siècles ne représente pas toutes les deux fermes. Les renseignements sont de nature et d'importance diverses car l'une des fermes appartient à des moines Trinitaires, l'autre à un seigneur local moins attaché à son arpentage. Ce dépouillement non exhaustif, ici exploité dans la perspective de la localisation des fermes, de l'identification des structures et de leurs fonctions et de ce qu'il est possible d'en inférer quant au statut des occupants, dévoile un potentiel important qui serait bon d'explorer plus en détail[2].

LES VESTIGES DE LA FERME DU LIEU-DIT "LES GATS"

Les vestiges de la ferme des "Gâts" s'étendent sur environ 1,3 hectare avec une concentration, correspondant au corps de ferme, qui couvre près de 5 000 m² (fig. 3 et 4). Ce dernier compte deux bâtiments sur solins de pierres, trois bâtis excavés, deux puits, une mare, une fosse à fumier et dix fosses. Ces témoins se localisent sur une butte sableuse. Quelques drains et fossés sont repérables dans son voisinage étendu, matérialisant ainsi le terroir contemporain.

1 - Auteurs des rapports de fouille : fouille de 1998, Gaëlle Bruley-Chabot, Dorothée Facquez ; fouille de 1999 : Jean-Louis Bernard, Benoît Clavel, Dorothée Facquez , Frédéric Joseph,Vincent Legros, Denis Maréchal. Nous remercions Bruno Desachy et François Blary pour leurs corrections éclairées.

2 - Dans le cadre d'une étude historique complète, inventoriant notamment de façon systématique tous les baux.

LES LIMITES DE PARCELLES ET/OU STRUCTURES DE DRAINAGE

Les sondages pratiqués dans les fossés et les structures de drainage ont livré très peu de mobilier appartenant à l'époque Moderne. Cela représente une petite quantité de fragments de forme ouverte, de faïence ou de pâte claire qui n'offrent pas de datation précise. Leur attribution à cette époque est basée pour certains sur la chronologie relative, pour d'autres sur la proximité de la ferme et leur alignement similaire.

Les fossés et drains

Les fossés reconnus sur les 18 hectares de décapage au lieu-dit "Les Gâts" témoignent de quelques limites parcellaires du terroir.

Les fossés axés nord-est à sud-ouest visibles au nord de la parcelle s'enchevêtrent et montrent de multiples recreusements. De plus, certains remontent jusque dans la terre végétale, traduisant une utilisation récente. Les fossés st. 564 et 416 ne sont pas datés, mais paraissent se jeter dans la mare st. 1022 attribuée quant à elle à cette période (fig. 4). L'axe nord-est à sud-ouest correspond à la limite de la butte sableuse où la ferme est implantée : limites parcellaires, ces fossés doivent également avoir une fonction de drainage comme en témoigne leur association avec des « murs de drainage » positionnés de façon perpendiculaire. Les murs ont été désignés sous le terme de «murs de drainage» afin de les distinguer des bâtiments. Il s'agit de fossés empierrés comprenant dans certain cas une gouttière accueillant un drain de terre cuite (fig. 5).

Ce système de drainage se retrouve plus au sud de la parcelle des "Gâts" ; les « murs de drainages » sont majoritaires mais le couple d'orientation 60 ° ouest et 32 ° est reste le même. Le mur B offre un bel exemple d'empierrement et de tubulures : des blocs verticaux sont surmontés d'une dalle formant comme un caniveau pour le tube de terre cuite. Son axe diffère sensiblement, mais il s'embranche avec le drain A par l'entremise du fossé 188 (fig. 5). L'enclos formé par cet ensemble de drains et fossés ceinture une seconde butte sableuse. Il n'est pas impossible que le fossé st. 113 rejoigne le fossé st. 410, plus au nord et de la même façon, le fossé st. 233 avec le fossé st. 407 (fig. 5). Le mur F (st. 1011) a été reconnu sur la cabane st. 1007 ; stratigraphiquement postérieur, le mobilier recueilli offre une datation comprise entre la fin du XVIIe et le XVIIIe siècle. Ces drainages ont été implantés alors que la ferme était en voie d'abandon.

La seconde catégorie de fossés caractérise les divisions internes de la ferme : les portions de fossés 1018 et 1020, localisées au nord de l'établissement, peuvent matérialiser une des entrées. Il n'est pas

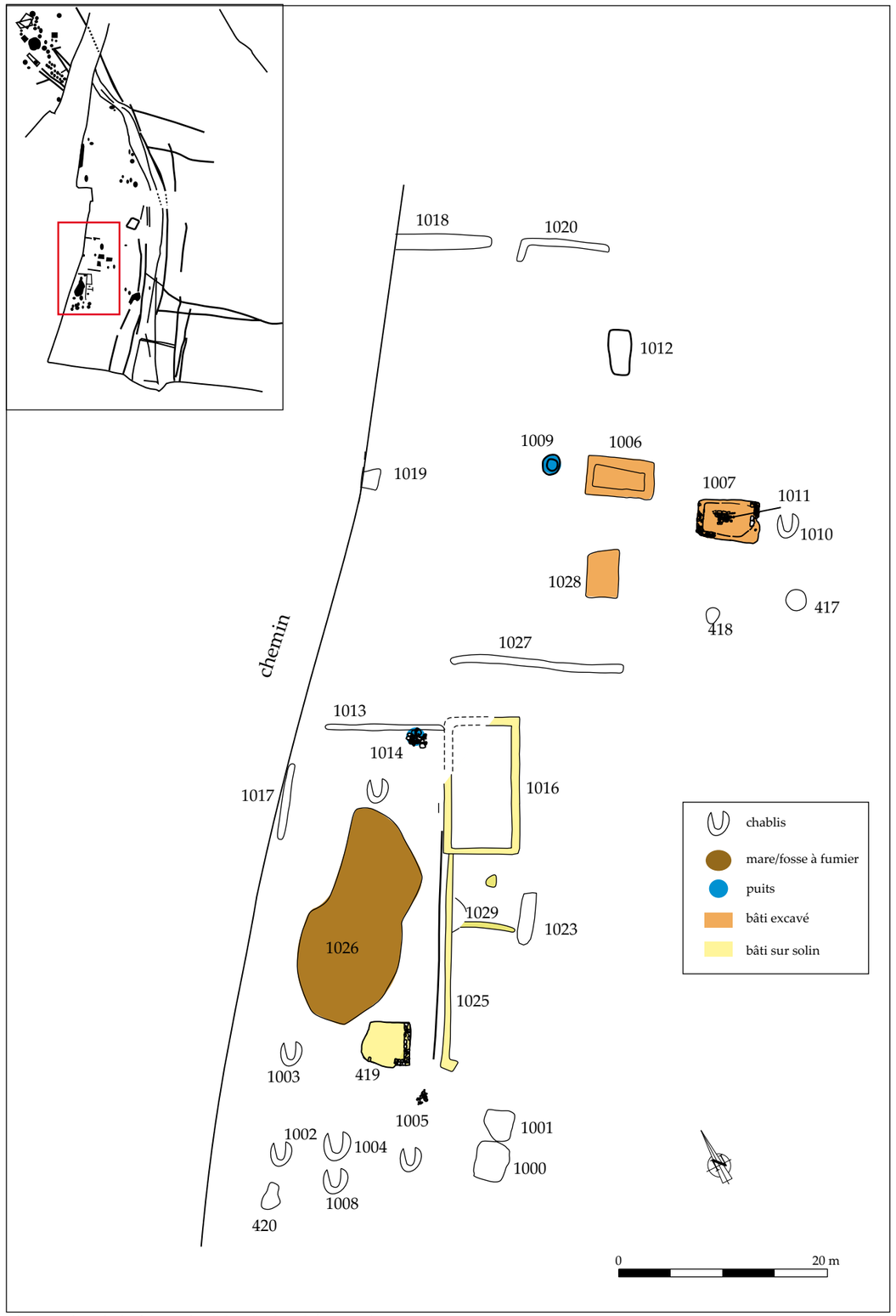

Fig. 4 - Plan de la ferme des "Gâts" (*G.B.C./INRAP*).

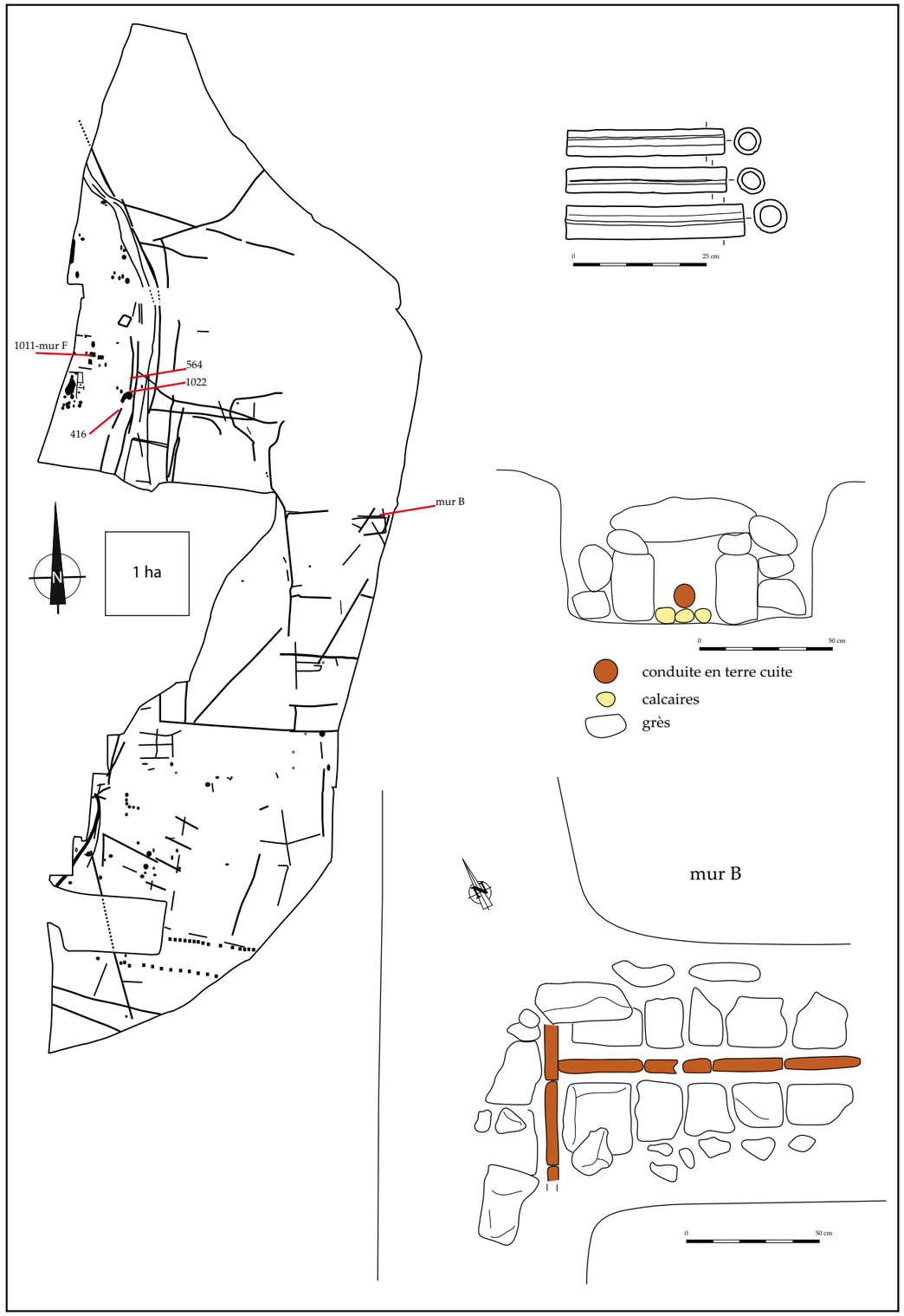

Fig. 5 - Le mur de drainage (*G.B.C./INRAP*).

impossible que le chemin actuel soit plus large que celui de l'époque, masquant ainsi une partie des vestiges et notamment le système d'enclos de la ferme. Le fossé 1027 semble représenter une partition interne de l'établissement.

Les bornes

Sept bornes furent trouvées dans la moitié sud du site. Elles sont faites à partir de blocs calcaires. De 52 à 85 cm de haut, leurs largeurs sont comprises entre 27 et 40 cm. La partie sommitale est le plus souvent taillée en cylindre sur une vingtaine de centimètres. Des bornes de même facture ont été observées dans la forêt domaniale à proximité. Il est possible que celles apparues au décapage appartiennent au même parcellaire. Le texte accompagnant le plan d'arpentage, établi par Delaitre en 1782-83 (*cf. supra*), traite des bornes limitant le territoire de Verberie. "Les Gâts" et "La Plaine d'Herneuse" se situeraient entre la dixième et la treizième : celles qui sont localisées sur le terrain doivent davantage servir à marquer des limites de parcelle ou servir de bornage intermédiaire.

LES FOSSES ET CHABLIS

Dix fosses se répartissent dans l'espace de la ferme. Elles sont disséminées au sein de la concentration de vestiges et deux d'entre elles sont voisines de la mare 1022 en bordure de la butte sableuse. De formes majoritairement circulaires ou sub-rectangulaires, leurs dimensions varient entre 1 et 4 m de diamètre. Les remplissages n'apportent pas de stratigraphie complexe ni d'indice quant à

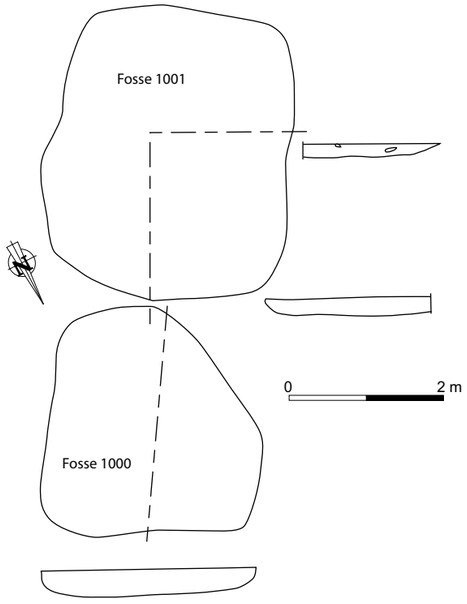

Fig. 6 - Les fosses 1000 et 1001(*G.B.C./INRAP*).

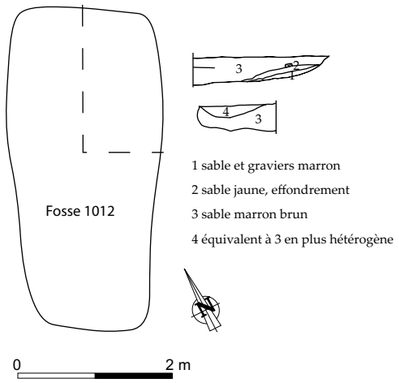

Fig. 7 - La fosse 1012 (*G.B.C./INRAP*).

leur fonction (fosses 1000, 1001 et 1012 - fig. 6 et 7). Le mobilier recueilli dans ces fosses est fragmentaire et composé de quelques tessons de céramique, de faune et plus rarement d'objets métalliques. La fosse 417 apparaît plus riche que les autres du point de vue de la céramique ; elle compte aussi quelques éléments de construction. La datation céramique est relativement homogène et appartient à l'intervalle fin XVIe - début XVIIe siècle.

Deux fosses se distinguent par la présence de faune : la structure 1012 (fig. 7) compte un crâne de vache et un squelette complet de jeune vache a été mis au jour dans la fosse 420. Ces observations paraissent moins anecdotiques lorsque l'on met en parallèle la présence de cinq « fosses à carcasses » de même type au sein de la ferme voisine.

Sept chablis ont été observés dans l'enceinte de la ferme ; le mobilier est contemporain de l'occupation. Six individus se concentrent dans la partie sud pouvant ainsi témoigner d'un petit bosquet. Il est à remarquer que cet ensemble sépare la fosse 420 du reste de l'habitat. La carcasse ayant été sans doute été enterrée à l'écart de l'espace de vie.

LES MARES ET/OU FOSSES À FUMIER

Les deux dépressions reconnues se localisent pour l'une au cœur de l'habitat (st. 1026) et pour la seconde en bordure orientale de l'établissement (st. 1022 ; fig. 8).

La dépression st. 1022 est de forme ovale, de 8,50 m sur 6,80 m de 64 cm de profondeur. Son remplissage est homogène (argileux marron) ; le fond est relativement régulier et concave. Deux fossés (st. 574 et 416, fig. 8) semblent se jeter dans son creusement. Elle est interprétée comme une mare ou fosse de captage des eaux pouvant servir à abreuver les animaux dans la pâture.

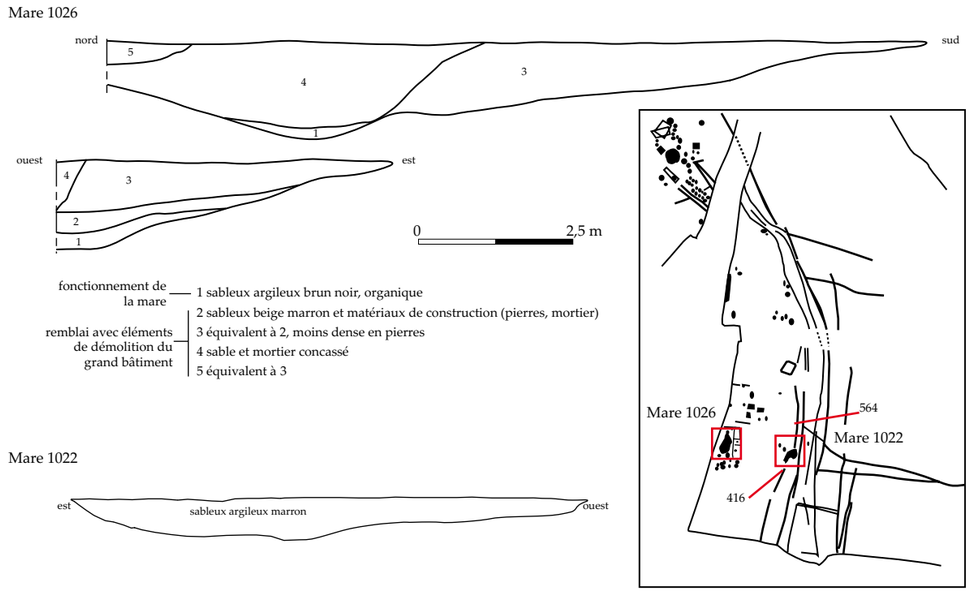

Fig. 8 - Coupes des mares et/ou fosse à fumier (*G.B.C./INRAP*).

Fig. 9 - Vue de la St. 1026 (*G.B.C./INRAP*).

L'excavation st. 1026 se situe à quelques 3 m du bâtiment principal (fig. 8 et 9). Elle est plutôt ovale de 20,70 m sur 9,60 m. Son profil longitudinal est concave avec un recreusement au centre de la partie sud. La couche du fond est sablo-argileuse brune et dense en éléments organiques. Les couches supérieures sont des comblements de matériaux liés à la destruction d'un bâti c'est-à-dire des pierres, des tuiles, des carreaux de pavage et des fragments de mortier.

Deux hypothèses sont avancées pour la fonction de cette dépression : mare ou fosse à fumier. Le creusement plaide en faveur d'une mare. La présence d'une couche organique au fond ne permet pas de départager en l'absence d'étude complémentaire. Dans les exemples historiques et « contemporains », les deux cas peuvent également se rencontrer.

LES PUITS

Deux puits appareillés ont été trouvés parmi les vestiges de la ferme, ils sont distants d'environ 27 m. Leur profondeur de creusement est équivalente. Rappelons qu'ils sont implantés dans un substrat composé de sables et petits graviers. Leur mode d'élaboration est similaire : un creusement de fondation précède l'élaboration du conduit en pierres calcaires et plus rarement de grès.

Le creusement d'origine du puits st. 1009 mesure 2 m de diamètre. Le conduit fut monté de manière décentrée par rapport à la tranchée de fondation. Son ouverture au sommet est de 90 cm de diamètre alors qu'au fond, elle n'est plus que de 44 cm (fig. 10 et 11).

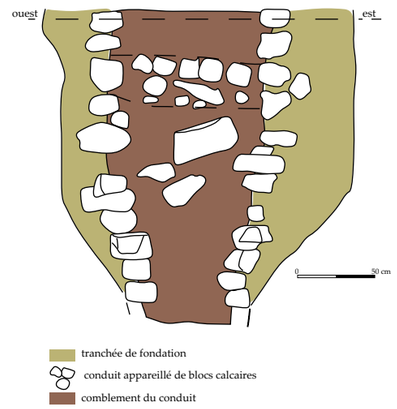

Fig. 10 - Coupe du puits 1009 (*G.B.C./INRAP*).

Fig. 11 - Vue du puits 1009 (*G.B.C./INRAP*).

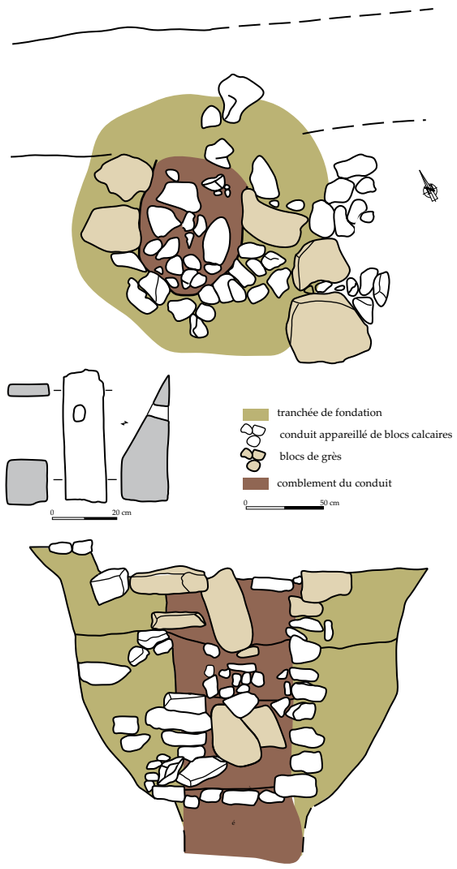

Fig. 12 - Plan et coupe du puits 1014 (*G.B.C./INRAP*).

La profondeur totale voisine les 2 m ; la couche du fond n'a pas livré de mobilier en matériaux périssables. Elle se compose de strates de marnes noires, vertes et blanches. Les couches suivantes reflètent les comblements successifs qui ont suivi l'abandon de la structure. Plus particulièrement, les couches 4 et 5 correspondent à l'effondrement de la superstructure du puits et la 6 est un remplissage sableux qui termine le comblement en colmatant et camouflant le conduit. Le mobilier céramique est homogène et appartient à la seconde moitié du XVIe siècle.

À 1,45 m, la couche du fond du puits st. 1014 n'a semble-t-il pas été atteinte. Son creusement préalable fait 2,50 m de diamètre. Le conduit fut mis en place au centre de cette excavation à l'aide de pierres calcaires principalement. De gros blocs de grès furent trouvés dans le comblement du conduit et devaient provenir de la superstructure de ce dernier : margelle ? (fig. 12 et 13). L'ouverture d'utilisation du puits est de 60 cm de diamètre, aucun rétrécissement n'est visible. La tranchée de fondation était comblée de deux remplissages différents. Le comblement terminal est daté de la fin XVIIe-début XVIIIe siècle ; les autres remplissages sont antérieurs à la fin du XVIIe siècle.

Fig. 13 - Vues du puits 1014 (*G.B.C./INRAP*).

Une contemporanéité des deux puits n'est pas exclue, mais il semble que 1014 ait succédé à 1009.

LES CELLIERS OU BÂTIS EXCAVÉS

Deux structures excavées de formes rectangulaires ont été fouillées dans la partie nord : st. 1006 et 1007. Leur module est sensiblement équivalent tout comme leur orientation. Ils sont distants l'un de l'autre de 4 m.

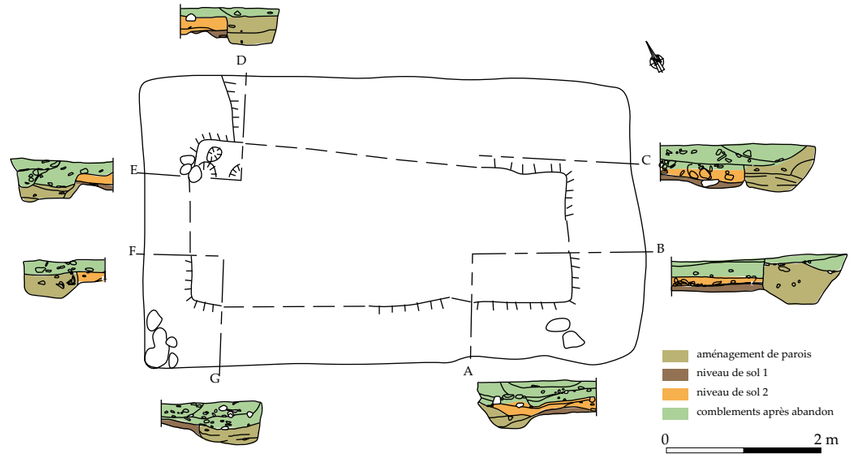

Fig. 14 - Le cellier 1006 (*G.B.C./INRAP*).

Fig. 15 - Vue du cellier 1006 (*G.B.C./INRAP*).

Le bâti 1006 est long de 6,35 m pour 3,75 m de large. L'excavation est profonde de 40 cm au centre mais surcreusée sur le pourtour de 20 cm. La stratigraphie illustre de multiples phases d'utilisation et recreusement. Aucun témoin de mur appareillé n'est conservé. Les creusements sur le pourtour peuvent être la conséquence de phases de récupération des pierres. Mais ils paraissent bien réguliers et l'hypothèse d'une construction en matériaux périssables n'est pas exclue (terre crue ou torchis). De même, il est possible que cette structure ait connu plusieurs niveaux de sols successifs (fig. 14 et 15).

Parmi les matériaux de construction observés, on compte un carreau de pavage de forme quadrangulaire, le côté conservé du carreau mesure 15,5 cm et l'épaisseur de terre cuite rouge fait 3 cm. La face supérieure ne présente pas de glaçure mais un léger engobe ou barbotine marron rouge et une inscription gravée avant cuisson (fig. 16) : celle-ci est manuscrite et correspond à une mention nominative. Le prénom « August » est lisible sur le haut du carreau qui est la partie la mieux conservée. Le second mot qui apparaît au-dessous est moins compréhensible, la majuscule semble être un « H » et

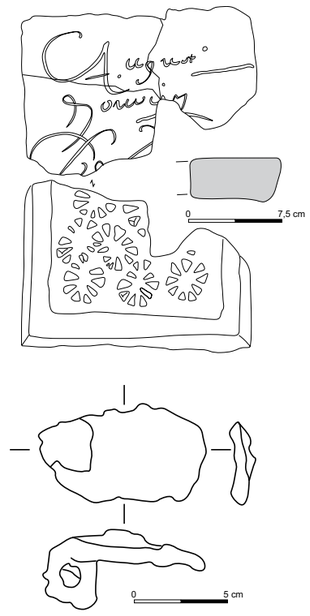

Fig. 16 - Le mobilier du cellier 1006 (*G.B.C./INRAP*).

les minuscules « ornim » ou « ornin ». Cela formerait donc le nom « Hornim » ou « Hornin » ; nom d'une famille qui vit encore actuellement à Verberie. Un trait souligne cette dernière inscription.

Le bâti 1007, de forme rectangulaire, mesure 5,80 m sur 3,90 m. C'est une excavation à fond plat à bords droits. La profondeur maximale est de 32 cm (fig. 17). Aux angles est et ouest, des restes de maçonnerie ont été trouvés. Ces murs sont constitués de moellons calcaires de différents modules : du grand et du petit appareil. Ils ne sont pas scellés au mortier mais au moyen d'un sédiment limoneux de couleur grise (couche 4). Une couche

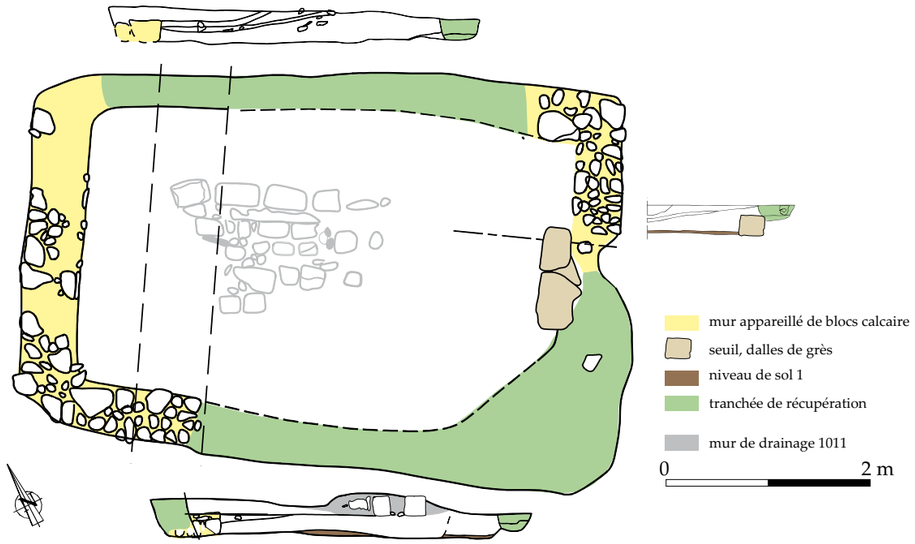

Fig. 17 - Le cellier 1007 (*G.B.C./INRAP*).

de ce sédiment était aussi étendue au préalable sur le sol sableux. Quelques éléments de mortier ont été reconnus sur la partie ouest, délimitant le mur du comblement de l'excavation. Ce mortier a dû être appliqué en enduit sur les faces internes du mur. Le reste du pourtour du bâtiment offre les traces de ce limon gris, mais les pierres n'y sont plus. Les coupes stratigraphiques montrent qu'il y a eu des recreusements postérieurs effectués dans le but de récupérer les pierres (couche 5). Sur le petit côté est, deux gros blocs (40 x 28 sur 40 cm pour l'un et 56 x 40 x 40 cm pour l'autre) ont été relevés au centre de la paroi mais légèrement en retrait par rapport au mur. Ils sont posés sur le fond de l'excavation et matérialisent la marche entre l'extérieur et l'intérieur de la cabane. Il semble donc marquer le seuil de l'ouverture principale du bâti (fig. 18).

Le mobilier céramique cale la phase d'utilisation au XVIe siècle. Le mur de drainage (F - st. 1011) qui recoupe le bâti appartient quant à lui à la fin du XVIIe siècle et XVIIIe siècle.

Fig. 18 - Vue du cellier 1007 (*G.B.C./INRAP*).

Ce mobilier étant daté de la seconde moitié du XVIe siècle, voire du début du XVIIe siècle, on ne peut sans relation stratigraphique physique, définir la succession ou contemporanéité de ces deux structures excavées. Quant à leur fonction, elle reste indéterminée, le mobilier récolté ne permet pas d'affiner les hypothèses. Si le grand bâtiment est le corps de logis, l'habitation, elles peuvent servir d'atelier ou de lieu de stockage. L'excavation peut permettre l'élaboration d'un vide sanitaire ou maintenir une humidité ou une température constante.

LES BÂTIMENTS

Le colombier, st. 419

La base de cette structure est de forme quadrangulaire : 4,50 m par 4,20 m. L'ensemble, de fond plat, est excavé en moyenne de 35 cm par rapport au niveau du décapage (fig. 19).

Le côté oriental, et une partie du côté sud, offrent des parois droites contre lesquelles un muret formant un angle était maçonné. Il est constitué de blocs de calcaire joints par du mortier sableux. Les pierres sont disposées en deux rangées de parement, calées par de petits moellons. Sur la hauteur, il s'agit d'une assise avec reprise lorsque les blocs n'étaient pas assez gros. Les côtés ouest et sud présentent des limites plus évasées et témoignent d'une phase de récupération de blocs.

Le comblement initial du bâtiment correspond à quatre couches successives. La première, n° 1, est sableuse et dense en éléments charbonneux. Il

Fig. 19 - Le colombier 419 (*G.B.C./INRAP*).

peut s'agir d'un premier niveau de circulation. Les couches 2, 3 et 4 varient dans leur couleur, mais ont une même texture sableuse. Elles sont également constituées de pierres, tuiles et fragments de mortier. Plus qu'à des niveaux de destruction, ces couches font surtout penser à un remblai volontaire, peut-être pour caler l'assise du mur. L'aspect damé du sommet de la couche 2 suit ce raisonnement et laisse penser à l'existence d'un second niveau de sol.

Aucun indice ne permet de préciser la nature de l'élévation, s'il s'agissait uniquement de pierre ou si le muret se poursuivait d'une ossature de bois et torchis. Il n'est pas impossible non plus de localiser l'entrée.

Le soubassement de ce bâtiment est le plus conséquent des trois présents sur le site, aucun autre n'offre de si gros blocs. L'élévation de celui-ci devait donc être plus imposante, plus haute. Ce fait associé à l'observation des dimensions (4 m sur 4 m) suggère qu'il s'agissait probablement d'une tour. Ce qui ressemble le plus à une tour, parmi les composantes des fermes de cette époque, est le colombier ou les tours-portes. Dans le cas présent, la construction à l'intérieur de l'ensemble conduit à privilégier l'hypothèse du colombier. Cet élément présente un caractère ostentatoire synonyme d'une certaine aisance du propriétaire.

Deux traces de bâtiments

Le bâti 1028 n'a été observé que furtivement. Relevée lors du décapage, sa forme rectangulaire de 4,50 m sur 3 m ne présentait pas de creusement mais seulement un niveau plus foncé. Il est possible qu'il

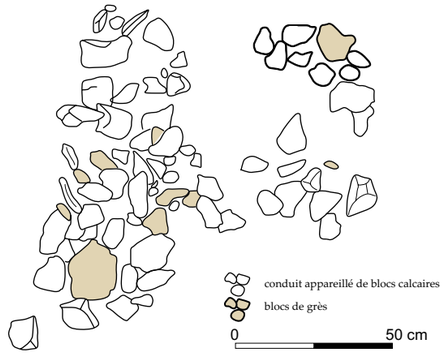

Fig. 20 - L'empierrement 1005 (*G.B.C./INRAP*).

puisse s'agir d'une élévation sur sablière basse. Le grand côté est parallèle au chemin.

La structure 1005 correspond à un reste d'appareillage de pierres calcaire formant un angle. Localisé au sud du bâtiment 1016, il s'agit de la trace d'une annexe (fig. 20).

Le logis, st. 1016, 1024, 1025 et 1029

Ces quatre structures correspondent à un ou deux vastes bâtiments rectangulaires positionnés dans l'axe du chemin (fig. 21). La structure 1016 correspond à un soubassement de forme rectangulaire observable en continue sauf dans sa partie nord qui était plus arasée. Cette forme occupe un espace de 13 m sur 7,2 m. Les soubassements sont larges de 80 cm sur tout le pourtour et profond en moyenne de 22 cm. Ils sont constitués d'un remplissage homogène fait de nodules de mortier compactés avec du sable et des pierres de petit appareil (entre 5 cm et 10 cm). Le profil du creusement forme un U. Aucun indice ne permet de dire si ce mortier témoigne des restes d'une assise de mur appareillé en pierre ou s'il s'agit plutôt d'un radier stabilisant le sol pour poser une sablière basse et/ou des poteaux.

Ce bâti se prolonge au sud-ouest par un soubassement, long de 21 m, qui se termine en formant un angle. Deux phases ont été reconnues : st. 1025 et 1024. La première, st. 1024, ressemble à un fossé par ses bords évasés et son remplissage

Fig. 21 - Vue du bâtiment 1016 (*G.B.C./INRAP*).

de sable marron. Sa largeur est comprise entre 50 cm et 60 cm et le fond du creusement est plat. La seconde phase, st. 1025, recoupe la première en se décalant légèrement vers l'est. Son profil en « U » est large de 60 cm. Son remplissage est plus proche de celui du soubassement st. 1024 : il s'agit en majorité de sable et de nodules de mortier peu denses. La portion st. 1029 est perpendiculaire à l'axe précédemment décrit et pouvait constituer une cloison. La différence de nature du solin peut s'expliquer par une récupération de matériaux plus importante ou une différence d'ossature à la base, peut-être une architecture plus légère.

Ce bâtiment doit constituer le corps d'habitation de la ferme, le logis : la mauvaise conservation ne permet pas de reconstituer l'architecture (élévation, matériaux utilisés, ouvertures), ni de définir l'attribution fonctionnelle des partitions.

L'OCCUPATION DE LA FERME DES "GATS"

Les structures forment un ensemble homogène qui s'organise en deux espaces séparés par des fossés. Le premier comprend le grand bâtiment, qui compte une ou plusieurs partitions, pouvait abriter à la fois les hommes et les bêtes. La cour de la ferme est située à l'ouest, à proximité du chemin. Elle compte une mare ou fosse à fumier (st. 1026) et un bâtiment pouvant faire office de colombier (st. 419) ainsi qu'un puits (st. 1014).

Le second espace est localisé au nord du logis et est délimité par deux séries de fossés. Il comprend les cabanes excavées (st. 1006 et 1007), un petit bâtiment (st. 1028) et un puits (st. 1009). Sa vocation semble davantage liée aux travaux des champs ou à l'artisanat.

Une seconde mare, localisée à l'ouest hors de la ferme, peut indiquer une zone de pâture.

La nature du mobilier n'atteste pas la présence d'une population aisée. Le registre céramique compte des éléments de stockage, de préparation et de présentation culinaire. Le mobilier métallique est peu abondant (*cf. infra*).

La période d'occupation est attestée par la céramique de la seconde moitié du XVIe et du XVIIe siècle (fig. 22). L'abandon a dû intervenir au début du XVIIIe siècle. Compte tenu du fort arasement, aucun phasage ne peut être identifié pour cette occupation. Elle s'inscrit dans un parcellaire plus vaste dont l'abandon a été plus récent.

LES VESTIGES DE LA FERME AU LIEU-DIT "LA PLAINE D'HERNEUSE"

Les vestiges se répartissent sur une surface de 4 400 m² (fig. 23). L'espace plus restreint que celui déployé par la ferme des "Gâts" est ici plus densément occupé. Les structures observées comptent quatre fossés, un puits, 36 fosses, une mare (ou fosse à fumure), un cellier excavé, trois bâtis sur poteaux et trois bâtiments sur solin de pierres dont un porche d'entrée.

Fig. 22 - Exemple de mobilier céramique (*D.F.*).

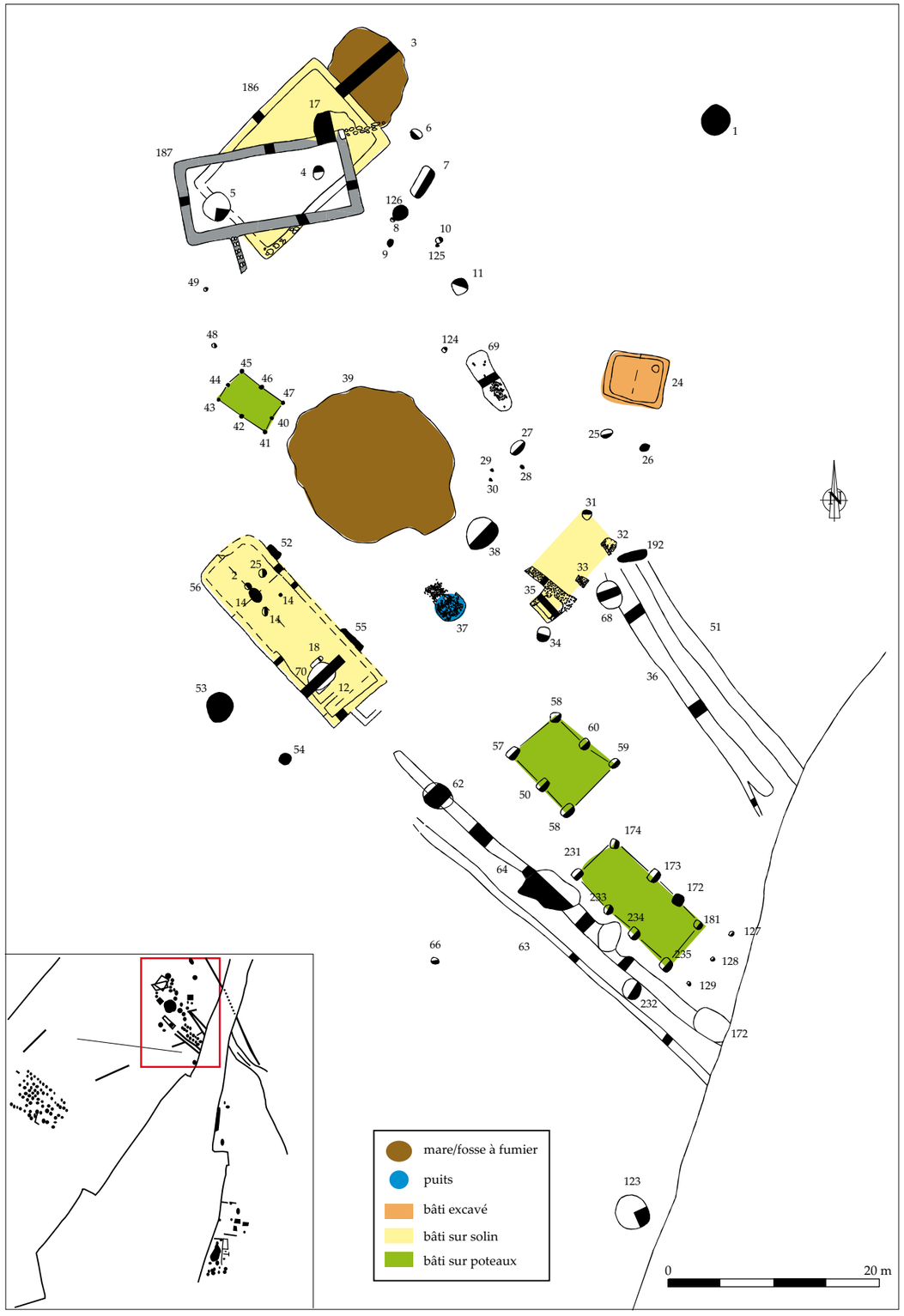

Fig. 23 - Plan de la ferme de la "Plaine d'Herneuse" (D.M./INRAP).

LES LIMITES DE PARCELLES ET/OU CHEMIN

Les fossés et le chemin

Le décapage n'a pas livré de limites parcellaires ceinturant la ferme, ni de fossés de drainage à l'extérieur de la concentration.

Les quatre fossés observés au sud-est fonctionnent deux à deux comme fossés bordiers de deux chemins ralliant chacun une extrémité de la ferme. Les fossés st. 131 et 63 ménagent une largeur de 2 m. Le premier fossé est peu profond, 30 cm en moyenne mais régulièrement recoupé par des fosses. Le second, st. 63, est moins large mais plus profond (70 cm). Le deuxième chemin est matérialisé par les fossés st. 36 et 51. Localisé plus au sud-est, sa largeur est également de 2 m. Les largeurs des deux fossés oscillent entre 1 m et 1,80 m. Seul st. 36 a été sondé : il est profond de 25 cm.

Le mobilier est rare, il appartient à l'intervalle chronologique : seconde moitié du XVIe siècle - seconde moitié du XVIIe siècle.

L'entrée (st. 31, 32, 33 et 35)

Le chemin le plus méridional, st. 36 et 51, aboutit au nord sur une construction constituée de trois poteaux dont deux sont renforcés par des pierres calcaires (st. 31, 32 et 33) et d'un petit bâtiment (st. 35) quadrangulaire, peu profond (entre 40 et 10 cm), large de 2,70 m, et prolongé d'une fondation de mur sur sa façade occidentale. L'extrémité de cette dernière s'aligne avec le poteau st. 31 fermant ainsi le rectangle dessiné par les poteaux st. 32 et 33 (fig. 24).

Les niveaux conservés au sein de la structure 35 correspondent dans le cas des murs à une fondation argilo-sableuse brune mêlée à des éléments de mortier et des parements calcaires. Un niveau damé d'argile jaune (US 38) de faible épaisseur (10 cm) égal sans doute à un reste de sol, a été retrouvé à l'intérieur du petit édicule.

La distance séparant les plots st. 32 et 33 est de 3,30 m, et celle séparant le plot st. 33 et le soubassement st. 35 est de 1,30 m. Cette différence peut s'expliquer par une utilisation différentielle de ces deux ouvertures matérialisées au sol par une pellicule de nodules calcaires damés (niveau de circulation). L'accès le plus étroit était préférentiellement utilisé par les piétons, l'autre plus large désigné par le terme de porte charretière servait pour les véhicules (chariot, charrette, …) et le bétail.

Les plantations

Un ensemble de trous de plantations a été observé à plus de 130 m au sud-ouest de la ferme (fig. 25). Ils se concentrent sur un espace en forme de trapèze long d'environ 350 m pour une largeur moyenne de 250 m. Ils sont essentiellement localisés sur la butte, mais ils sont aussi creusés sur ces faibles pentes ; ils n'existent cependant pas au niveau des zones humides. Huit rangées, espacées de 5 m environ, s'organisent selon un schéma en quinconce.

Les fosses disposent d'un plan presque carré avec des angles arrondis. La largeur fluctue de 0,80 à 1 m ; la profondeur maximale enregistrée avoisine

Fig. 24 - Le porche d'entrée (D.M./INRAP).

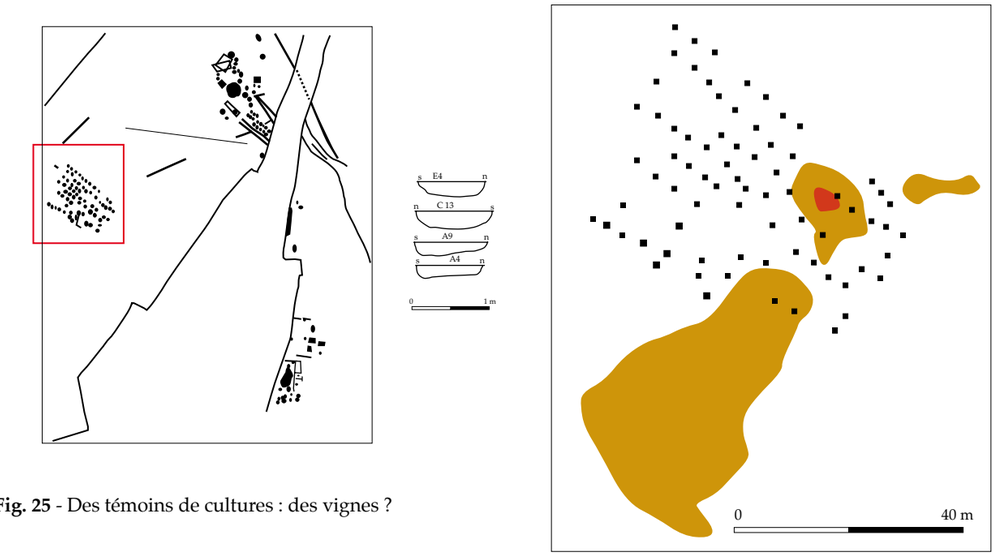

Fig. 25 - Des témoins de cultures : des vignes ?

0,24 m. Le profil est souvent dissymétrique et le remplissage unique très sableux. Une quinzaine de ces structures ont été fouillées, mais une seule a livré un tesson attribué au Haut-Empire. Néanmoins, des fossés gallo-romains sont implantés localement il est probable que ce tesson soit intrusif. Les multiples recoupements observés entre ces creusements et les fossés romains nous incitent à les rattacher à une période plus tardive. Au vu des éléments disponibles, nous envisageons une attribution à la période Moderne.

Il pourrait s'agir de vigne puisque celles-ci sont encore présentes, même faiblement, au XVIIIe siècle (Touzery 1995). La description de l'élection de Compiègne atteste la présence de terres labourables et de vignes pour la fin du XVIIe siècle et le début du XVIIIe siècle (Dupaquier 1977). *A contrario*, l'écartement de 5 m maximum entre chaque plantation plaide pour une végétation plus imposante.

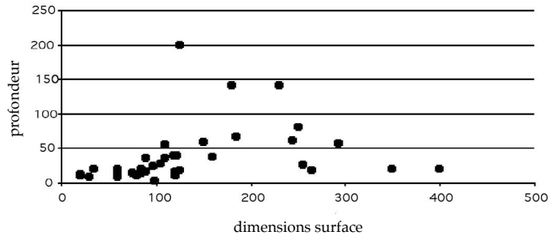

Fig. 26 - Graphique de répartition des fosses

LES FOSSES

La ferme compte 36 fosses réparties sur l'ensemble de son espace. Quelques concentrations se distinguent : l'une à proximité des granges, une seconde au sud de la mare, une autre au sein du logis et un dernier groupe de fosses installées le

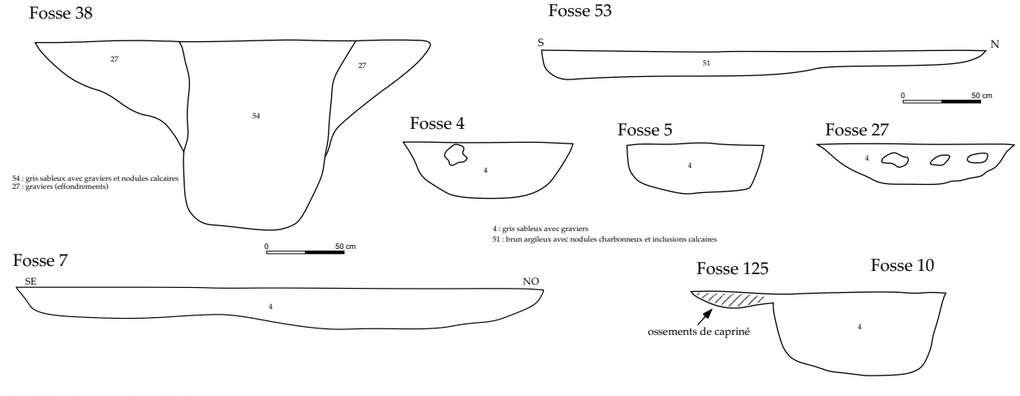

Fig. 27 - Exemples de fosses.

long du fossé st. 131. Les dimensions de surface varient entre 20 cm et 4 m et de 2 cm à 2 m pour les profondeurs. En synthétisant ces mesures par un graphique (fig. 26), on remarque qu'une majorité des fosses possède un diamètre inférieur à 1,50 m pour une profondeur maximale de 50 cm. La fosse st. 68 se distingue par sa profondeur de 2 m. À l'inverse, les fosses st. 17 et 123 atteignent 4 m de diamètre mais sont faiblement creusées (fig. 27).

Ces particularités n'apportent toutefois aucun éclairage quant à leur fonction. L'extraction de terre est un cas envisageable. Le limon servant ensuite à la fabrication des parois. Les fosses servent après abandon de zones de rejet détritiques (céramique, métal, matériaux de construction etc.) à moins que cela ne soit leur fonction primaire.

Le mobilier recueilli est peu abondant dans la plupart des cas. Les fosses st.64 et 123 sont celles qui ont livré le plus de céramique. La fourchette chronologique couvre la seconde moitié du XVIe siècle jusqu'au début du XVIIIe siècle.

Certaines fosses se singularisent par le dépôt de carcasses animales souvent complètes. Ces dernières sont au nombre de sept. L'une est isolée (st. 1) par rapport aux structures de la ferme, une autre est située à proximité du cellier st. 24 (st.26), trois sont voisines et font partie du groupe proche des granges et les deux dernières (st. 52 et 55) sont alignées avec le mur oriental du logis (*cf.* étude archéozoologique).

LES MARES ET / OU FOSSES À FUMIER

Localisée au cœur de l'établissement, la vaste fosse, st. 39, s'étend sur 18 m de long pour 14 m de large. Sa forme est irrégulière et peu profonde. Le comblement n'a pas permis de départager s'il s'agissait d'une mare ou d'une fosse à fumures. La position centrale et la superficie peuvent-elles étayer la première hypothèse ?

Au nord et jouxtant le bâtiment st. 186, une seconde fosse de grandes dimensions, 7,70 m sur 7 m a été relevée. Profonde de 40 cm sa relation stratigraphique avec le bâti n'est pas pertinente ; une contemporanéité est possible. Le remplissage est homogène : gris sableux. La fonction de fosse à fumier est plus probable pour ce creusement. La proximité des bâtiments (st. 186 et 187) tendrait à envisager une fonction de stabulation avec une ouverture donnant sur le tas de fumier. Il se trouve ainsi à l'écart du bâtiment d'habitation. L'étude documentaire a mis en évidence une appellation de « grange » (*cf.* § *Les fermes d'Herneuse durant les XVIe-XVIIIe siècle*) mais est-ce que cela exclut la stabulation ?

LE PUITS

Le puits, st. 37, est distant d'une dizaine de mètres de la mare, st. 39. De prime abord, il était masqué par un amas de blocs hétérogènes de pierres calcaires, de grès, de fragments de tuiles, de plâtre, mortier de chaux et de quelques artefacts anthropiques (céramique, métal). Le creusement préalable à l'édification de cette structure est large de 2 m et a été réalisé dans le substrat granulo-sableux. La construction du conduit a été effectuée à l'aide de gros blocs de pierre calcaire appareillés et parementés. Le diamètre central est de 80 cm.

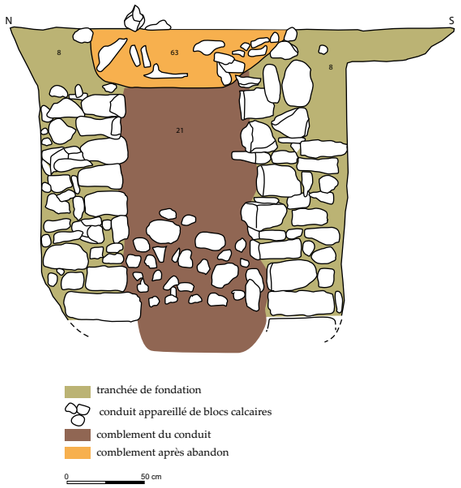

Fig. 28 - Le puits 37 (D.F.).

Fig. 29 - Vue du puits 37.

Il est comblé de sable brun et n'a subit aucun rétrécissement ; toutefois le fond de l'édifice n'a pu être atteint en raison de la résurgence de la nappe phréatique à 2 m de profondeur (fig. 28 et 29). En surface et sur quelques centimètres une couche de comblement terminal (US 63), liée à la phase d'abandon de ce puits a été distinguée. La couche de remblais est datée seconde moitié XVIIe - XVIIIe siècle, la couche d'utilisation est quant à elle de la seconde moitié XVIe - première moitié XVIIe siècle (Ravoire 1990). La position centrale du puits permet de répondre aux besoins quotidiens des occupants de la ferme.

LES BÂTIMENTS

Le cellier ou bâti excavé 24

Cette structure, de forme rectangulaire, est implantée à l'est du complexe agraire, à l'extrémité opposée du corps de ferme st. 56. Elle mesure 24 m² en surface et est conservée sur une profondeur de 1,22 m (fig. 30 et 31). Le creusement a été réalisé dans un substrat géologique sableux entrecoupé de litages calcaires. L'élaboration de la construction reste hypothétique. En effet, le pourtour a conservé une assise composée de sable lié à du mortier de chaux et incluant des pierres calcaires (US 40). Cette fondation est épaisse de 37,5 cm et large de 50 cm en moyenne. Elle a été entièrement récupérée sur une partie du pourtour nord. Aucun vestige de mur en pierres ou briques ne subsiste, seule la présence de blocs calcaires de gros module, de fragments de briques et de tuiles dans les niveaux supérieurs laisse supposer leur possible utilisation pour cette construction. Les couches du fond de faible épaisseur (US 21 et 27) riches en matériaux (US 52) organiques (charbon de bois, torchis) et détritiques

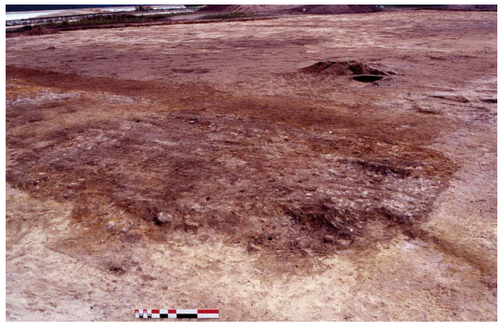

Fig. 31 - Vue du cellier.

(céramiques, métal, macro et micro-faune) peuvent être interprétées comme des niveaux appartenant au fonctionnement propre de cette structure. La fondation de mortier ménage un espace interne de 17 m² environ.

Les restes de faune et de céramique permettent de considérer cette structure comme lieu de stockage (coquemars, oules, restes de poisson, etc.). Il pourrait s'agir d'un bâtiment excavé de type cellier. Les couches supérieures, au nombre de trois (US 34, 33 et 53), correspondent au comblement final et s'étagent du sommet de la fondation US 40 jusqu'au sol actuel. Elles comprennent à la fois un remblai homogène brun sableux plus compact vers le fond et des éléments de construction (US 34 et 33) qui remplissent les trois-quarts de la structure ; et une zone plus riche en fragments de tuiles, briques et nodules calcaires caractéristique d'une tranchée de récupération (US 53).

Les comblements supérieurs indiquent une probable phase de récupération de matériaux (US 53).

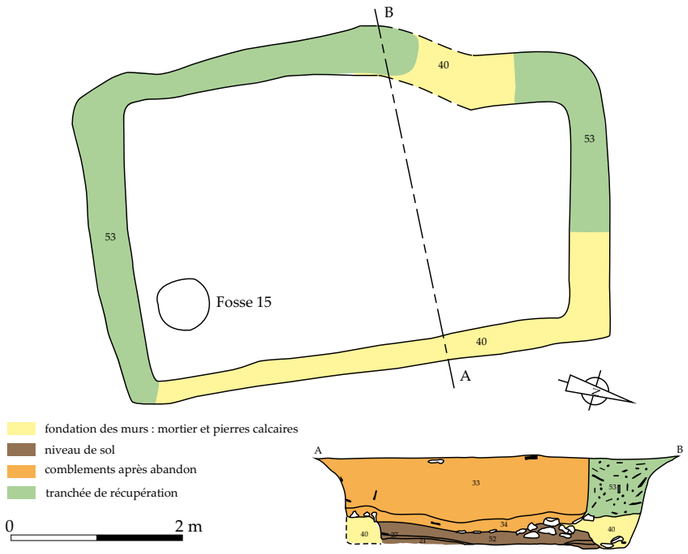

Fig. 30 - Le cellier 24.

Au regard du mobilier céramique, il semblerait que la durée de vie de cette structure ne soit pas très longue : un peu plus d'un demi-siècle, et qu'elle recouvre aussi bien les phases d'utilisation et de construction que celle du comblement final, deuxième moitié XVIe siècle - début XVIIe siècle.

Le colombier ?

La structure st. 69 observée à l'est du site, correspond à un reste de fondation de mur, orienté nord-ouest/sud-est, long de 6,30 m, large de 2 m et profond de 30 cm. Cette structure présente en surface un mélange de pierres calcaires de petit à moyen module, de grès et de quelques tuiles. Le sondage de ce mur a révélé la nature uniforme du substrat encaissant (gris sableux avec des nodules calcaires et du mortier, US 57). À première vue, ces vestiges de mur ne semblaient pas interprétables, mais la confrontation de ces données de fouille, avec les croquis d'arpentage (H. 6149, *cf.* § *De l'usage des bâtiments*) attesterait de la présence d'un pigeonnier.

Les bâtiments sur solins de mortier

L'extrême nord du complexe agricole compte deux constructions rectangulaires qui correspondraient à deux phases d'un même bâtiment dont la reconstruction aurait nécessité une réorientation des murs. Le premier état, st. 186, long de 16,20 sur 10,30 m de large, est orienté sud-est/nord-ouest et profond d'une vingtaine de centimètres. Seul, le niveau de fondation a été conservé (80 cm de large). Le substrat encaissant est de nature argilo-sableuse et de couleur grise. Le second état, st. 187, aux dimensions plus faibles : 8 m de large, pour 17 m de long, présente un axe d'orientation légèrement décalé de quelques degrés vers le nord (est/ouest). La forme générale du bâtiment, délimitée par son niveau de fondation de nature sableuse mélangée à du mortier et des pierres calcaires est renforcée de deux murets de fondation (80 cm à 1 m de large). L'un se situe dans le prolongement de l'angle nord-ouest, et l'autre sur la façade sud dans le tiers est. Le rôle joué par ces deux murets est difficilement interprétable : il peut s'agir d'un cloisonnement de l'espace ou des restes d'un escalier ou appentis. La surface disponible dans le bâtiment st.186 est de 130 m² et de 90 m² pour st. 187.

Le bâtiment st. 56 est aussi de forme rectangulaire, long de 19,50 m sur 6,80 m de large. Il est localisé à l'ouest de l'établissement rural et est orienté nord-ouest/sud-est. D'une superficie intérieure au sol de 100 m², il est situé dans le secteur oriental (fig. 32 et 33). L'érosion n'a laissé apparentes que les fondations et une couche de remblai parfois superficielle à l'intérieur de la structure. L'intérieur du bâti se compose d'une couche de remblai hétérogène riche en matériaux de construction (tuiles, briques, pavement, plâtre et mortier de chaux, parfois imbriqués les uns dans les autres)[3] liés à du limon argileux à argilo-sableuse. L'absence d'amas constants de ces matériaux, mais plutôt un éparpillement en petites touches aléatoires, justifie difficilement l'interprétation de phase de démolition et d'abandon pour cette couche. Il est vraisemblable qu'il s'agisse d'une préparation de sol qui vise à assainir le bâtiment et à le protéger des «remontées humides» liées au substrat géologique sableux.

En surface et dans la coupe st. 56, sd. 1, ont été localisées des poches cendreuses et une couche limono-sableuse gris vert (US 48) d'une dizaine de centimètres d'épaisseur. Indurée, elle pourrait correspondre à une zone foyère (équivalent peut-être à l'emplacement d'une cheminée). Le bâti conservé ou, partiellement récupéré, équivaut à un niveau de fondation constitué d'une matrice argileuse ocre, de blocs de calcaire, de fragments de mortier de chaux, de plâtre et de tuiles (US 37) sur une profondeur de 38 cm.

3 - Une étude plus poussée pourrait convenir à la mise en évidence des techniques de construction du bâtiment.

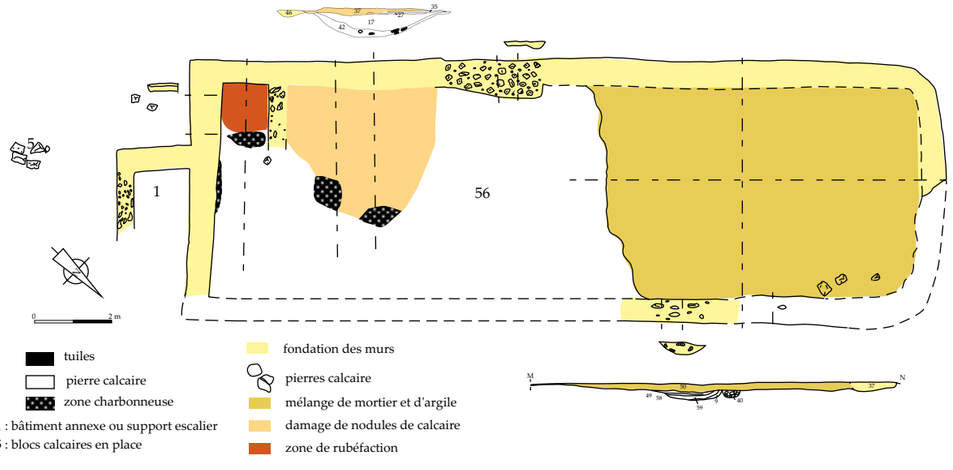

Fig. 32 - Le bâtiment 56.

Fig. 33 - Vue du bâtiment 56.

Le matériel est peu abondant et provient en grande partie de la surface (fondation et utilisation). Quantitativement, les exemplaires en grès du Beauvaisis sont mieux représentés : les datations sont récentes, XVIIe-XVIIIe siècles. Il en est de même pour le goulot de bouteille en verre qui leur est associé. À l'inverse, la monnaie en alliage cuivreux à l'effigie d'Henri III (1574-1589) est plus ancienne.

Huit fosses ont été observées sous et entre les solins et deux en bordures. Les dimensions et profondeurs sont variables. Le mobilier céramique appartient au XVIe siècle - début XVIIe siècle. Les fosses sont donc antérieures à la préparation de sol US 37.

Le bâti sur poteaux

Les bâtiments sur poteaux sont au nombre de trois. Leur orientation nord-est/sud-ouest est assez semblable et suit l'alignement principal de la ferme c'est-à-dire celui des chemins et du bâtiment principal (*cf.* fig. 23). On dénombre deux agencements distincts :

- l'un au nord, avec un bâtiment sur huit poteaux, de forme rectangulaire et d'une superficie globale égale à 19,25 m².
- l'autre au sud, avec deux bâtiments rectangulaires respectivement sur six poteaux et sur huit poteaux porteurs, d'une superficie globale deux (41,25 m²) et trois (61,60 m²) fois plus grande que pour le premier bâtiment. Le creusement initial est rarement bien conservé. En effet, le calcul de l'amplitude entre la valeur maximale (31 cm) et son minima (2 cm) est relativement faible (29 cm).

L'attribution fonctionnelle de chacun des bâtiments est difficile étant donné la faible densité du mobilier. Le bâti sur solin semble dédié à l'habitation notamment pour st. 56, du fait de la présence d'une aire foyère. Le doute subsiste concernant ceux du nord, st.186 et 187, et les sources textuelles semblent favoriser l'hypothèse de granges. Les constructions de bois ont plus certainement eu une vocation agricole de stockage du matériel et pour la stabulation.

Fig. 34 - Exemple de mobilier céramique (L.P./INRAP).

L'OCCUPATION DE LA FERME D'HERNEUSE

Le mobilier céramique présent dans les comblements montre que la ferme a été en activité entre le XVIe siècle et le début du XVIIIe siècle (fig. 34). Les intervalles chronologiques au sein de cette occupation sont peu précis et il est donc difficile de procéder à un phasage des vestiges hormis pour la reconstruction de la grange. L'ensemble s'organise en U autour d'une cour à laquelle on accède par deux chemins. à l'intérieur, on dénombre deux ensembles de grands bâtiments perpendiculaires, un cellier, un colombier et au centre une mare, un puits, des fosses et des petits bâtiments sur poteaux.

Le chemin principal d'Herneuse croise deux axes menant tous deux à la ferme. L'un donne sur un porche d'entrée et l'autre prend la direction du grand bâtiment st. 56. Cette construction a pu subir des réfections de sol. La présence d'un foyer privilégie la fonction d'habitation. Les deux autres situés au nord seraient ainsi plutôt perçus comme des granges avec possible stabulation comme peut le laisser penser la proximité d'une fosse à fumier. La phase de reconstruction n'est explicitée ni par les fouilles ni par les archives. L'espace de la ferme se partage ensuite entre différentes activités : cellier (stockage ou activité non définie), colombier, bâtis sur poteaux (greniers ou ateliers), puits (alimentation en eau), mare (au centre réserve d'eau pour les bêtes) et fosse à fumier (à l'écart, derrière les granges).

Le parcellaire environnant n'est pas clairement défini. La zone de plantation (vignes ou verger) est localisée à proximité de cette exploitation mais aussi de l'exploitation des "Gâts".

LA BATTERIE DE CUISINE
ÉTUDE COMPARATIVE DES DEUX CORPUS
(Dorothée FACQUEZ)

L'étude céramologique a été suivie les deux années consécutives (1998 et 1999) par Dorothée Facquez. Cette étude a fait l'objet d'un DEA soutenu en 2000 à l'université de Paris 1 Sorbonne. Seuls les résultats synthétiques sont repris ici, les descriptions détaillées sont fournies en annexes.

L'ENSEMBLE CÉRAMIQUE DE LA FERME DES "GATS"

Les résultats obtenus, proviennent d'un petit corpus (soixante-dix formes pour dix-neuf structures). C'est pourquoi, il faut rester très prudent sur les données, et considérer chaque information comme une hypothèse de travail susceptible d'évoluer. Les ensembles traités ont mis en évidence deux phases de datation, l'une correspondant à l'occupation de la ferme (seconde moitié du XVIe siècle - première moitié du XVIIe siècle), l'autre à son abandon définitif (fin XVIIe siècle - XVIIIe siècle). Cette répartition entre les différents ensembles est liée à la présence ou à l'absence de faïence (fig. 35, 36 et 37[4]).

Si l'on considère maintenant ces céramiques trouvées non plus comme élément datant mais comme une entité propre, il s'en dégage plusieurs constatations.

La morphologie des différents vases dessinés reste dans son ensemble assez variée tant du point de vue de la lèvre que du col. Cette remarque est peut-être un facteur déterminant de la multiplicité des formes pour cette période. Un phénomène de standardisation ne pourrait être visible que sur une plus grande échelle (échantillon plus conséquent). En revanche, la spécificité des récipients est beaucoup plus restreinte, et correspond peut-être à un instantané tronqué de la vaisselle de cette époque.

Les éléments de la « batterie de cuisine » moderne regroupent dans le cas présent, les trois critères distinctifs de ce mobilier, en proportion inégale (fig. 38) :

les vases de stockage peu nombreux : saloir et « albarelle » en grès du Beauvaisis, pot à gouttière sommitale du groupe 12 et pot à petites anses du groupe 17.

La répartition selon trois groupes techno-typologiques trouve une explication dans le cas du grès du Beauvaisis. Sa pâte, très dure et très cuite, possède un degré d'imperméabilité assez élevé, qui favorise la conservation des ingrédients. Pour les autres groupes, il est encore difficile de trouver une explication à ce choix.

- ***les récipients pour la préparation culinaire*** sont eux aussi peu nombreux : pots à une anse (« coquemar ») du groupe 12 et 14, marmite tripode et couvercle du groupe 14.

La présence privilégiée des pâtes sableuses, est peut - être un critère déterminant, mais reste encore faible pour être plus expansif.

- ***les plats pour la présentation et la consommation sur la table*** sont plus abondants et d'une plus grande variété : plats et assiettes en pâte blanche fine et en pâte claire sableuse, cruches-pichets en grès du Beauvaisis et en pâte blanche fine, jattes à anse(s) ou bassins en pâte blanche fine, bouteilles en grès ; coupes en grès et en pâte blanche fine, bol (Gr. 4 et 12), et jatte (Gr. 5 et 12).

4 - Les descriptions de pâtes se retrouvent en annexe.

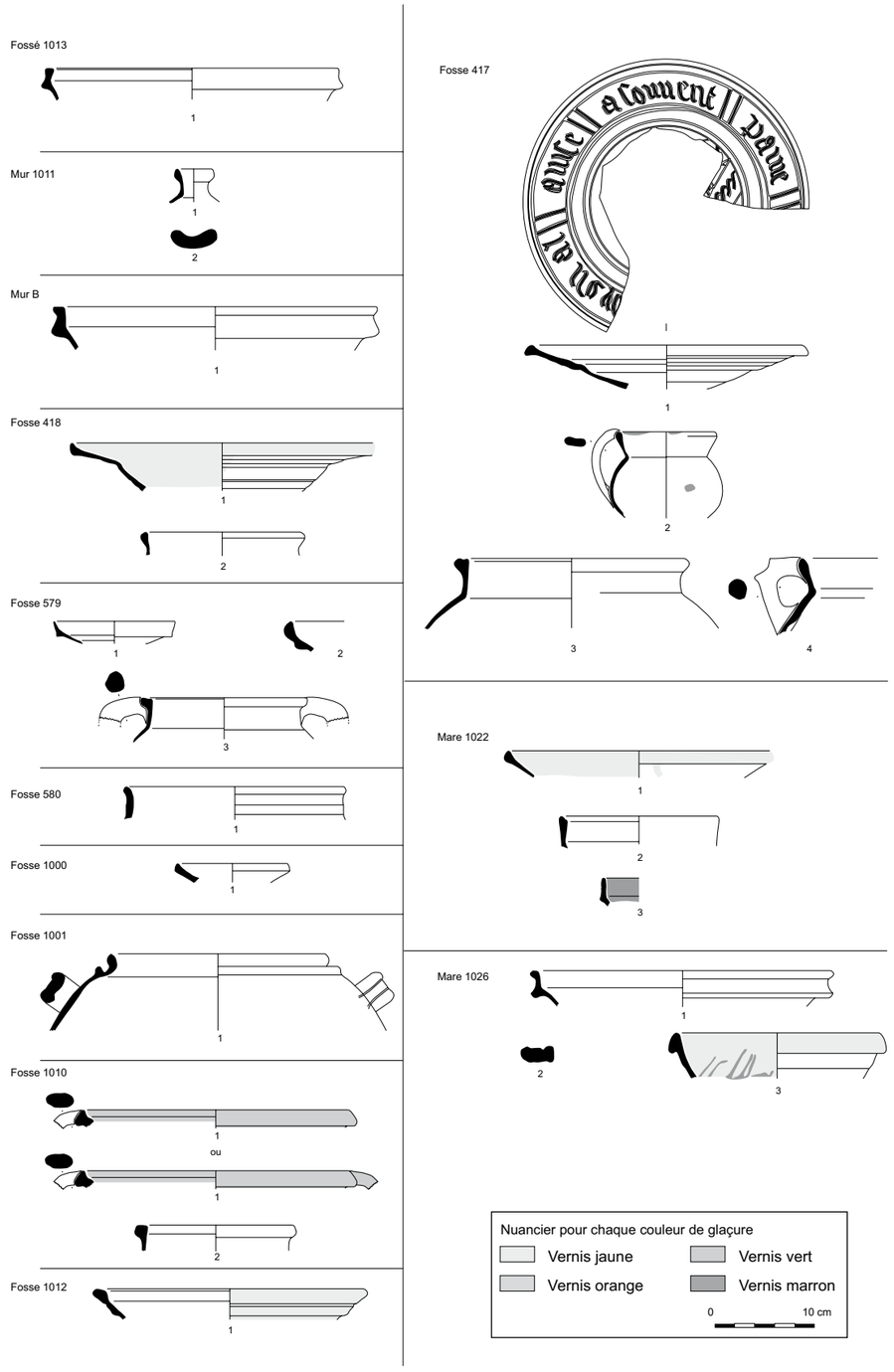

Fig. 35 - Le mobilier céramique de la ferme des "Gâts" (*D.F.*).

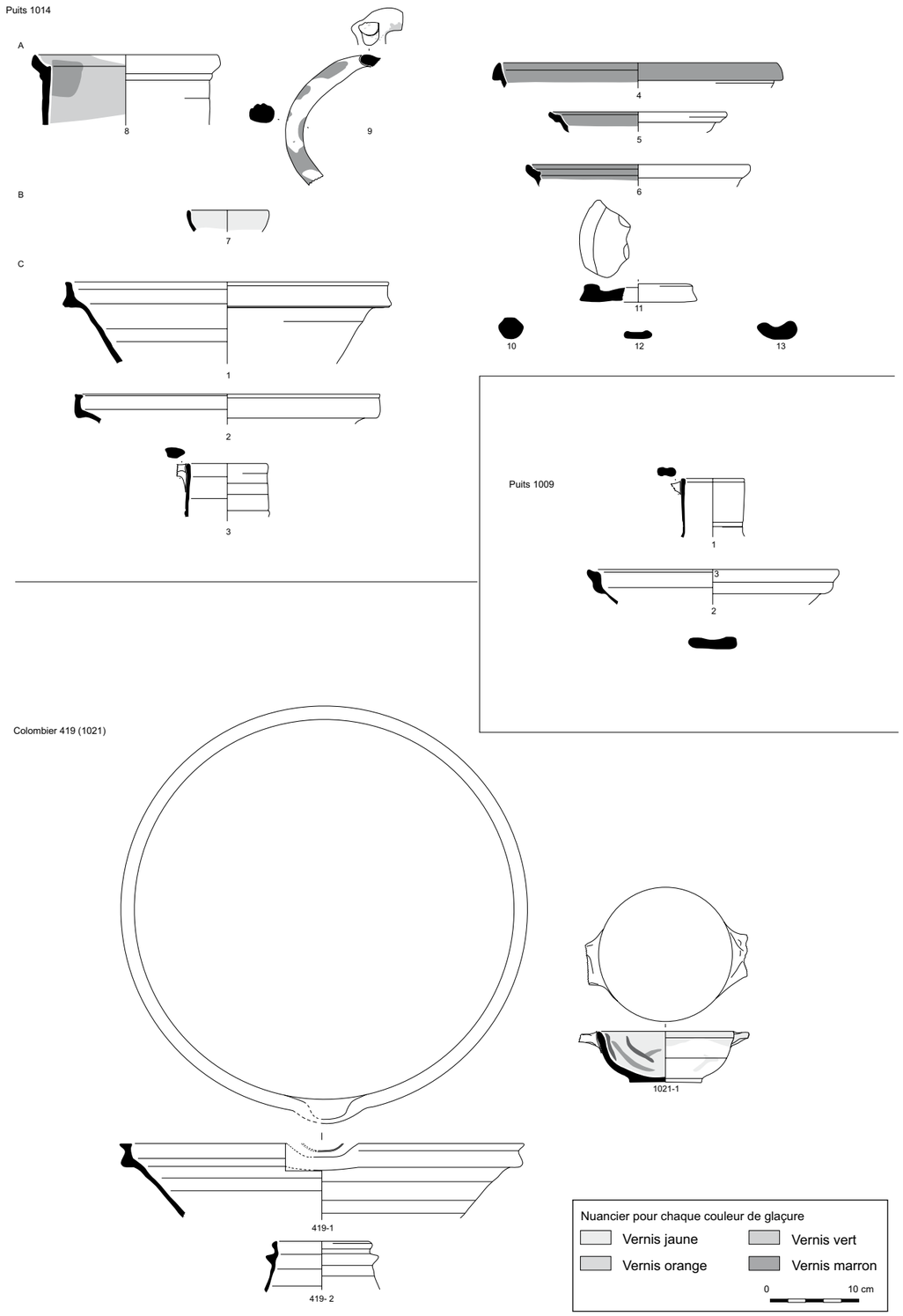

Fig. 36 - Le mobilier céramique de la ferme des "Gâts" (*D.F.*).

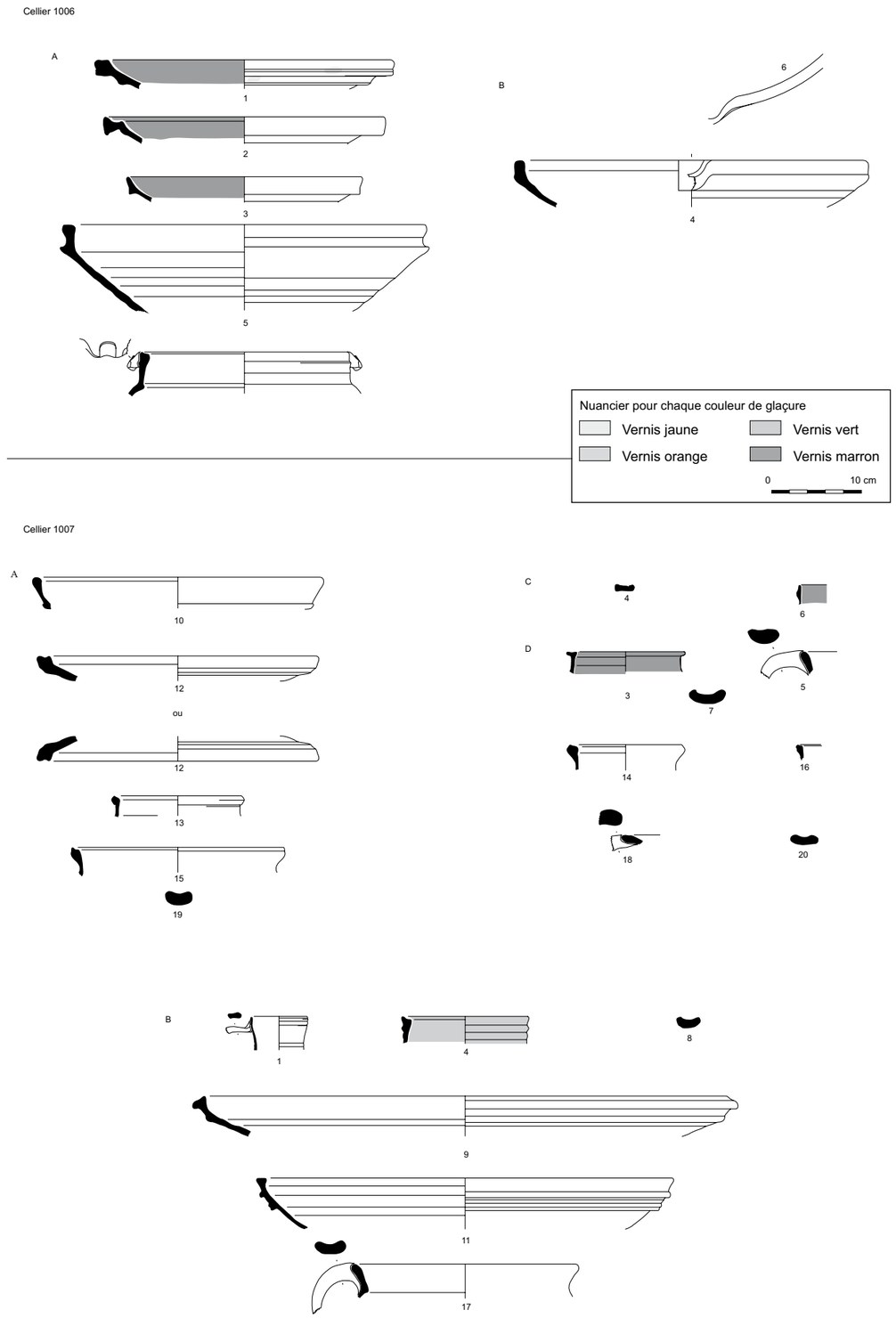

Fig. 37 - Le mobilier céramique de la ferme des "Gâts" (*D.F.*).

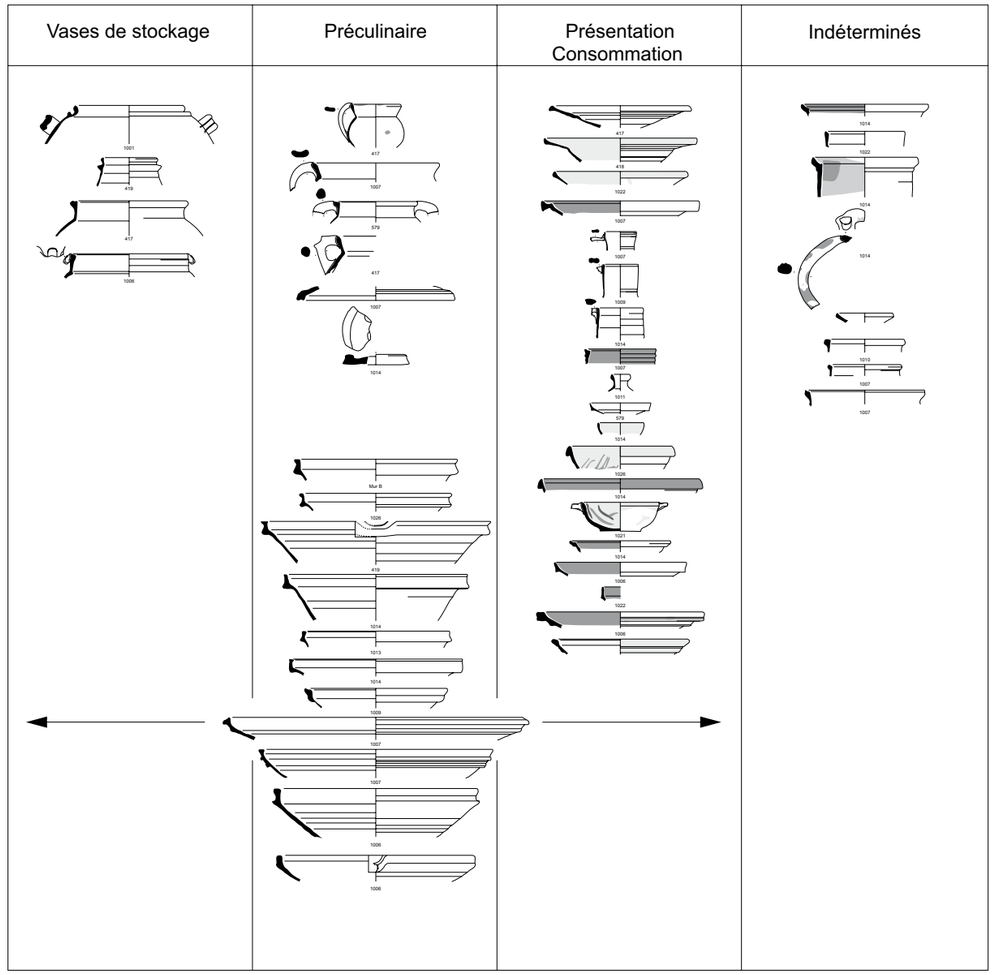

Fig. 38 - Récapitulatif typo-fonctionnel de la vaisselle des "Gâts" (*D.F.*).

Dans cette catégorie se rassemble la quasi-totalité des groupes techno-typologiques de ce site. La présence de la glaçure à l'intérieur des récipients joue un rôle prépondérant pour leur étanchéité. Un raisonnement similaire est à apliquer pour le grès du Beauvaisis qui s'associe aux récipients pouvant contenir des liquides (cruche-pichet, coupes). Il est à remarquer que tous les vases appartenant à cette catégorie sont pourvus soit d'une glaçure interne, ou sont en grès du Beauvaisis (à deux exceptions près).

Des récipients un peu atypiques tels que les tèles (ou couvre-feux, *cf. supra*) sont à ranger dans les trois catégories précédemment retenues. À chaque instant donné, leur interchangeabilité fonctionnelle peut être attestée (*cf. supra*). D'autres vases, au contraire n'ont pu rentrer dans aucune de ces catégories par manque d'élément classifiant.

En dehors, de ces considérations « morpho-fonctionnelles », l'étude de ce lot céramique a permis de mettre en lumière quelques échanges commerciaux préférentiels. Sur l'ensemble étudié, sept groupes techno-typologiques ont été dénombrés. Pour certains d'entre eux, leur zone de production est bien connue. Les groupes 1, 2 et 4 se rattachent avec certitude à la zone géologique du pays de Bray. De même, le groupe 14 peut sans trop d'erreur se localiser dans le Noyonnais. Les trois derniers groupes (5, 12 et 17) sont plus aléatoirement localisables. Plusieurs hypothèses peuvent être émises, soit ils sont liés à la zone de production « compiègno-noyonnaise », soit ils appartiennent aux productions franciliennes (Gr. 12, constat visuel de Marie-Christine Lacroix).

En fonction, de l'étude menée, il est possible de constater une légère dominance des pâtes sableuses,

et par conséquent des productions locales, si l'on retient la première hypothèse énoncée. Cette suggestion mettrait en évidence deux zones d'influence : le pays de Bray et la région « compiègno-noyonnaise ». Dans l'autre cas de figure, les zones d'influences seraient plus disparates (Noyonnais, pays de Bray, région francilienne …) avec un léger avantage pour la région brayonne.

L'échantillon restant somme toute très restreint, il serait délicat de vouloir interpréter plus exhaustivement ces données, et de mettre en place des schémas commerciaux liés aux établissements agricoles de cette époque.

L'ENSEMBLE CÉRAMIQUE DE LA FERME DE "LA PLAINE D'HERNEUSE"

Une étude exhaustive de l'ensemble du mobilier céramique pour le site de Verberie «La plaine d'Herneuse», a permis de distinguer trois grandes phases chronologiques. L'horizon le plus ancien, le plus précis aussi, est daté de la seconde moitié du XVIe siècle - début XVIIe siècle. Il a livré, l'échantillon céramique le plus dense au sein duquel sont regroupées toutes les catégories spécifiques de la batterie de cuisine, mais non en proportions équilibrées (fig. 39 à 43)[5].

La céramique domestique est séparée en trois grands groupes fonctionnels :

- la vaisselle de table (présentation/consommation)
- la vaisselle de stockage
- la vaisselle culinaire (préparation des mets).

Mais, la représentativité de chacun de ces types n'est ni proportionnelle, ni même très abondante.

En effet, peu de plats, assiettes ou bols en céramique ont été trouvés sur l'ensemble des structures de la phase 1. Il est bon de rappeler, que pour ces périodes historiques, la vaisselle en céramique n'est pas la seule solution offerte au consommateur. Les inventaires après décès de la ville d'Amiens en sont l'illustre représentation. Rares sont les familles ne possédant pas quelques plats, assiettes, gattelettes, gobelets en étain voire en argent, dans les contextes urbains. L'une des hypothèses possible pour expliquer cette faible représentativité de la vaisselle de table, sur le site de "La Plaine d'Herneuse" peut directement être liée à l'association de ces objets avec des récipients métalliques non conservés. Les autres hypothèses sont davantage liées à l'état de conservation du site, et aux méthodes de rejets, non privilégiantes pour la vaisselle de présentation/consommation.

Les groupes techno-typologiques associés aux formes du service de table sont au nombre de cinq. Trois d'entre eux (Gr. 4, Gr. 5, et Gr. 12) concernent directement les plats, bols et assiettes, les deux autres (Gr. 1 et Gr. 17) sont plus spécifiques des récipients pour les liquides (gourde et cruche/cruchon). Les zones de production de ces vases sont de trois provenances distinctes : le pays de Bray, le noyonnais/compiégnois, et l'Île-de-France ou l'Artois (?).

Les deux autres utilisations possibles de la vaisselle sont mieux représentées quantitativement. Toutefois l'échantillon des formes s'avère peu diversifié pour la vaisselle de stockage (oules, pot à tenon digité, et sinot) et l'absence de saloir est consécutive sans doute de la présence d'autres matériaux[6]. Les groupes techno-typologiques sont au nombre de trois, distincts pour chacune des formes (Gr. 12 pour les oules, Gr. 1 pour le sinot, et Gr. 14 pour le pot à tenon digité) et de provenance diverse : le pays brayon et la zone compiégno-noyonnaise.

La vaisselle de préparation, pour cette période chronologique est plus diversifiée, mais la morphologie générale semble peu variée. De cet ensemble de formes, on peut distinguer :

- les pièces pour broyer (mortier) et préparer les mets (jatte)
- les pièces pour la cuisson avec l'intermédiaire de la crémaillère (coquemar à anse coudée ou bifide, et marmite tripode).

Les formes de coquemar à anse coudée et la marmite tripode pourraient appartenir aux productions locales (Gr. 14), le coquemar tripode à anse bifide appartiendrait plutôt à la région brayonne (Gr. 12). Les mortiers eux sont indifféremment présents sur les deux zones potières (Gr. 12 et Gr. 18).

Au-delà, d'un statut bien défini, la tèle à lait présente une multitude de fonctions. Son utilisation première comme réceptacle pour le lait peut être détournée vers d'autres rôles (plat à lessive, Lacroix 1997). Cette forme céramique semble indépendante de la zone de production. En effet, sa fabrication est réalisée aussi bien en grès du Beauvaisis, en pâte claire sableuse, qu'en pâte beige grisé très sableuse.

D'autres récipients en céramique ont des fonctions culinaires réduites à néant puisqu' ils sont utilisés soit pour l'éclairage (les lampes à huile à bec pincé), soit pour les préparations d'apothicaire ou la parure (les pots à onguent ou albarelles) soit pour rassembler les bêtes (le cor (?) en grès du Beauvaisis).

Les deux horizons suivants sont plus difficilement discernables (l'un seconde moitié du XVIIe siècle

5 - Les descriptions de pâtes se retrouvent en annexe.

6 - Dans les inventaires après décès, la mention du saloir n'est jamais concomitante de la céramique.

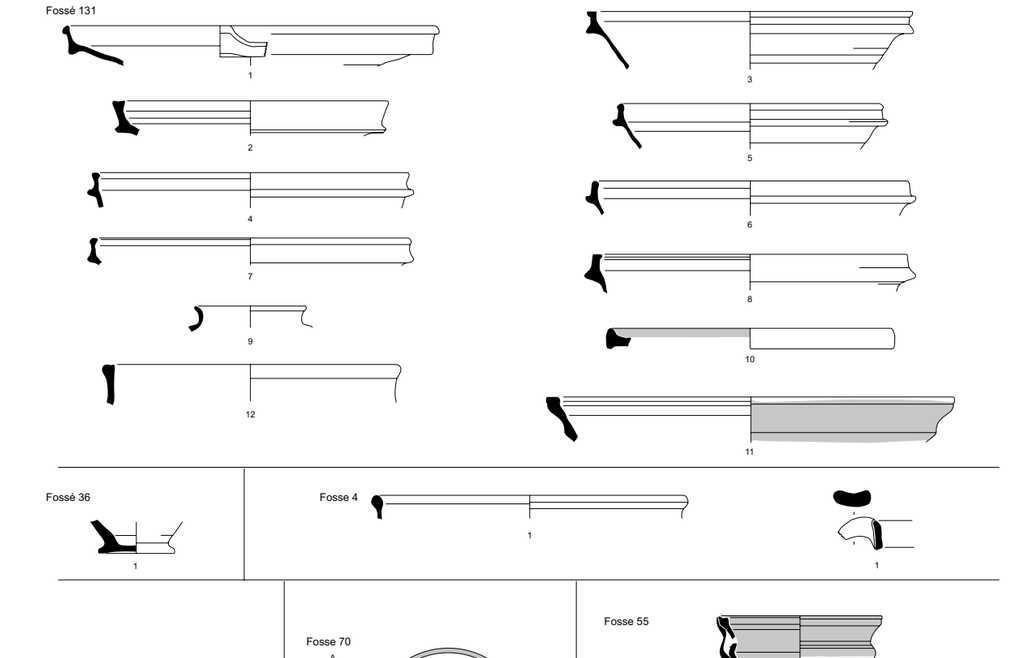

Fig. 39 - Le mobilier céramique de la ferme de la "Plaine d'Herneuse" (*D.F.*).

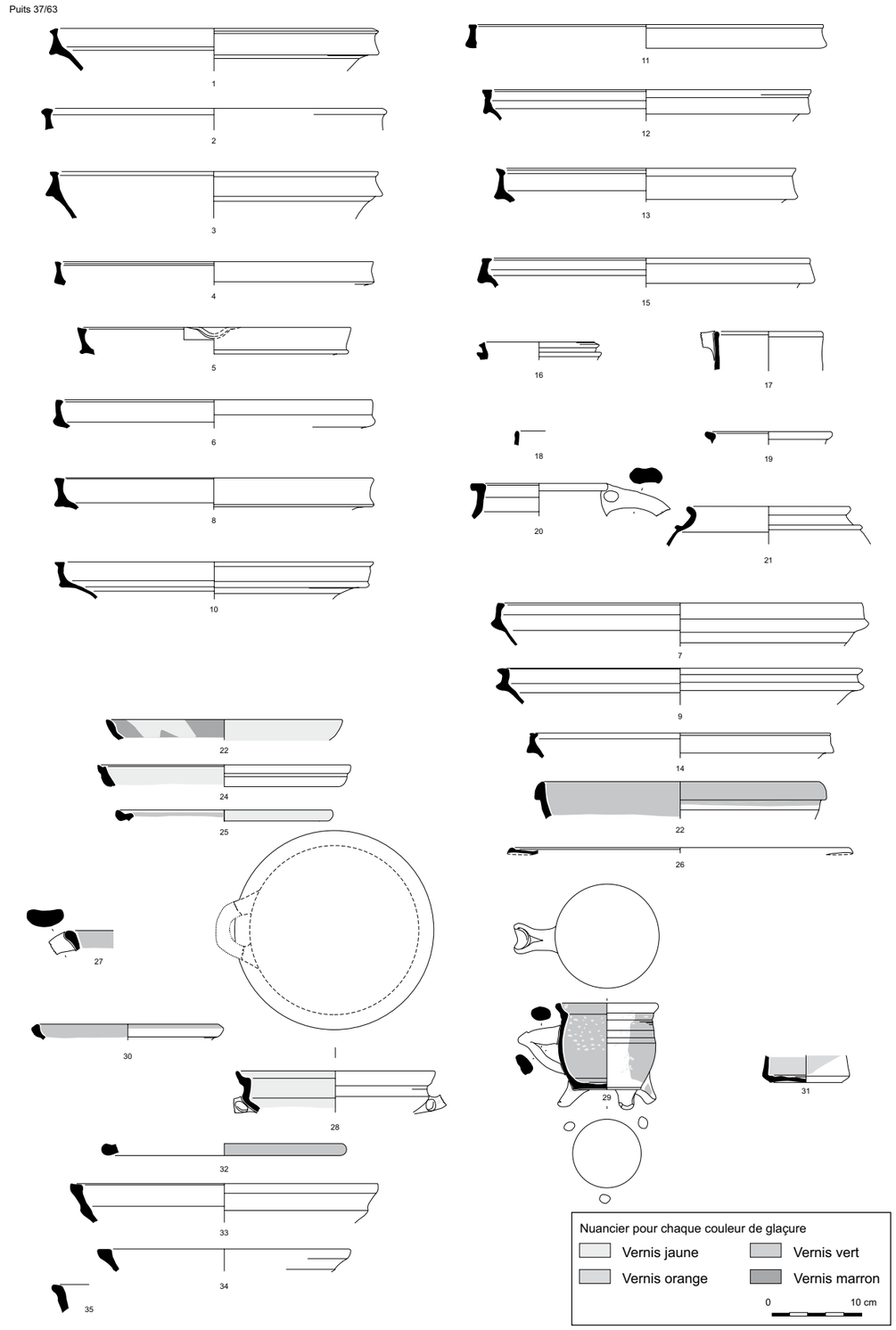

Fig. 40 - Le mobilier céramique de la ferme de la "Plaine d'Herneuse" (*D.F.*).

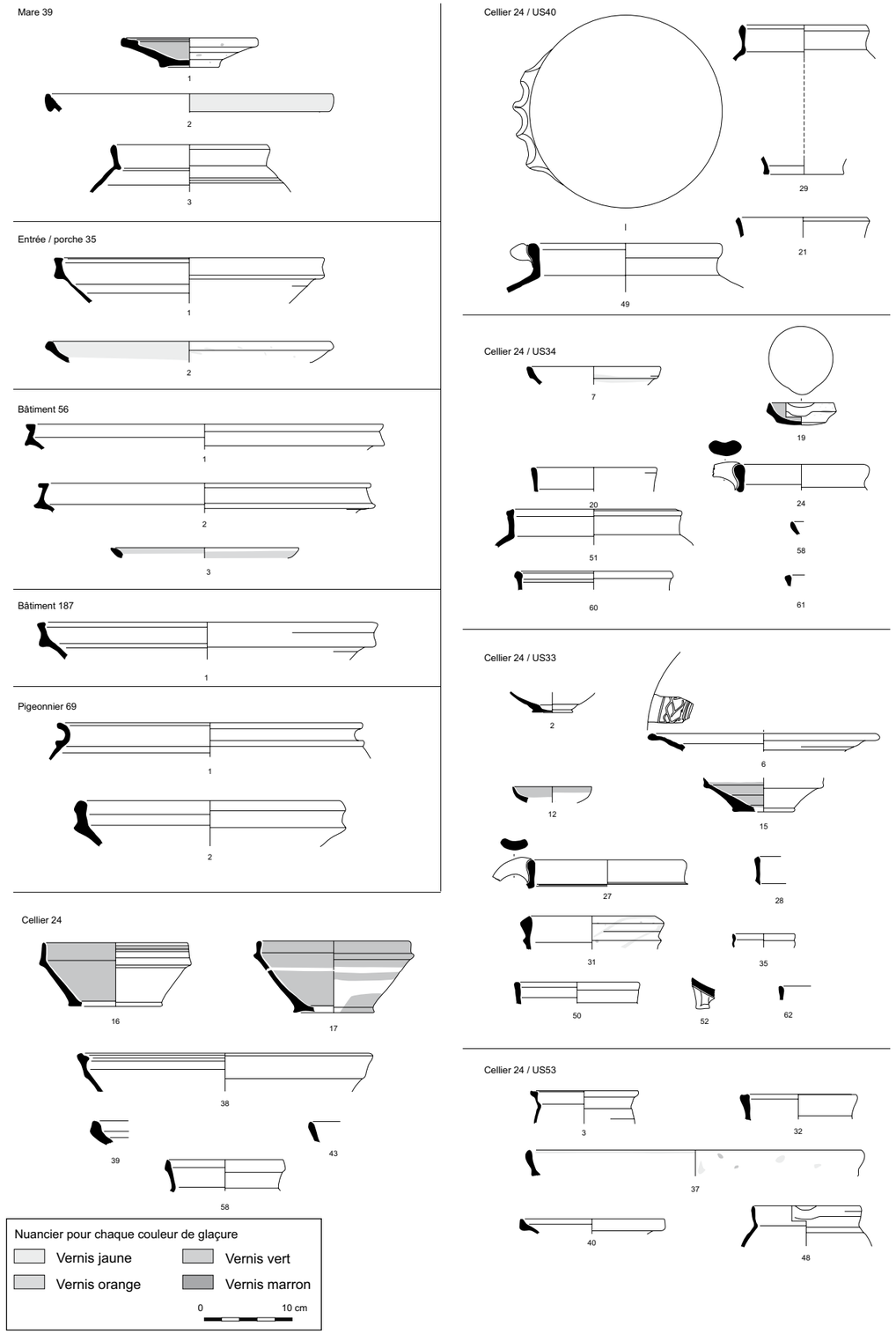

Fig. 41 - Le mobilier céramique de la ferme de la "Plaine d'Herneuse" (*D.F.*).

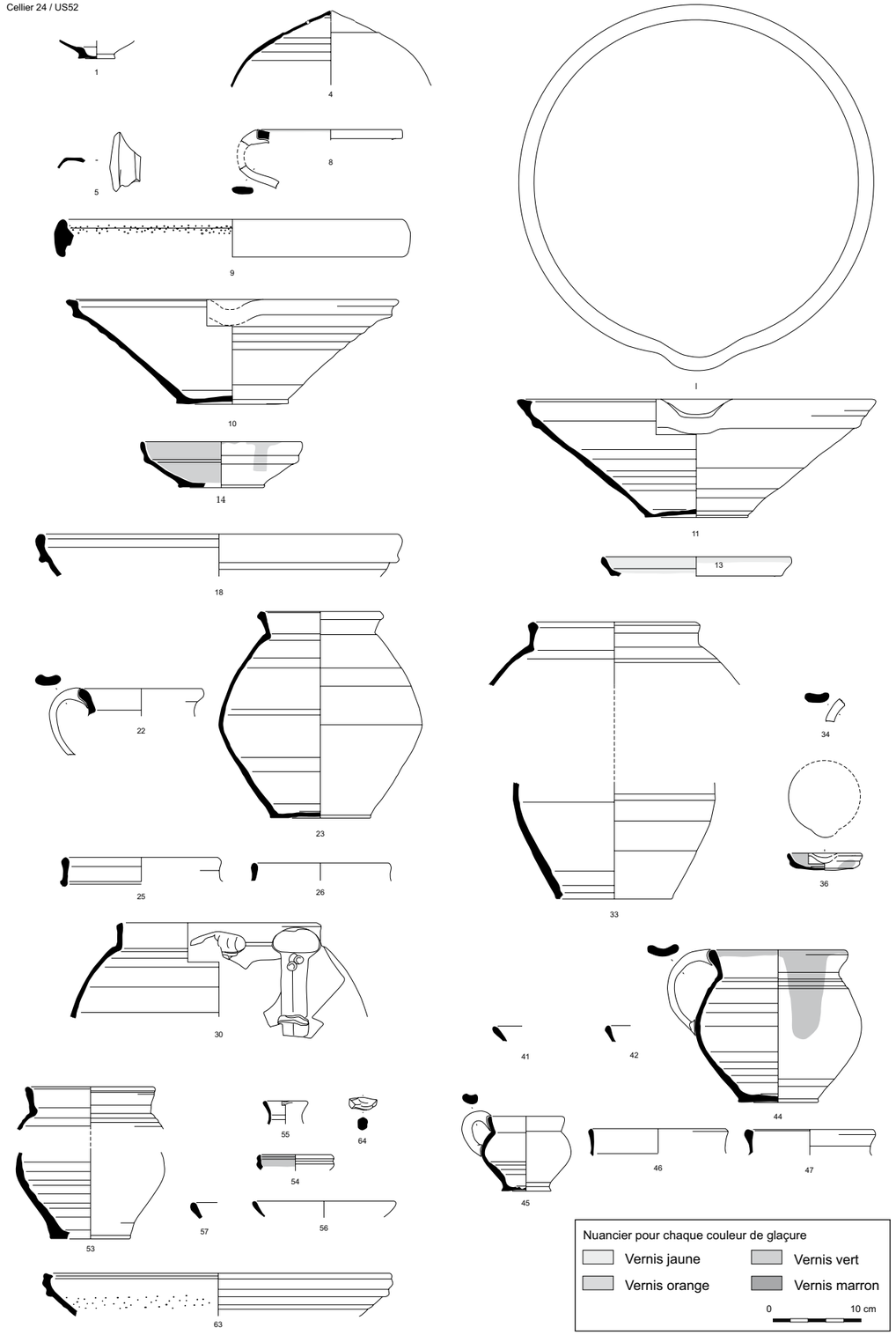

Fig. 42 - Le mobilier céramique de la ferme de la "Plaine d'Herneuse" (*D.F.*).

Grès du Beauvaisis	Groupe 1	Pâte très cuite, très dense, beige et / ou gris, dure, dégraissant très fin, peu abondant, quelques inclusions diverses : calcaire, chamotte grains noirs, surface lisse grésée, grise ou beige, avec parfois des coups de feu.
Grès Haut Normand	Groupe 2	Pâte sandwichée, beige et gris, très cuite, très dense, dégraissant très fin, peu abondant, quelques inclusions : calcaire, grains noirs, surface brune lissée.
Pâte blanche fine	Groupe 4	Pâte blanche fine, bien cuite, très serrée, dégraissant peu abondant, surface claire lisse, recouverte d'une glaçure de couleur variable.
Pâte blanche très sableuse glaçurée	Groupe 5	Pâte blanche légèrement friable, bien cuite, dégraissant très fin, très abondant, rares inclusions noires, surface claire recouverte d'une glaçure verte.
Pâte brune très sableuse	Groupe 8	Pâte très cuite, argile mélangée : orangé clair/brun-orangé crème, dégraissant sableux abondant, fin, quelques grosses inclusions diverses.
Pâte jaune orangé très cuite	Groupe 9	Pâte jaune orangé, bien cuite, dense, à cassure franche, dégraissant fin à très fin, peu abondant, quelques inclusions noirâtres. Surface orangée.
Pâte claire sableuse	Groupe 12	Pâte bien cuite, dense, argile mélangée ? (blanche et /ou rosée), dégraissant fin à très fin, variable, inclusions hétérogènes : cha--motte, grains calcaires, surface claire.
Pâte beige grisé très sableuse	Groupe 14	Pâte bien cuite, cœur gris bleuté, franges de couleur variable (beige, blanche, rosée …), compacte, dégraissant fin très abon--dant, inclusions diverses : chamotte, calcaire, oxyde de fer, sur--face légèrement rugueuse.
Pâte rouge sableuse	Groupe 22	Pâte à cœur beige, franges rouge orangés, fond sableux très fin blanc très abondant, inclusions diverses et hétérogènes d'oxyde de fer, de calcaire et de chamotte rouge.
Pâte noire sableuse	Groupe 17	Pâte bien cuite, de couleur variable (cœur gris, franges rosées ou noires), dégraissant sableux fin,à grains arrondis, abondant, quel--ques inclusions hétérogènes : calcaire lamellaire rubéfié ? , cha--motte, surface boursoufflée.
Pâte noire litée	Groupe 18	Pâte noire, litée, mal cuite, cassures friables, dégraissant sableux fin, très abondant, avec quelques petits quartz brillants en surface
Pâte orangée limoneuse	Groupe 20	Pâte orangée, limoneuse, très poreuse, dégraissant hétérogène sable, silexoïdes, calcaire, chamotte, oxyde de fer, quartz, et nombreux micas blancs apparents, surface sombre ou engobée.

Fig. 43 - Récapitulatif des groupes de pâtes (*D.F.*).

et l'autre plutôt XVIIIe siècle). Les quantités et les formes céramiques moins abondantes ne permettent pas de dresser un catalogue exhaustif.

Une forme semble prédominer dans le corpus : la tèle à lait le plus souvent fabriqué en grès du Beauvaisis pour cette phase chronologique. Peu de formes hautes sont représentées : quelques cruches/pichets en grès et pots de conserve (saloir ?) en grès du Beauvaisis.

Pour la phase la plus récente, l'apparition de faïence blanche ou brune est à constater, avec un petit lot de formes (fond et bord de pot).

Il ressort de cette étude sur le complexe agricole de Verberie "La Plaine d'Herneuse", que les zones de production dominantes évoluent très légèrement d'une période à l'autre.

Pour la première phase, la concurrence entre le pays de Bray et la zone locale (Noyon/Compiègne) n'est pas très marquée, pour les phases plus récentes, le grès du Beauvaisis semble supplanter le reste des productions.

UNE BATTERIE DE CUISINE IDENTIQUE ?

Les deux établissements semblent avoir fonctionné en même temps, les datations des niveaux d'occupation couvrent la seconde moitié du XVIe siècle jusqu'à la fin XVIIe siècle et les couches d'abandon concernent l'intervalle chronologique fin XVIIe siècle - début XVIIIe siècle. La ferme des "Gâts" offre un corpus nettement moins abondant que celui de "La Plaine d'Herneuse". Ce dernier est lui-même assez restreint. L'érosion a fortement touché les deux établissements ; aucun sol d'habitation n'est conservé.

Les témoins céramiques mettent en évidence trois zones d'approvisionnement comparable pour les deux fermes le pays de Bray, la région « compiègno-noyonnaise » et le Beauvaisis.

La ferme des "Gâts" montre une proportion plus importante de vaisselle de préparation que celle de "La Plaine d'Herneuse" où le stockage et la préparation sont mieux représentés. Cette différence peut s'expliquer par la faiblesse des deux échantillons et par un hasard de conservation : les lots ayant livré le plus de céramique à "La Plaine d'Herneuse" sont le cellier et le puits ; pour "Les Gâts", les rejets sont plus dispersés.

Si différence de statut il y a pu avoir entre les deux fermes, elle ne s'illustre pas au travers du mobilier céramique. Dans les deux cas, l'étude était indispensable car ce type de découverte est encore bien rare mais le corpus pâtit de la forte érosion des vestiges.

BÉTAILS ET POISSONS
ÉTUDE ARCHEOZOOLOGIQUE
(Benoît CLAVEL, Gaëtan JOUANIN)

INTRODUCTION

Les découvertes fauniques réalisées au sein des vestiges de la ferme de "La plaine d'Herneuse", constituent une source documentaire de première importance pour la période moderne. Ces fosses ont livré plusieurs centaines d'ossements animaux et notamment des squelettes complets ou quasi-complets de différentes espèces domestiques. Deux types de vestiges ont été collectés : les restes ramassés à vue lors de la fouille et les fragments osseux recueillis par la méthode de tamisage des sédiments. Le corpus provenant de la fouille de la ferme des "Gâts" n'est pas suffisamment important ni représentatif pour constituer une étude. Les rares éléments de faune ne seront cités qu'à titre comparatif.

PRÉSENTATION DES DONNÉES

Les restes collectés à la main

L'ensemble des structures de ce complexe agricole de l'élection de Compiègne a livré un total de 1 245 restes osseux collectés manuellement (pour un poids total de 28 274 g), dont plus de 80 % ont été déterminés. Les rares sites ruraux des périodes modernes livrent des ossements en quantité généralement assez limitée. Habituellement, à côté des déchets culinaires, il est très fréquent de retrouver des restes d'animaux non consommés, sous forme de squelettes ou d'ensembles anatomiques. Parmi les bêtes non consommées, les commensaux comme les chiens et les chats ont pu faire l'objet d'une régulation de population ou sont morts de vieillesse ou de maladie. Il y a ensuite les animaux, qui habituellement consommés, ont été jetés entiers, une maladie contagieuse pouvant, par exemple, être à l'origine de leur évacuation.

Ainsi, cinq fosses ont reçu les dépouilles de plusieurs animaux dont voici le détail :

- la fosse 9 avec les squelettes de deux moutons, un adulte de 4-6 ans et un jeune de 1-2 ans
- la fosse 26 avec un squelette de mouton adulte
- la fosse 52 avec un squelette de cheval adulte
- la fosse 125 avec un squelette de mouton sub-adulte âgé de 4-6 ans (d'après l'usure dentaire) ou de 3-4 ans (d'après le degré d'épiphysation des os)
- la fosse 126 avec un squelette de porcelet de 6 mois environ.

Sur la ferme des "Gâts", une seule fosse à carcasse a été observée : la fosse 420 a livré un squelette complet de jeune bovidé. La fosse 1012 n'ayant fourni qu'un crâne de bovidé.

Les remplissages d'autres fosses mêlent indistinctement les squelettes complets ou quasiment complets et des rejets alimentaires d'espèces différentes ou non. Ainsi, associés à des rejets d'assiettes ou de préparation culinaire, les

Ensembles anatomiques : ex. pour la St. 123 : NR = 19 (1) soit 1 ensemble anatomique constitué de 19 pièces osseuses pour 133 g																								
N° structure	St. 1		St. 8		St. 9		St. 24		St. 26		Fosse 52		St. 55		St. 123		St. 125		St. 126		St. 128	
Dénombrement	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids	NR	Poids
Porc																			55 (1)	65		
Mouton			96 (1)	308	87 (2)	761	62 (1)	212	65 (1)	319					19 (1)	133	81 (1)	404				
Cheval	23 (1)	3563									100 (1)	4835	185 (1)	9966								
Chat																					9 (1)	8

Fig. 44 - Les ensembles anatomiques par structures (NR : nombre de restes ; poids des restes en gramme) (*B.C./INRAP*).

PIECES ISOLEES

N° structure		St. 1		St. 4		St. 8		St. 10		St. 27		St. 35		St. 37		St. 39		St. 52		St. 53		St. 55	
Dénombrement		NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)
Bœuf	*Bos taurus*	1	26					1	51							1	8					1	64
Porc	*Sus scrofa domesticus*	2	11			3	2			2	18			2	14			2	14	1	2	3	5
Caprinés	*Caprini*	2	19																			3	5
Cheval	*Equus caballus*	7	1517											2	14					3	601		
Equidés	*Equidae*			1	12																		
Chien	*Canis familiaris*													5	83					1	5		
Chat	*Felis catus*					1	0,5															3	4
Lapin	*Oryctolagus cuniculus*											1	—										
Lièvre	*Lepus europaeus*	3	2																				
Renard	*Vulpes vulpes*																						
Coq domestique	*Gallus domesticus*																					1	1
Pigeon biset	*Colomba livia*																						
Perdrix grise	*Perdix perdix*																						
Total déterminés		**15**	**1575**	**1**	**12**	**4**	**2,5**	**1**	**51**	**2**	**18**	**1**	**0**	**7**	**97**	**1**	**8**	**2**	**14**	**5**	**608**	**13**	**79**
Indéterminés grand bétail														1	19	1	2			1	8		
Indéterminés petit bétail														2	4			1	1				
Indéterminés oiseaux																							
Indéterminés		7	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	23	1	2	1	1	1	8	0	0
Total indéterminés		**7**	**3**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**0**	**3**	**23**	**1**	**2**	**1**	**1**	**1**	**8**	**0**	**0**

PIECES ISOLEES

N° structure		St. 56		TP 59		TP 60		St. 64		St. 100		St. 123		St. 124		St. 128		St. 131		St. 159	
Dénombrement		NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)	NR	Poids (g)
Bœuf	*Bos taurus*							28	810			1	66			4	1391			2	429
Porc	*Sus scrofa domesticus*	1	2																		
Caprinés	*Caprini*							1	3			1	1	2	21	2	13	4	11		
Cheval	*Equus caballus*															3	451	1	28		
Equidés	*Equidae*																				
Chien	*Canis familiaris*																				
Chat	*Felis catus*																				
Lapin	*Oryctolagus cuniculus*																	1	6		
Lièvre	*Lepus europaeus*																				
Renard	*Vulpes vulpes*															3	1				
Coq domestique	*Gallus domesticus*																				
Pigeon biset	*Colomba livia*																				
Perdrix grise	*Perdix perdix*																				
Total déterminés		**1**	**2**	**0**	**0**	**0**	**0**	**2**	**813**	**0**	**0**	**2**	**67**	**2**	**21**	**12**	**1856**	**6**	**45**	**2**	**429**
Indéterminés grand bétail		1	3					100	295		1							1	5		
Indéterminés petit bétail				1	2	1	2									1	0,5	2	3		
Indéterminés oiseaux																					
Indéterminés																16	12				
Total indéterminés		**1**	**3**	**1**	**2**	**1**	**2**	**100**	**295**	**0**	**1**	**0**	**0**	**0**	**0**	**17**	**12,5**	**3**	**8**	**0**	**0**

Fig. 45 - Répartition des restes des espèces dans les différents remplissages des structures. (*B.C./INRAP*).

éléments d'un squelette de cheval adulte ont été découverts dans la structure 1, un squelette d'agneau âgé de 6-12 mois dans la structure 8, un squelette de mouton adulte dans la structure 24, les éléments d'un squelette de cheval d'environ 3 ans dans la structure 55, quelques fragments en connexion d'un mouton dans la structure 123 et enfin un jeune chat dans la structure 128.

La description fait donc apparaître la présence de 12 ensembles anatomiques représentés par 782 fragments osseux, pour une masse totale de plus de 20 kg (fig. 44). Les autres restes isolés, dont la grande majorité est fragmentée et découpée, sont au nombre de 463 et sont répartis entre 22 structures (fig. 45).

Le contenu de l'une d'entre-elles se démarque par un nombre plus élevé d'ossements. Interprétée comme étant un cellier, la construction 24 se situe dans le secteur ouest du complexe agraire. La faune recueillie (fig. 46) regroupe 221 os, soit près de la moitié des pièces de l'ensemble du corpus osseux (ensembles anatomiques exclus). La pertinence d'un échantillon aussi modeste est nécessairement aléatoire lorsqu'il convient de discourir sur la situation économique et alimentaire des habitants de cette ferme. Cependant, la structure 24 servira de guide analytique à notre étude car elle présente l'avantage d'être le témoin le plus pertinent de la période d'occupation du site. Les échantillons issus des autres ensembles seront examinés dans leur globalité en regard des informations qu'aura livré le cellier 24. Hormis donc les carcasses entières ou leurs éléments épars, les fouilles n'ont livré qu'à peine plus de 430 restes osseux d'animaux consommés, dont seulement un peu plus de la moitié a pu être déterminée. La masse totale de l'ensemble avoisine 5 kg. Le poids moyen d'un reste indéterminé est de 2,3 g.

Les vestiges collectés par tamisage : le cas de la structure 24

C'est une nouvelle fois le cellier 24 qui a fait l'objet de l'attention particulière des archéologues. Lors de la fouille, des éléments ténus et fragiles de poissons sont apparus motivant alors le prélèvement de 154 litres de sédiments dans la couche du fond liée à l'utilisation (US. 52).

La manière la plus facile et la moins longue d'extraire des vestiges osseux de poissons consiste à prendre des échantillons de terre et à les rincer sur un tamis à mailles fines. Il est généralement admis qu'il est préférable de tamiser d'assez grandes quantités de sédiments pour atteindre un assemblage représentatif. La recherche d'ichtyofaune a nécessité un tamisage fin sous eau des sédiments jusqu'à une maille de 0,5 mm. Les refus de tamis de la fraction grossière de 1,5 mm ont été intégralement triés, les fractions fines de 0,5 mm ont dû être sous échantillonnées pour accélérer le tri.

Au total, 131 restes de poissons marins et dulçaquicoles ont été dénombrés appartenant à plusieurs familles.

Verberie : Plaine d'Herneuse, XVIIe s., cellier 24		N.R.	% N.R.	Poids (g)	% Poids	Poids moyen
Bœuf	*Bos taurus*	37	24,5	924	60,5	25,0
Porc	*Sus scrofa domesticus*	45	29,8	340	22,3	7,6
Caprinés	*Caprini*	33	21,9	157	10,3	4,8
plus 1 ensemble anatomique (constitué de 62 pièces osseuses pour 212 g)						
Cheval	*Equus caballus*	2	1,3	59	3,9	29,5
Chien	*Canis familiaris*	1	0,7	15	1,0	
Lapin	*Oryctolagus cuniculus*	6	4,0	1	0,1	
			0,0			
Coq domestique	*Gallus domesticus*	25	16,6	29	1,9	
Pigeon biset	*Colomba livia*	1	0,7	0,5	0,0	
Perdrix grise	*Perdix perdix*	1	0,7	1	0,1	
Total déterminés		151	68,3	1526,5	93,0	10,1
Indéterminés grand bétail		12	5,4	61	3,7	5,1
Indéterminés petit bétail		16	7,2	27	1,6	1,7
Indéterminés oiseaux		1	0,5	0,5	0,0	0,5
Indéterminés		41	18,6	27	1,6	0,7
Total		221	100	1642	100	

Fig. 46 - Répartition des espèces du remplissages du cellier 24 (*B.C./INRAP*).

Le taux de détermination est ici assez faible puisqu'il atteint 28 %. Cela traduit une altération importante de l'os. La densité des restes déterminés par litre (0,2) indique, en outre, une mauvaise conservation des tissus osseux. Nous sommes dans un cas particulier de sol d'occupation en milieu rural où le taux de détermination est faible et la densité en restes de poissons déterminés par litre peu élevée. En outre, les effets de la conservation différentielle sont très probablement à l'origine des disparités dans la représentation anatomique pour certaines espèces (fig. 47). L'action de cette dernière est d'ailleurs difficilement mesurable.

Un sol d'occupation en zone urbaine se distingue en revanche par une densité en os déterminés assez élevée (la conservation est meilleure) et des taux de détermination faibles. Ce taux traduit en général dans le cas des sols d'occupation, qu'ils soient urbains ou ruraux, une altération des os imputable à différents facteurs mécaniques comme le piétinement.

En revanche, l'exemple de certaines fosses découvertes en milieu rural nous donne une autre image des processus d'altération du matériel. Sur le site de l'Hôpital Général à Compiègne, situé hors de la ville médiévale, plus de 750 litres ont ainsi été tamisés : 634 litres pour une fosse des XIe-XIIe siècles et 120 litres pour une fosse du XIVe siècle. L'analyse du contenu des deux fosses a débouché sur des taux de détermination assez élevés (47 % pour la fosse des XIe-XIIe siècle et 75 % pour la structure datée du XIVe siècle), et dans les deux cas la densité en restes déterminés de poissons est très faible (respectivement 0,2 et 0,5 restes déterminés par litre). Les conditions de conservation en sont la première cause.

La densité traduit l'état de conservation alors que le taux de détermination informe sur l'état de préservation de l'os avant enfouissement. La caractéristique principale des dépôts en milieu ruraux (au moins dans cette zone géographique) est l'extrême rareté des restes osseux de poissons quelle que soit l'importance du prélèvement. Dans le cas d'une fosse, l'os est mieux protégé (d'où un taux de détermination plus fort) contrairement à un dépôt de sol où les fragments d'os subissent des altérations importantes (taux de détermination faible).

Il ne sera donc pas aisé de comparer cet ensemble aux rares échantillons contemporains qui ont été étudiés comme Arras, Amiens et Roissy. Pour ces derniers, il s'agit de rejets alimentaires retrouvés dans des contextes différents. À ce biais, induit par la nature du dépôt, s'ajoutent aussi des différences d'origine sociale et géographique : Verberie est un échantillon issu d'une ferme, les échantillons arrageois et amiénois sont issus respectivement

Verberie : Plaine d'Herneuse, XVIIe s., cellier 24		Neurocrâne											Splanchnocrâne																	Ceinture						Rachis					Arêtes et écailles			
		Vom	Eth	Frnt	Sob	Oth	Psh	Pro	Soc	Boc	Lac	Fcr	Pmx	Max	Pal	Car	Art	Dnt	Ect	Hmd	Uro	Epi	Cér	Hyp	Ph	Pop	Ope	Iop	Arc	Sca	Cor	Clt	Scl	Ptp	Bap	Ea	Pcd	Vcd	Ver	Uph	Axo Lép	Côte	Ecail	Total
Hareng	*Clupea harengus*																																						6					6
Anguille	*Anguilla anguilla*																																					1						1
Gardon	*Rutilus rutilus*																			1					1																			2
Rotengle	*Scardinius erythrophthalmus*																																				2							2
Goujon	*Gobio gobio*																									1						1												2
Cyprinidés	*Cyprinidae*																										1					2					3	17						23
Brochet	*Esox lucius*																																					1						1
Indéterminés												24																													52		18	94
Total		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	24	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	1	1	0	0	0	0	3	0	0	0	0	5	19	6	0	52	0	18	131

Fig. 47 : Origine anatomique des os de poissons de la structure 24 découverte sur le site de Verberie (Oise) ; Vm, vomer ; Eth, ethmoïde ; Frnt, frontal ; Sob, sub-orbitaire ; Oth, otolithe ; Psh, parasphénoïde ; Pro, prootique ; Soc, supraoccipital ; Boc, basioccipital ; Par, pariétal ; Fcr, fragments crâniens ; Pmx, prémaxillaire ; Mx, maxillaire ; Pal, palatin ; Car, carré ; Art, articulaire ; Dnt, dentaire ; Ect, ectoptérygoïde,Hmd, Hyomandibulaire, Uro, urohyal; Epi, épihyal ; Cér, cératohyal ; Ph, os pharyngien ;Pop, préopercule ; Ope, opercule ; Iop, interopercule ; Lac, lacrymal ; Ver, vertèbre ; Uph, complexe urophore ; Ax Lé, axonoste et lépidotriche ; Côte, côtes ; Eca, écaille).Ot, otolithe ; Sca, scapula ; Cor, coracoïde ; Clt, cléithrum ; Scl, supra-cléithrum ; Ptp, post-temporal ; Bap, basiptérygien ; EA , épine anale ; Pcd, vertèbre précaudale ; Vcd, vertèbre caudale ; Ver, vertèbre ; Uph, complexe urophore ; Ax Lé, axonoste et lépidotriche ; Côte, côtes ; Eca, écaille (*B.C./INRAP*).

d'un milieu religieux et d'un habitat urbain. Quant à Roissy, il s'agit d'un petit corpus provenant des fouilles du château d'époque Moderne. Dans la mesure où ce sont les seuls éléments disponibles actuellement, nous tenterons néanmoins d'en tirer profit.

LES ANIMAUX NON CONSOMMÉS, REFLET DÉFORMÉ D'UN ÉLEVAGE PASSÉ

La présence de ces squelettes entiers, et plus globalement la liste des espèces attestées, nous renseigne, en tout premier lieu, sur le cheptel vif de l'exploitation. Il regroupe le bétail nécessaire au train de culture et à la fumure des terres comme le cheval, les bovins, les ovins et les porcins. La volaille, quant à elle, associe le coq, principal représentant de la basse-cour (avec 28 restes) et le pigeon biset, celui du colombier. Les commensaux comme le chien et le chat complètent l'énumération.

Ces ensembles squelettiques sont particulièrement intéressants car ils permettent d'obtenir des données précises sur les animaux. Ainsi la découverte de squelettes de trois moutons et de trois chevaux adultes autorise une estimation plus fine de la hauteur au garrot des individus de ces espèces. Ces estimations peuvent ici être effectuées sur plusieurs os du squelette permettant de compenser les surestimations et sous-estimations obtenues sur certaines parties anatomiques. Ces résultats apportent, en outre, des éléments supplémentaires à un dossier archéozoologique presque vide concernant la question des équidés sous l'Ancien Régime.

Le gros bétail

Cette catégorie regroupe les équidés et les bovins, deux groupes aux fonctions assez différents dans la mesure où les équidés (cheval, âne ou mulet), sous l'Ancien Régime, ne servent qu'à une seule chose : le travail, la consommation de ces animaux étant du domaine du tabou. Les témoins de l'activité hippophagique sont effectivement très rares au Moyen Âge et à l'époque Moderne, en dehors des périodes de disettes, de famine ou d'événement particulier comme les sièges de cités. Les bovins, quant à eux, offraient une utilisation économique plus variée. Fournissant à la fois travail, fumier, viande, lait, beurre, fromage, cuir et peaux, les bêtes à cornes formaient le secteur lourd de l'élevage.

Les bêtes chevalines

La bonne représentation des équidés dans les différents contextes a permis d'en étudier quelques aspects. Les individus sont adultes, et l'état d'usure des dents indique, pour certains, des animaux assez âgés (plus de sept ans pour le cheval de la fosse 55 et seulement 3/4 ans pour celui de la fosse 1). Dans ces deux cas il s'agit de mâles. L'un des deux animaux, celui de la fosse 55, présente une pathologie assez impressionnante qui touche deux os de son tarse gauche : le naviculaire et le grand cunéiforme. Les deux présentent sur leurs surfaces articulaires communes une très forte altération de la surface osseuse (fig. 48). S'agit-il des conséquences d'une maladie ou d'une infection localisée ayant entraîné la nécrose de l'os ? Cette pathologie osseuse demeure difficilement interprétable.

Fig. 48 : Pathologie osseuse touchant deux os du tarse gauche du cheval de la fosse 55 : à gauche le naviculaire (vue distale), à droite le grand cunéiforme (vue proximale) (*B.C./INRAP*).

Les hauteurs au garrot estimées sont proches les unes des autres. Le cheval de la structure 52 et celui de la fosse 55 ont une taille identique de 139 cm (139,2 pour le premier et 139 pour le second). Le cheval de la structure 1 est légèrement plus petit avec une hauteur estimée de 134,7 cm. Le résultat obtenu pour un radius de la fosse 53 est proche de ceux des structures 52 et 55 avec 138 cm. En revanche, ceux obtenus pour deux métatarses de la structure 1 élargissent grandement l'éventail puisque nous obtenons des hauteurs de 143,7 et 129,8 cm. Que l'on prenne en compte ou non ces dernières estimations, la moyenne de la hauteur au garrot est de 137,5 cm. Ce résultat est légèrement inférieur à celui observé pour le Nord de la France (Clavel 2001) à l'époque moderne, à savoir une hauteur moyenne de 140 cm (fig. 49).

Dans la France de l'Ancien Régime, les régions septentrionales (à l'exception de la Flandre et du Boulonnais) et méridionales n'élevaient que des chevaux de petites tailles (Moriceau 1999). Mais selon l'auteur, à la fin du XVIIe siècle se dessinent des zones de spécialisation dont les produits se négocient directement dans les foires ou sur les marchés-relais comme Beauvais, Senlis, Crépy-en-Valois ou Luzarches, au contact entre les zones d'offre et de demande. Ces marchés étaient fréquentés par les gros laboureurs de la région qui y venaient pour s'approvisionner. Cette spécialisation aurait eu pour effet une amélioration du cheptel à la fin du XVIIIe siècle, comme en témoigne la moyenne des

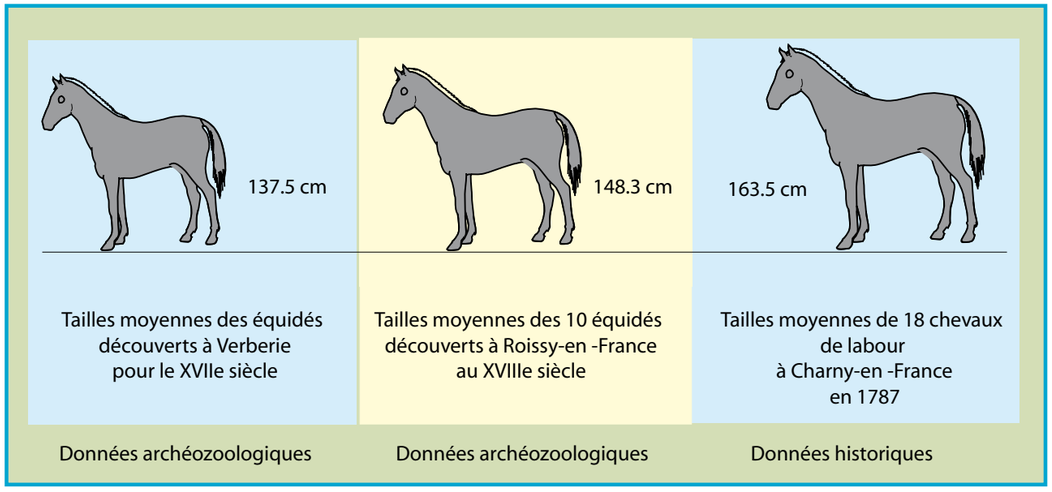

Fig. 49 : Estimations des tailles au garrot des chevaux de Verberie et comparaison avec les chevaux de Roissy et des animaux de labour de Charny-en-France (*B.C./INRAP*).

hauteurs au garrot estimée à partir des indications fournies par les procès verbaux de trois maîtres maréchaux (Meaux, 7 mai 1787, Moriceau 2005). Les animaux appartenant à un gros fermier de Charny (Seine-et-Marne) étaient de fortes tailles (163,5 cm en moyenne).

Les squelettes plus anciens retrouvés à Verberie semblent plus chétifs. De même, l'examen de la cavalerie du meunier de Roissy fournit un témoignage du même ordre (XVIIIe s., Clavel & Bandelli 2011). Les estimations des hauteurs au garrot voisinent les 148 cm. Il s'agit là encore d'animaux moins grands que leurs homologues des sources écrites. Il y a probablement, ici, un décalage peut-être dû à la nature même des sources.

Il y a, néanmoins, entre les statures estimées d'après les sources archéologiques une différence entre le site de Verberie, plus ancien, et celui de Roissy, plus récent. Ces observations, réalisées sur les ossements découverts en fouilles, seraient à rapprocher des hypothèses déduites d'après les sources écrites, sur un éventuel processus d'évolution touchant le cheptel équin en relation avec une intensification du trafic. Il ne s'agit là que d'une piste de recherche qu'il faudra, à l'avenir, exploiter en engageant de plus amples travaux archéozoologiques sur le sujet.

Les bêtes à cornes

Il n'y aura pas d'étude ostéométrique pour les bovins. Cela tient à plusieurs raisons. La première est qu'aucun squelette n'a été découvert sur la ferme de "La Plaine d'Herneuse" et, la seconde, est que les os de bovidés ont tous été retrouvés morcelés limitant les possibilités de l'analyse. Le seul exemple complet se localisant sur la ferme des "Gâts" ; l'étude des ossements n'a pas pu être mise en œuvre.

Le petit bétail et les autres élevages

Le terme de petit bétail rassemble trois catégories d'animaux, les moutons, les chèvres et les porcs. Pour ces derniers, les vestiges de deux squelettes, l'un d'un nouveau né (fosse 8), l'autre d'un porcelet d'environ 6 mois (fosse 126) indiquent, sans surprise, l'existence d'un élevage probablement complet de la naissance à la production de porcs gras.

Les bêtes à laine

L'histoire du mouton bénéficie de la présence sur le site de vestiges assez intéressant avec parmi les sept ensembles anatomiques, trois squelettes d'adultes, sources de données ostéométriques de première importance. Les estimations de taille réalisées présentent de grandes variations, tout au moins plus importante que chez le cheval. L'animal de la structure 9 mesurait 58 cm, celui de la structure 24, 51,3 cm et celui de la structure 26, 55,5 cm. À ces résultats s'ajoutent les estimations réalisées sur deux métacarpes. Le premier, issu de la phase 2 de la Grange, a fourni une taille de 68,2 cm et l'autre, issu de la structure 24, une taille de 58,6 cm. Pour les chevaux, il avait été constaté que la hauteur moyenne était identique avec ou sans les os isolés. Il semble en être autrement avec les moutons. Dans le cas des squelettes seuls, la moyenne est de 54,9 cm tandis que si nous ajoutons les données issues des ossements retrouvés isolés, elle passe à 58,3 cm. Ce décalage dans les estimations peut être dû au

dimorphisme sexuel. En effet, les squelettes en connexion correspondent à des brebis ascères. L'os isolé issus de la Grange peut correspondre à un élément osseux de bélier, plus grand et un peu plus massif. À l'échelle de la région, cependant, l'éventail des tailles est large avec, pour la même période, des estimations s'étendant de 48,8 à 66,7 cm et une moyenne de 57,3 cm. Ces résultats, il est vrai, mêlent indistinctement les deux sexes.

Les sources écrites fournissent également des détails quant aux gabarits des ovins durant cette période. Le troupeau de moutons, nous dit Jean-Marc Moriceau, servait à la fois pour la viande, le fumier de parc et secondairement pour le lait et la laine. *De cette utilisation souvent mixte…, il résultait un éventail de races indigènes aux performances réduites* (Moriceau 2005). L'auteur cite les travaux de Bernard Denis pour évoquer l'existence, en France du Nord, de moutons petits, moyens, gros et très gros. Une large gamme d'animaux donc, les deux premières catégories étant prédominantes. Les animaux de plus forte stature se trouvaient dans les provinces maritimes du Nord du royaume. Ainsi, dans des régions comme la Picardie ou l'Île-de-France, où la place des herbages était réduite, la vaine pâture sur les chaumes de blé et les jachères était appropriée à l'exploitation des ovins. Cette activité assez lucrative amenait à élever des animaux dans des conditions pas forcément idéales. *Le soin de cet élevage laissait à désirer, sur le plan de l'hygiène comme celui de l'alimentation* (Moriceau 2005). La présence de ces cadavres ou restes de cadavres essaimés sur le site ne peut qu'abonder dans le sens de cette constatation.

Du chien, du chat et peut-être du lapin

En dehors des squelettes de gros mammifères, il en est, plus petits, qui sont parvenus jusqu'à nous malgré leur plus grande fragilité. Il s'agit d'animaux qui entrent aussi dans l'univers domestique de la ferme, mais qui ont d'autres fonctions. Le chat, par exemple, dont un squelette de juvénile a été retrouvé dans la structure 128. Son rôle de prédateur domestique, d'outil de protection des denrées et des récoltes lui vaut une place particulière dans le complexe agricole. Un autre compère vivant dans l'entourage immédiat de l'homme, à savoir le chien, est également présent. Aucun squelette n'a, par contre, été découvert mais des éléments épars ont été collectés. Le rival du chat est dressé pour la chasse ou la garde des troupeaux.

L'absence de cadavres d'oiseaux de basse-cour est à souligner. En revanche, leurs pièces disloquées parmi les rejets culinaires sont bien attestées. Pour poursuivre sur la basse-cour, on signalera la présence très probable de lapin et exclusivement de restes de nouveaux-nés. Les pièces se répartissent dans le cellier 24 et le bâtiment-porche 35. Sous l'Ancien Régime, les historiens s'accordent à considérer le lapin comme le lapin de garenne, monopole seigneurial. Un animal en semi-liberté, dont la viande est mieux appréciée que celle du lapin de clapier à la chair *dure et fade*, selon les termes d'Olivier de Serres (1605). La gestion des populations à l'intérieur des garennes est instaurée vers le XIIIe-XIVe siècle (Callou 2003). Certains auteurs, néanmoins, notent l'apparition, de plus en plus fréquente dans les textes de la fin du Moyen Âge, de mentions relatives à l'usage de structures comme les clapiers (Callou 1995 et 2003). Celles-ci permettent un élevage contrôlé à l'extérieur de la garenne, par l'isolement des individus. L'usage du clapier semble cependant très rare avant le XIXe siècle. C'est ce qui paraît ressortir des analyses réalisées par les historiens à partir des inventaires après-décès (Moriceau 2005). La découverte de ces nouveaux-nés ne signe-t-elle pas la présence d'un élevage contrôlé en clapier ? Des animaux morts nés, jeté sur le tas de fumier ou dans la fosse d'à côté. Pourquoi s'ennuyer, en effet, à ramener de la garenne plus éloignée (s'il en est) des petits nouveaux-nés et ne pas les consommer ? S'agit-il là des témoins malheureux des aléas d'un élevage spéculatif naissant et mal maîtrisé ? Difficile d'attribuer ces éléments squelettiques à tel ou tel type d'animaux mais il est vrai que la présence de ces pièces osseuses méritait qu'on s'y attarde.

La présence de ces cadavres petits et grands, qui témoignent de la mortalité animale au sein de cette ferme, est due à différents facteurs combinés ou non. La négligence, les maladies qui peuvent en découler, la malchance, l'approximation dans les techniques d'élevage à l'instar, peut-être, de nos petits lapins. Faisant suite à ces événements, probablement très mal vécus par le paysan, la tâche incontournable de celui-ci devait être l'évacuation des dépouilles.

L'ÉVACUATION DES ANIMAUX MALADES ET VIEILLISSANTS

Le traitement des cadavres animaux dans le monde rural semble avoir été le même durant tout le Moyen Âge jusqu'au XIXe siècle. La citation de Pierre Joigneaux (1865), dans le *Livre de la ferme et des maisons de campagne*, illustre ces pratiques : *Nous jetons la volaille sur le fumier et l'abandonnons aux chiens ; nous enfouissons les veaux et les porcs au pied de quelque arbre maladif, sans même prendre la peine de les couper par morceaux ; nous dépouillons les grosses bêtes de leurs peaux et les conduisons quelque part au milieu des champs, afin qu'elles y deviennent la proie des chiens, des loups et des corbeaux*.

L'archéologie témoigne régulièrement de ces agissements et notamment avec le site de Dourges "Le Tordoir" (Nord, Blancquaert (dir) 2007, Clavel inédit) ou plus de 11 cochons, 1 poulain, 3 chiens, 1 veau, 2 moutons et 3 coqs ont été découverts dans

13 structures datées du Bas Moyen Âge à la période Moderne. Sur le site de la "Crônerie 2" (Maine-et-Loire, XVIe siècle, Clavel inédit), des bœufs ont été ensevelis dans un même endroit et loin de la zone d'habitation. Aux périodes médiévale et moderne, des cadavres de chevaux sont régulièrement enfouis en plein champ ou à proximité de l'habitat. Des cavités, silo ou fosse, lorsqu'elles sont disponibles, sont souvent mises à profit. À défaut, une fosse est creusée, avec un minimum d'effort. Ces deux possibilités sont illustrées sur de nombreux sites d'époque Moderne, ou plus anciens un peu partout en France. À Grandfresnoy (Oise, XVIIIe siècle) ou Longueil-Annel (Oise, XVIIe siècle), deux chevaux ont été ensevelis dans de très petites fosses. Les animaux, recroquevillés au maximum, ont eu leurs membres sectionnés et placés de part et d'autre du tronc, le cou et la tête tranchés et placés sur le corps. La finalité évidente de ces dispositions est que les cadavres occupent le moins de place possible. On retrouve d'ailleurs une pratique similaire sur le site de Verberie avec le cheval de la fosse 55 et probablement avec celui de la fosse 52 (fig. 50). Sur la ferme des "Gâts", on notera que la fosse 420, contenant la carcasse d'un jeune bovidé, se localise hors cours de ferme dans une zone de bosquet s'il l'on en croit la présence de chablis.

Le spécimen de la fosse 55 est exempt de toute trace de découpe. Cette absence de stigmate exclue

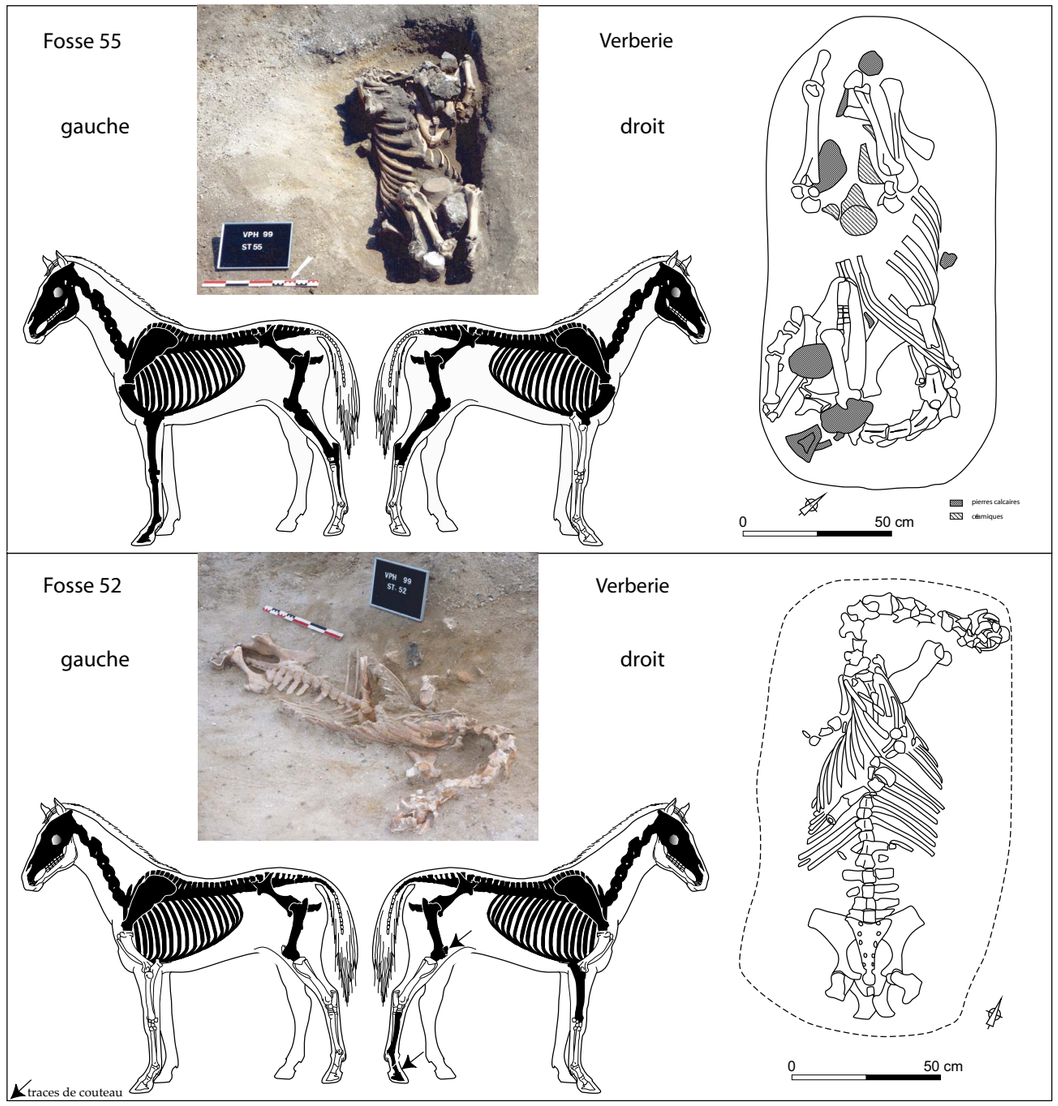

Fig. 50 - Les équidés des fosses 52 et 55 de Verberie "La plaine d'Herneuse" (*B.C./INRAP*).

une récupération de la peau ou autre, probablement par souci d'hygiène. En revanche pour l'équidé de la fosse 52, une incision fine sur la patella et la face latérale d'une phalange proximale postérieure droite témoigne d'une manipulation de la carcasse et du prélèvement de la peau (fig. 51 et 52). Il en est de même pour le cheval découvert dans la structure n°1. Des traces sur l'extrémité proximale du fémur gauche, au niveau de la fossette d'insertion ligamentaire (*fovea capitis*), trahissent la désarticulation du membre (fig. 53). Des coups de couteau sur la diaphyse du tibia de l'autre jambe indiqueraient le prélèvement de viande. Dans les deux premiers cas, il semblerait que les chiens, par l'absence de marque de dents, n'aient pas eu accès aux carcasses. Cela peut traduire un recouvrement immédiat des corps pour des raisons d'hygiène évidentes. En revanche, dans le dernier exemple, les traces de crocs observées notamment sur un fémur, signifient que l'animal a pendant un temps fait les frais de canidés affamés.

Les moutons des structures 125, 8, 9, 24, 26 et le porc de la fosse 126 ne présentent, quant à eux, aucune trace particulière, ni fractures relevant de l'action de l'homme.

À la campagne, l'évacuation des animaux morts est gérée au cas par cas contrairement au monde urbain dans lequel la gestion des dépouilles des nombreux animaux a généré un commerce lucratif. Une activité exercée par une certaine frange de la population, dont la motivation première était avant tout la récupération de la peau, mais aussi celle de la graisse, des tendons, des os, du crin ou de la corne pour ne citer que les principaux.

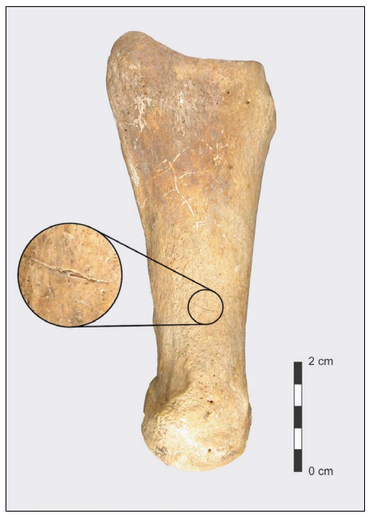

Fig. 51 - Fine incision au couteau sur une phalange du cheval de la fosse 52, mettant en évidence le prélèvement de la peau (*G.J./CRAVO*).

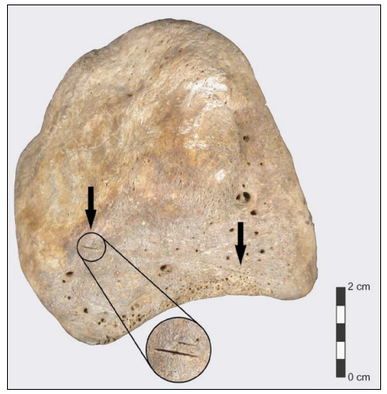

Fig. 52 - Fine incision au couteau sur la patella droite du cheval de la fosse 52, mettant en évidence la désarticulation du membre postérieur (*G.J./CRAVO*).

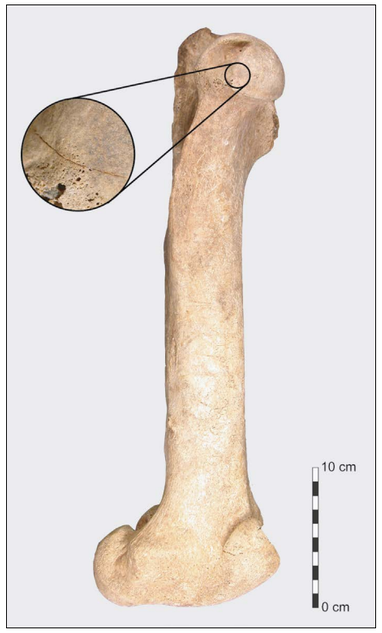

Fig. 53 - Incision fine réalisée au couteau résultant de la désarticulation du fémur et de coxal gauche, cheval de la structure 1 (*G.J./CRAVO*).

Seulement voilà, en ville les animaux sont utilisés à de nombreuses tâches et meurent également sur place, d'où la création de clos d'équarrissage situés dans ou hors la ville. La nécessité d'un transport, souvent long et coûteux pour le paysan, lui interdit des regroupements de cadavres dans des zones du même type que les cités proches, comme Beauvais. De fait, le développement de ce type d'activités spécialisées en milieu rural est difficile et le prélèvement de matière animale ne sera pas forcément de mise.

LES RESTES DES ANIMAUX CONSOMMÉS

Des ossements ramassés à vue

Les restes osseux issus des 22 contextes répartis sur le site forment, on l'a vu, un ensemble de 463 os dont 257 ont été déterminés. À lui seul, le cellier 24 regroupe 221 fragments dont 151 identifiés, soit près de 86 % des ossements déterminés. Exceptés les os du cellier, la faune présente des spécificités caractéristiques des milieux ruraux, où les éléments très sélectionnés les plus fragiles disparaissent et où la présence des gros ossements, d'équidés entre autres, se marque plus nettement. Les figures 44 et 45 présentant les dénombrements de bœufs, de caprinés et de porcs des 21 contextes différents et du cellier 24, montrent les différences d'homogénéité et de composition des assemblages : le groupe des 21 structures a conservé les gros restes de bovins ou de chevaux qui se trouvent sur-représentés, mais dans des proportions variables d'un contexte à l'autre, compte tenu de l'effet du hasard induit par un nombre de restes très faible. En additionnant le tout, on obtient un résultat où le bœuf tient une place beaucoup plus grande (en masse et en nombre de restes) que dans le cellier, vision déformée par la conservation et la préservation différentielle (fig. 54). Les caprinés se maintiennent aux alentours de 26 % et le porc est sous-représenté. Les petites espèces sont, en revanche presque totalement absentes. Pas un seul os de poisson, trois os de coq (contre 25 dans le cellier) et un de perdrix (1 pour la structure 24 également). Nul doute que l'étude de ces contextes est réductrice.

Ce sont donc de loin les bovins qui semblent dominer ici l'alimentation, tant par leur nombre de restes que par la masse (fig. 55). Toutes les parties du squelette sont représentées et c'est la carcasse entière de bovins adultes probablement de réforme qui est consommée sur place. Mis à part un élément de scapula de veau retrouvé dans le poteau 128, tous les os, les vertèbres y compris, sont soudés.

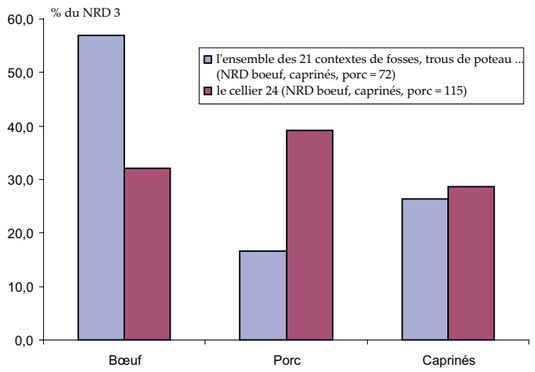

Fig. 54 - Fréquence des trois principaux taxons consommés dans le cellier 24 et les autres contextes, d'après les nombres de restes (*B.C./INRAP*).

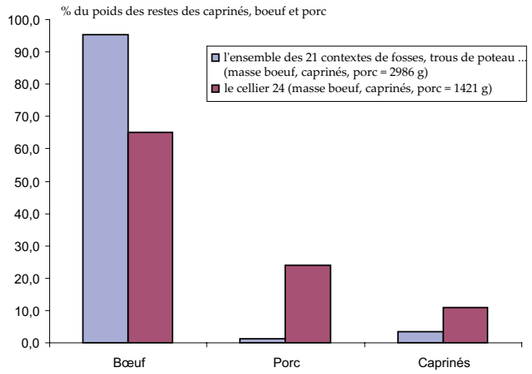

Fig. 55 - Fréquence des trois principaux taxons consommés dans le cellier 24 et les autres contextes, d'après les poids des restes (*B.C./INRAP*).

Sur les 78 restes de bœuf, la découpe bouchère est assez lisible. Là encore, la majorité des informations émane des ossements du cellier 24. Le couperet est employé dans la découpe de gros. Son usage se lit sur la colonne vertébrale. Les bovins, comme les ovins d'ailleurs, sont tous fendus sagitalement par une seule coupe médiane (cellier 24). L'outil intervient dans la mise en pièce des quartiers au niveau des membres postérieurs (tibia sectionné en sa partie médiane, coups violents sur le coxal, cellier 24). Le couperet intervient aussi dans la fente du train de côtes (cela est valable aussi pour les ovins et les porcins, cellier 24). Des incisons fines sur la diaphyse d'un humérus (structure 159) indiquent une décarnisation à l'aide d'un couteau. D'autres traces observées sur certaines pièces révèlent des actions similaires à celles observées sur le cheval. Un crâne de la structure 128 porte les incisions fines typiques du prélèvement de la peau (fig. 56). Elles sont situées à la base des chevilles osseuses. Des traces résultant de la même action ont marqué une mandibule de cette même structure. La mâchoire a de surcroît été fendue à l'aide d'un couperet dans le but d'accéder plus facilement à la langue (fig. 57).

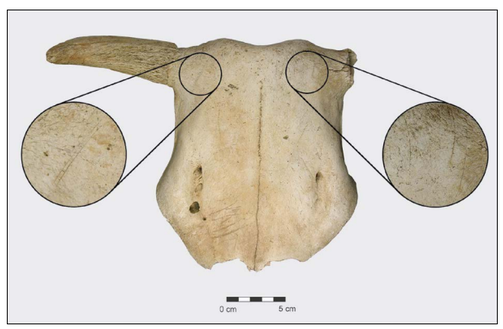

Fig. 56 - Crâne de bœuf portant les incisions dues au prélèvement de la peau, structure 128 (*B.C./INRAP*).

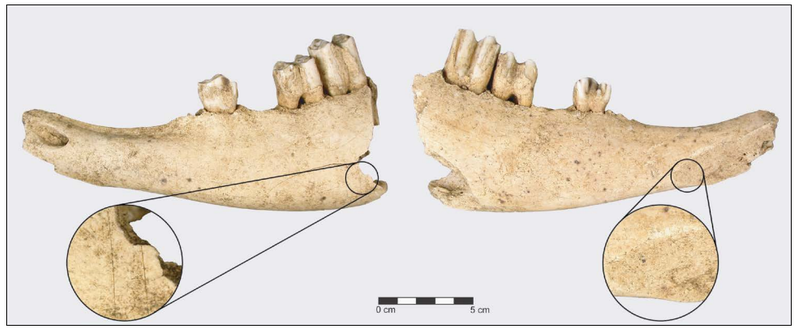

Fig. 57 - Mandibule de bœuf portant des traces d'écorchement et de fente, structure 128 (*B.C./INRAP*).

Avec au total respectivement 57 et 52 restes, les porcs et les caprinés sont relégués au second plan. En termes de masse des os, les écarts entre gros et petits bétails sont très nets. Le porc ne se signale que par des restes appartenant à de jeunes individus ne dépassant pas les 30 mois. La majorité des fragments osseux (les deux tiers) est issue d'individus de moins d'un an. Pour les caprinés, on note la présence d'un individu de moins de trois ans et de deux adultes de plus de quatre ans.

Quelques restes d'animaux de basse-cour complètent le menu, avec principalement du coq et peut-être du lapin et du pigeon. Les espèces sauvages ne sont attestées que par deux fragments de perdrix grises, trois restes de lièvre et un de renard (probablement pas consommé). Difficile de dire si cette apparente monotonie du régime carné est réelle ou si elle est à mettre au compte, pour partie, d'un problème de destruction des pièces les plus fragiles ou d'une collecte différentielle. En effet, lorsque l'on pratique le rinçage à l'eau des terres issues de certaines fosses, des petites pièces apparaissent. Celles-ci, néanmoins, sont en très petit nombre par rapport au volume prélevé, ce qui indiquerait alors que ces manques soient à mettre au compte de la conservation et de la préservation différentielle.

Des ossements recueillis au tamisage

C'est dans cette rubrique que nous allons aborder la classe des poissons. Seule la pratique du tamisage a permis de récolter 131 ossements petits et fragiles.

Là encore, les effets de la conservation différentielle sont probablement à l'origine des disparités observées dans la représentation anatomique pour certaines espèces (*cf.* fig. 47). L'action de cette dernière est difficilement mesurable. La forte altération des os et la faible densité des vestiges traduisent cette mauvaise conservation.

Les restes se répartissent entre Téléostéens d'origine marine et Téléostéens d'eau douce.

Pour ce qui concerne les animaux marins, seul le hareng (*Clupea harengus*) est attesté par six os. Les poissons de conserve ont toujours suscité un vif intérêt. Durant ces périodes, les rapports ou les mémoires relatifs à cette branche du commerce furent nombreux. De plus le prix de cette denrée, comparé au poisson frais de mer était nettement moindre et donc plus abordable pour les moins aisés. De surcroît, le poisson de conserve supporte de longs voyages et il est en outre possible de le stocker en cellier sans problème pour une consommation différée (dans l'attente des jours de disette ou de périodes difficiles).

Les poissons d'eau douce sont représentés par trois familles : les Cyprinidés, les Anguillidés et les Esocidés. L'anguille (migrateur catadrome) est ici classée parmi les espèces d'eau douce. Sous l'Ancien Régime, en effet (Abad 2002), le poisson n'est rattaché ni matériellement, ni juridiquement au commerce de la marée mais à celui du poisson d'eau douce pour ce qui concerne, par exemple, les règlements parisiens. L'acquisition de ces poissons était, de plus dans la région, facilitée par la proximité immédiate de l'Oise. Gardons, goujons et rotengle constituent la majorité des cyprins et des vestiges ichtyques en général. Il s'agit, pour les trois espèces, de poissons de petits gabarits. Un gardon de 15 cm, un goujon de moins de 10 cm et deux rotengles tout aussi petits[7]. Le brochet (Esocidés) et l'anguille (Anguillidés) complètent la liste. Ils sont attestés par des vertèbres caudales dont le diamètre n'excède pas 4 mm.

7 - La taille d'un gardon a pu être estimé à partir de la longueur totale d'un os pharyngien (LT = 10,5 mm). Il s'agit d 'un spécimen d'environ 15 cm de long (Libois & Hallet-Libois, 1988). La reconstitution de la taille du goujon a été effectuée à partir de la largeur du corps d'un *cléithrum*. Notre spécimen de référence mesure 85 mm et, par comparaison le *cléithrum* archéologique peut appartenir à un individu de gabarit comparable. Quant aux rotengles, les deux vertèbres précaudales (n° 2) correspondent à deux individus de petites dimensions (moins de 6/8 cm).

Dans la mesure où ces restes de petits poissons (gardon, goujon, rotengle) et d'éléments de harengs ont été découverts sur le sol d'une pièce excavée, il est possible d'attribuer à cet espace une fonction de cellier. La blanchaille a pu tomber d'un contenant entreposé momentanément au frais. Le hareng probablement de conserve trouve naturellement sa place dans un charnier ou un cellier avec d'autres provisions. On l'a vu, les vestiges alimentaires d'autres espèces plus grosses accompagnent ce menu fretin.

La comparaison des résultats du site de Verberie avec d'autres ensembles issus de contextes contemporains mais différents peut paraître hasardeuse. Dans la mesure où ce sont les seuls éléments disponibles actuellement, nous tenterons néanmoins d'en tirer profit.

L'échantillon du quartier de Saint-Germain d'Amiens (fouilles L. Wozny, nombre de restes déterminés NRD = 152) correspond à un milieu assez modeste et se singularise par des taux élevé de harengs et de petits poissons d'eau douce. Il s'agit en majorité de blanchaille à valeur halieutique faible (chabot, épinoche, vairon ou ablette). La proximité de la mer autorise aussi les habitants à consommer du poisson frais mais en faible proportion. Le site d'Arras est assez particulier puisqu'il s'agit du couvent des Brigittines (fouilles A. Jacques, NRD = 1692). Le dépôt est constitué de pleuronectidés, de merlan et de morue (*stockfish* en particulier). Le poisson, dans cette communauté, a une place prépondérante. Les Brigittines font partie de ces nombreux mouvements installés à Arras au moment de la Contre-Réforme catholique. Dans un tel contexte, l'alimentation ne peut être que conforme aux exigences de l'ordre. Le lot de Roissy (Clavel 2002, Dufour 2000) se caractérise par la présence de poisson à bonne chair (la perche, le brochet, la carpe, NRD 238). Mais l'approvisionnement est dominé par les animaux marins (en particulier le hareng). La présence de plus de 15 % de poissons dit de marée (poissons de mer frais) indique que la résidence de Roissy a eu les moyens de drainer à elle des produits chers conférant à la table un cachet luxueux. Le poisson frais de mer figure encore au sommet de la hiérarchie des poissons les plus recherchés.

L'ensemble de la structure 24 de Verberie, malgré une dynamique de dépôt différente et un nombre de reste faible (NRD = 37), semble suggérer un approvisionnement en poisson basé sur des espèces d'eau douce (cyprinidés, brochet et anguille) et de conserve (le hareng). L'image que l'on a des proportions de chacun des groupes sur un sol d'occupation dans un tel milieu est de surcroît fortement biaisée, sans savoir pour autant si elle est proche ou éloignée de la réalité. C'est la raison pour laquelle nous resterons très prudents avec les interprétations que l'on serait tenté de tirer des pourcentages.

CONCLUSION

Cette étude nous renvoie l'image d'un site intéressant à plus d'un titre. La présence de harengs suggère que pour les occupations en zone rurale au XVIIe siècle, le clupéidé semble toujours être une sorte de mets de soutien probablement en période d'abstinence. Elle confirme aussi surtout l'isolement des milieux paysans au commerce de la marée. Au XVIe siècle par exemple, les rares contextes ruraux analysés (Guiscard et Lassigny, Oise) se singularisent aussi par la présence de restes de harengs et de quelques petits fragments de poissons d'eau douce (Clavel 2001). Dès que l'on s'éloigne un tant soit peu des centres urbains, la consommation de poisson tend à diminuer voir à disparaître. Le poisson est un aliment cher à cette époque. Lorsque l'on en consomme dans les milieux paysans, il s'agit souvent de poissons de mauvaise qualité : morues avariées, harengs échauffés, sardines mal salées (Mollat 1987). Seule la résidence de Roissy déroge à la règle en raison de son caractère aristocratique.

En dépit des insuffisances quantitatives, l'examen des os de mammifères et d'oiseaux a permis aussi de souligner l'aspect austère de l'alimentation paysanne. Elle a apporté des renseignements inédits sur les équidés dans cette région ou sur les pratiques d'élevages notamment à propos de l'apparition probable et timide du lapin clapier dans ce complexe agricole sous l'Ancien Régime.

Si les éléments que nous venons de décrire et d'analyser offrent un autre regard sur le cheptel ou l'alimentation du monde rural, notamment pour l'approvisionnement carné, ils restent encore trop souvent inconnus des historiens. Pourtant les traces matérielles, du pot de terre aux débris osseux, des différentes structures et des fosses fouillées, offrent de précieux renseignements sur les savoir-faire culinaires, sur les circuits d'approvisionnement et les denrées effectivement consommées à un endroit précis qui devraient confirmer, infirmer et surtout compléter les résultats par trop lacunaires des historiens. Les éléments que nous venons de décrire mettent ainsi l'accent sur des données encore peu connues et que les fouilles futures pourront combler en partie.

USTENSILES ET OUTILS - ÉTUDE DU MOBILIER MÉTALLIQUE

(Vincent LEGROS)

INTRODUCTION

Le mobilier métallique n'est pas représenté de la même façon sur les deux fermes d'Herneuse : les rares individus mis au jour dans les structures de la ferme des "Gâts" ne permettent pas une étude approfondie au contraire du corpus obtenu sur celle de "La Plaine d'Herneuse". Les analyses et le catalogue porteront donc uniquement sur cette dernière ferme. De brefs comparatifs seront mentionnés avec la ferme des "Gâts", le cas échéant.

La fouille de la ferme d'Herneuse appartenant aux Trinitaires a permis d'exhumer 99 éléments et fragments métalliques. Sur l'ensemble du corpus, 29 objets figurent dans le catalogue. L'ensemble se compose principalement de couteaux, objet récurrent, de quelques clous, d'un fer de bêche, de fers à cheval et de trois clés. La moitié du mobilier était très fragmentaire et aucune interprétation fonctionnelle n'était envisageable. Les clous, au nombre de 48, représentent presque la moitié des individus. Les exemplaires échantillonnés sont représentatifs des types identifiés. L'accès au mobilier en alliage cuivreux (16 individus) n'a pas été possible en raison de certaines négligences. Les données du rapport de fouilles seront reprises ici et prises en compte en vue d'analyser la répartition spatiale du mobilier métallique.

ANALYSES ET CATALOGUE DU MOBILIER

La fouille a permis de recenser 81 objets en fer, 16 en alliage cuivreux, un élément en plomb et un en argent. Le classement du mobilier par domaine donne une forte représentation des éléments liés à la construction, information qu'il faut pondérer par la présence principalement de clous. Les ustensiles domestiques sont bien représentés par six couteaux et quatre cuillères, tandis que l'équipement ne comprend que 2 fragments de vaisselle, une poignée et quelques tiges en fer. Le domaine économique se réduit à la présence de deux paires de ciseaux liées à une probable activité textile et de tonte, ainsi qu'un fer de bêche et 7 fers de chevaux. Les objets personnels sont peu courants, néanmoins, une boucle de chaussure a été retrouvée et il semblerait qu'une lame soit attribuable à un rasoir.

Le harnachement

1. Fer à cheval avant droit à deux séries de quatre étampures de forme oblongue. Couverture semi-large à rives régulières. Talon relevé en angle.

Pds. 150 g. Cellier 24, C.3. N° d'inventaire : VPH 01 (fig. 59).

Legros 2001, t. IV, fig. n° 111, Machy, "Le Pâtis Treunette" N° d'inventaire : MAC 077. Datation : XIVe siècle.

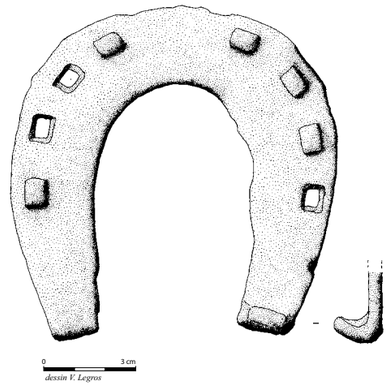

Fig. 59 - Fer à cheval, cellier 24 (*V.L./SRA*).

Domaine	Nombre	%	Objets
Harnachement	7	7,1 %	7 fers à chevaux
Élevage	1	1 %	1 ciseau à tondre
Agriculture	2	2 %	1 fer de bêche
Artisanat	1	1 %	1 ciseau
Instrument domestique	12	12,1 %	7 couteaux et 3 cuillères
Équipement domestique	5	5,1 %	1 poignée, 2 tiges et 2 fragments de vaisselle
Construction	48	48,5 %	clous, clous cavaliers et fiches
Serrurerie	3	3 %	3 clés bénardes
Vestimentaire	11	11,1 %	10 épingles et 1 boucle de chaussure
Parure	1	1 %	1 bracelet
Hygiène	1	1 %	1 lame de rasoir
Indéterminé	7	7,1 %	7 fragments de tôle ou de tige

Fig. 58 - Tableau de répartition du mobilier de Verberie par domaine fonctionnel.

2. Fragment d'un fer à cheval à trois ou quatre étampures de forme oblongue. Rainure de stabilisation continue. Éponge de la branche relativement large.

Pds. 100 g. St. 24, C.3. N° d'inventaire : VPH 02 (fig. 60).

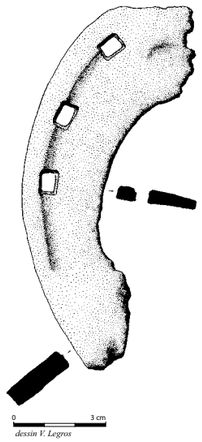

Fig. 60 - Fer à cheval, cellier 24 (*V.L./SRA*).

Les fers à rives linéaires apparaissent au cours du XIVe siècle. La mise en forme d'un fer à cheval à partir d'un lopin de métal semble chronologiquement varier. Une étude métallographique (Walter 1993, p. 119) réalisée par Florence Bertin, Paul Benoît et Isabelle Guillot sur 38 fers a permis de déterminer deux phases de fabrication. Au XIIIe siècle, le lopin de métal était composé d'acier et de fer assemblés par corroyage. Celui-ci devait provenir de l'assemblage à la forge de déchets métallurgiques corroyés. Puis au bas Moyen Âge, les forgerons utilisent un métal de qualité plus épurée par l'utilisation du martinet. Le fer était ainsi plus homogène, ce qui permettait de le travailler plus facilement par usinage. Notre fer n° 1 comporte des branches à couvertures plus larges en adéquation avec des chevaux de trait de plus en plus puissants. L'augmentation de la couverture réduit l'espace interbranches et confère au fer une meilleure portance sur un sol meuble et un gain en fixité de l'appui. On remarque également que la taille des crampons est nettement plus importante à la période Moderne qu'au cours des siècles précédents où son épaisseur n'excédait pas celle de l'éponge. Les fers sont également fixés plus solidement avec l'apparition d'un quatrième clou par branche. La taille des contre-perçures permet de laisser passer des clous à lame de section plus large, les étampures de forme carrée reçoivent des clous à collet massif et à tête pyramidale. L'usage du fer à rives linéaires (Legros 2001), se généralise vers le milieu du XIVe siècle et ils conserveront cette forme tout au long de la période Moderne. Le second fer (n° 2) semble plus tardif, bénéficie d'une pointure plus grande et d'une rainure de stabilisation.

Agriculture, outillage

3. Pièce en fer de forme rectangulaire de section plate en demi-cercle. Cet élément présente un trou circulaire situé sur un angle. Il devait permettre le maintien de la pièce sur du bois.

Pds. 120 g. Cellier 24. N° d'inventaire : VPH 27 (fig. 61).

Neuilly-en-Thelle, Rue de Paris.

Legros 2001, t. IV, fig. n° 190 et 191, Neuilly-en-Thelle, Rue de Paris. E15. Jardin, salle 117. N° d'inventaire : 21. Datation : XVIIe siècle et G13. Parcelle médiane, bâtiment 163, étable. N° d'inventaire : 236. Datation : XVIIe siècle.

Masquilier 1994, fig. 44/328.

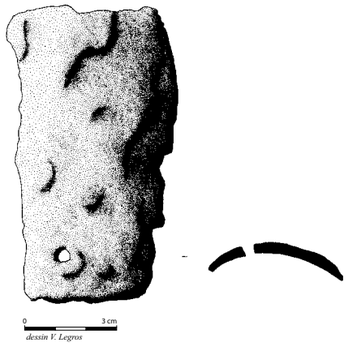

Fig. 61 - Pièce en fer, cellier 24 (*V.L./SRA*).

L'objet n° 3 se présente sous la forme d'une plaque rectangulaire de section hémi-circulaire de forte épaisseur. Deux pièces en fer similaires ont été découvertes lors de la fouille des établissements ruraux de Neuilly-en-Thelle affichant chacune des dimensions assez proches (10 x 4 x 0,3 cm et 11 x 5,5 x 0,3 cm). Ces pièces étaient solidement fixées sur un élément en bois de section circulaire au diamètre conséquent. Leur usage était éventuellement lié à une activité du type transport ou agraire. Elles devaient être en mesure de résister à de fortes tractions et aux diverses tensions engendrées par ce type d'activité. Un élément du même type a été identifié lors des fouilles du château de Fréteval (Masquilier 1994).

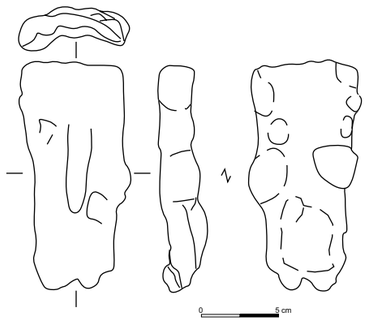

Fig. 62 - Pièce en fer, colombier 419 (*G.B.C./INRAP*).

Il est issu de niveaux archéologiques datés du bas Moyen Âge alors que nos trois pièces sont associées à des phases d'occupations du XVIIe siècle.

Une pièce de morphologie équivalente a été mise au jour dans le remplissage de démolition du colombier 419 de la ferme des "Gâts" (fig. 62).

4. Garniture de bêche en fer. Plaque rectangulaire repliée sur elle-même dans le sens de la longueur. Angle arrondi, suivi d'un départ de tige de section carrée qui servait de maintien et de protection latérale de l'élément de bois.

Pds. 70 g. Fosse 1. N d'inventaire : VPH 04 (fig. 63).

Legros 2001, t. IV, fig. n° 169, Moreaucourt. Secteur bief. N° d'inventaire : 89.31.10. Datation : Fin XVe - début XVIe siècle.

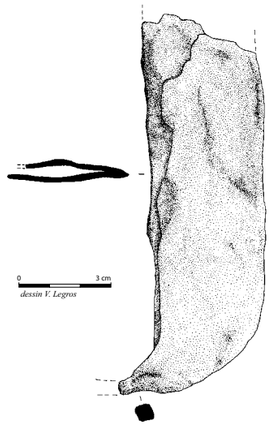

Fig. 63 - Garniture de bêche en fer, fosse 1 (*V.L./SRA*).

Conformément au principe du cerclage, cette bêche présente une forme rectangulaire repliée sur elle-même dans le sens de la longueur. Ce pliage prévoit un espace dans lequel venait s'enchâsser la partie en bois. Des tiges latérales permettaient de solidariser l'ensemble, mais aussi de protéger les flancs de la partie en bois. La largeur de la base atteint 23 cm, ce qui permet d'avoir une surface de travail proche des bêches contemporaines. Par ailleurs, nous pouvons remarquer une différence morphologique entre cet exemplaire et celui de Moreaucourt. Elle comporte une garniture terminée en angle droit, tandis que celle de Verberie est marquée par un arrondi assez net. Cette configuration restreint la surface pénétrante au moment du contact avec la matière. L'usage de la bêche est présent à divers stades de l'opération de labourage. On connaît également l'usage de bêche pour le prélèvement de la tourbe permettant de découper en quartier une matière très organique. Ces blocs sont ensuite séchés puis utilisés comme combustible pour le chauffage domestique. Lors de l'extraction d'argile, une surface en bois limite l'agrégation de ce type de matière qui a tendance à coller. La réduction de la surface métallique n'est probablement pas liée à une nécessité d'économie métallique mais plutôt associée un usage particulier. Cette diversification des outils pour une adaptation morphologique et ergonomique dans le cadre du traitement de tâches précises est une particularité du bas Moyen Âge. Au cours de la période moderne, cette tendance se confirme et s'amplifie. Après une standardisation de l'outil vers le milieu du XVIIe siècle, ce principe de cerclage s'utilisera couramment jusqu'au XIXe siècle.

Le même type d'objet a été observé dans le colombier de la ferme des "Gâts" (st.419) : de forme trapézoïdale au profil incurvé. Il fait 14 cm de long, sa largeur maximale est de 7 cm, la plus petite est de 5 cm. Son épaisseur est en moyenne de 2 cm (*cf.* fig. 62). De nombreuses concrétions recouvrent la surface. Il n'est pas impossible que cela soit un outil. Dans ce dernier cas, il est plus vraisemblable que la petite largeur correspond à la partie emmanchée et que la plus grande soit la surface active bien que le tranchant ne soit pas franc.

22. Fiche en fer fabriquée à partir d'une tige de section carrée recourbée sur l'extrémité supérieure pour former un anneau. Tige vrillée.

Pds. 30 g. St. 24, C.3. N° d'inventaire : VPH 14 (fig. 64).

Halbout, Pilet & Vaudour 1986, p. 166, fig. n° 626.

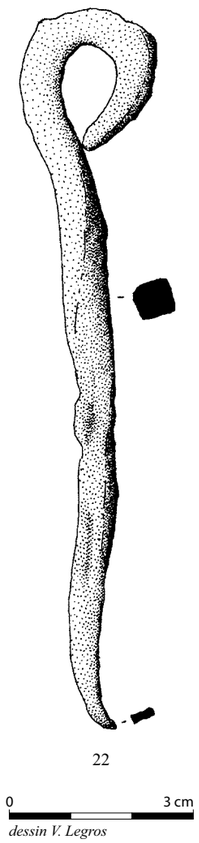

Fig. 64 - Fiche en fer, cellier 24 (*V.L./SRA*).

Les fouilles archéologiques livrent fréquemment des tiges en fer assez longues dont la fonction indéterminée laisse souvent libre cours à de nombreuses interprétations. Ces tiges en fer de section carrée comportent une première extrémité repliée pour former une boucle et une seconde aménagée en pointe. Sous le vocable de fiche en fer, sa présence est récurrente dans les contextes archéologiques entre le Ve et le XVIIe siècle. La fiche retrouvée à Verberie (n° 22) pour la fin du XVIe siècle est en tout point semblable aux exemplaires médiévaux. 400 exemplaires ont été recensés en Normandie (Halbout, Pilet & Vaudour 1986) dont la plupart sont surtout attribués à l'époque mérovingienne et sont principalement retrouvés en milieu sépulcral. L'abbé Cochet avait dénommé ce

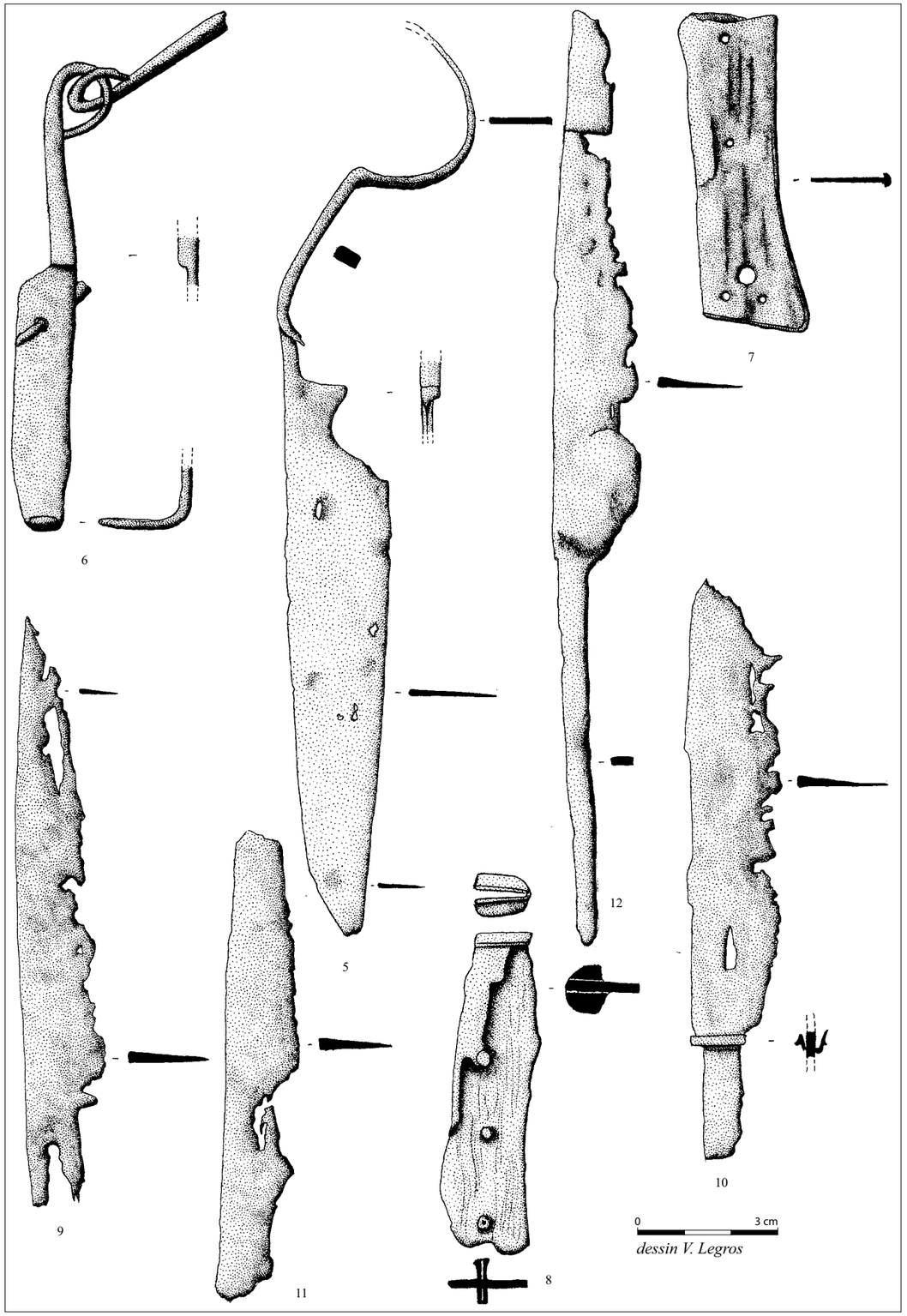

Fig. 65 - Instruments liés à l'élevage et instruments domestiques (*V.L./SRA*).

type de mobilier « fiche-patte ». Plusieurs usages lui ont été consentis : crève panse, fixation mobile ou scellée, outil associé au bricolage quotidien que l'on porte sur soi pour des tâches nécessitant l'utilisation d'un élément filiforme, long et solide. La partie supérieure formant un anneau devait permettre d'y passer un lien. Pour la période mérovingienne, un exemplaire retrouvé dans le même fourreau qu'un couteau peut éventuellement avoir servi d'aiguisoir (Halbout, Pilet & Vaudour 1986, p. 166, n° 626).

Élevage

5. Ciseaux à tondre. Lame à tranchant rectiligne et à dos rabattu. Soie tordue, de section rectangulaire. Anneau brisé, de section large et plate. Présence d'un ressaut de préhension situé entre la soie et la lame.

Pds. 30 g. St. 24. C3. N° d'inventaire : VPH 03 (fig. 65).

6. Objet en fer semblable à un ciseau. Plaque étroite, de forme rectangulaire, de section plate recourbée à sa base. Petite tige de section circulaire insérée dans un trou aménagé au centre de la partie supérieure de la plaque. Cette tige pourrait correspondre à l'axe de rotation de l'éventuelle paire de ciseaux. La partie supérieure de l'objet comporte une tige effilée de section carrée, recourbée sur son extrémité pour former une boucle. Dans celle-ci, est enchâssé un élément du même type de taille plus restreinte. Il s'agit certainement d'un réemploi à usage indéterminé.

Pds. 30 g. TP. 57. N° d'inventaire : VPH 25.

L'usage des ciseaux ne se répand qu'à partir du XIVe siècle pour se substituer au fur et à mesure aux forces dans le cadre de certains usages (hygiène et textile). Il fonctionne par un croisement de deux lames comme les forces, mais la paire de ciseaux comporte un axe fixe généralement situé à mi-hauteur conférant plus de précision à la découpe. En comparaison avec les forces à tondre, ils sont moins puissants et offrent une plus faible productivité dans le cadre de la tonte. Néanmoins, cette configuration permet de se dispenser de la présence d'un ressort souvent fragile et la présence d'un axe de rotation resserre le passage d'une lame sur l'autre.

Les deux paires de ciseaux retrouvées sur le site de Verberie datent du XVIIe siècle. La paire de ciseaux n° 5, de grande taille (19 cm), dispose d'une lame à tranchant rectiligne et à pointe rabattue. La présence d'un ergot de blocage situé entre la soie et la lame est un aménagement hérité des forces en usage au XIVe siècle. Notre exemplaire semblait disposer d'un anneau de préhension assez large permettant d'augmenter la capacité de pression et de réduire la pénibilité de la tâche. Sa configuration générale suppose qu'il pouvait être utilisé pour la tonte.

Instruments domestiques

7. Queue de couteau en fer de forme rectangulaire et curviligne en façade. Section plate relevée sur le pourtour. Pommeau rectiligne. Rivets en métal cuivreux. Traces de bois encore visibles.

Pds. 10 g. St. 24, C.3. N° d'inventaire : VPH 05 (fig. 65).

Cowgill, Neergaard & Griffiths 1985, fig. 63, n° 116.

8. Queue de couteau en fer de forme rectangulaire. Section plate. Rivets alignés au nombre de trois, confectionnés à partir de tubes en métal cuivreux écrasés aux extrémités. Fragment du manche en bois encore visible.

Pds. 10 g. St. 24, C.3. N° d'inventaire : VPH 06 (fig. 65).

9. Couteau en fer. Soie désaxée, très longue de section rectangulaire. Lame asymétrique à dos courbe.

Pds. 20 g. St. 24, C.3. N° d'inventaire : VPH 07 (fig. 65).

10. Couteau en fer à soie courte et large. Lame à dos droit muni à sa base d'une virole en alliage cuivreux.

Pds. 20 g. St. 24, C.3. N° d'inventaire : VPH 08 (fig. 65).

11. Lame de couteau en fer à dos droit. Extrémités brisées.

Pds. 15 g. St. 24, C.3. N° d'inventaire : VPH 09 (fig. 65).

12. Couteau en fer à lame effilée. Base échancrée à terminaison circulaire correspondant à l'ajour du rivetage du manche. Présence d'un ergot triangulaire en façade situé entre la lame et la queue du couteau.

Pds. 10 g. St. 24, C.2. N° d'inventaire : VPH 10 (fig. 65).

Legros 2001, t. IV, p. 8, fig. n° 264, Moreaucourt. Couche XVIe - XVIIe siècle. Secteur M3. N° d'inventaire : M12. Datation : Fin du XVIe - début du XVIIe siècle et fig. n° 265, Moreaucourt. Couche XVIe - XVIIe siècle. Secteur M3. N° d'inventaire : M13. Datation : Fin du XVIe - début du XVIIe siècle.

Les couteaux, au nombre de 7, n'ont pas conservé la configuration morphologique d'origine. Les lames sont malheureusement altérées tant le meulage pour nettoyer les objets a été excessif. L'analyse de leur forme et l'érosion d'usage du tranchant peuvent nous transmettre dans certains cas des données fonctionnelles et techniques.

Les couteaux fabriqués à l'époque Moderne et plus particulièrement à partir du milieu du XVIe siècle jusqu'à la fin de la première moitié du

Fig. 66 - Lot de cuillères (*L.P./INRAP*)

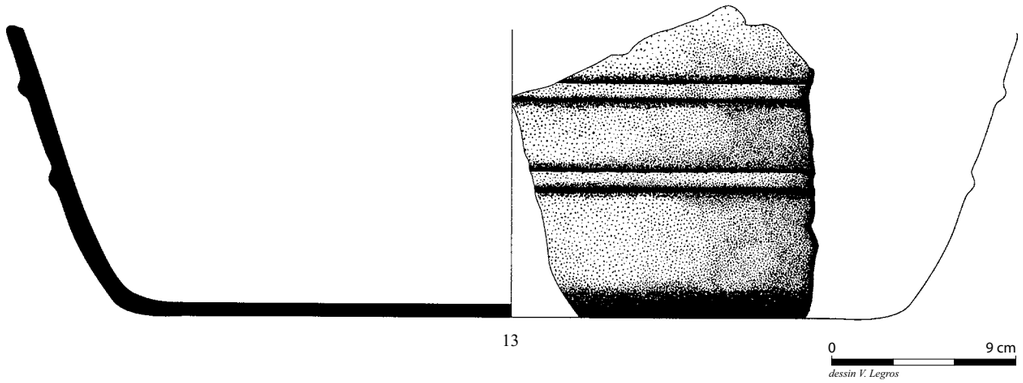

Fig. 67 - Marmite en fer (*V.L./SRA*).

XVIIe siècle forment deux principaux groupes typologiques. Le premier rassemble les couteaux munis d'une lame régulière, très étroite, de section très fine. Leur extrémité supérieure dispose d'une pointe acérée et d'une soie extrêmement longues (entre 7 et 8 cm) et très effilée (0,5 cm) correspondant à l'espace de préhension. Le couteau n° 12 de Verberie est identique à deux exemplaires datant de la seconde moitié du XVIe siècle, trouvés lors des fouilles du prieuré de Moreaucourt (Legros 2001, t. IV, n° 264 et 265 du catalogue). Ces couteaux sont principalement utilisés à table et appartiennent probablement à un service. Le second groupe rassemble plutôt les couteaux personnels portés en permanence. Les manches sont constitués d'une queue sur laquelle est riveté un manche en os ou en bois. L'exemplaire n° 7 décline une ergonomie peu commune pour la période. L'élargissement de la base semble offrir de meilleures conditions de manipulation et permet de caler la base du manche contre la paume et de compenser la petite taille de l'annulaire.

Les quatre cuillères (fig. 66) présentent une même configuration typologique. Le cuilleron est de forme sub-circulaire plus ou moins creuse. Les manches disposent d'une section ovoïde et d'une extrémité comportant un attribut anthropomorphe figurant la Sainte Vierge. Elles appartiennent au type II (Legros 2001) qui rassemble les cuillères en bronze en usage du milieu du XVe siècle jusqu'à la fin du XVIe siècle.

Équipement domestique

13. Fragment de marmite en fer paré de deux bourrelets périphériques. Panse plus épaisse que le fond. Le diamètre de base est de 26 cm.

Pds. 360 g. N d'inventaire : VPH 12 (fig. 67).

Construction, pièces

14. Gond de scellement en fer pour menuiserie. Forme rectangulaire munie d'une extrémité effilée. Seconde extrémité composé d'un cylindre plein forgé orthogonalement.

Pds. 110 g. St. 55. N° d'inventaire : VPH 13 (fig. 68).

Démians d'Archimbaud 1980, p. 466, fig. n° 444-2.

15. Charnière de rotation en fer (de coffre ?) composée d'une plaque rectangulaire plate, munie d'un trou de fixation, et prolongée d'une tige de section sub-circulaire, recourbée sur elle-même et présentant une terminaison plate.

Pds. 50 g. Fossé 131, C.1. N° d'inventaire : VPH 15 (fig. 68).

Armstrong, Tomlinson & Evans 1991, fig. n°441, p. 142.

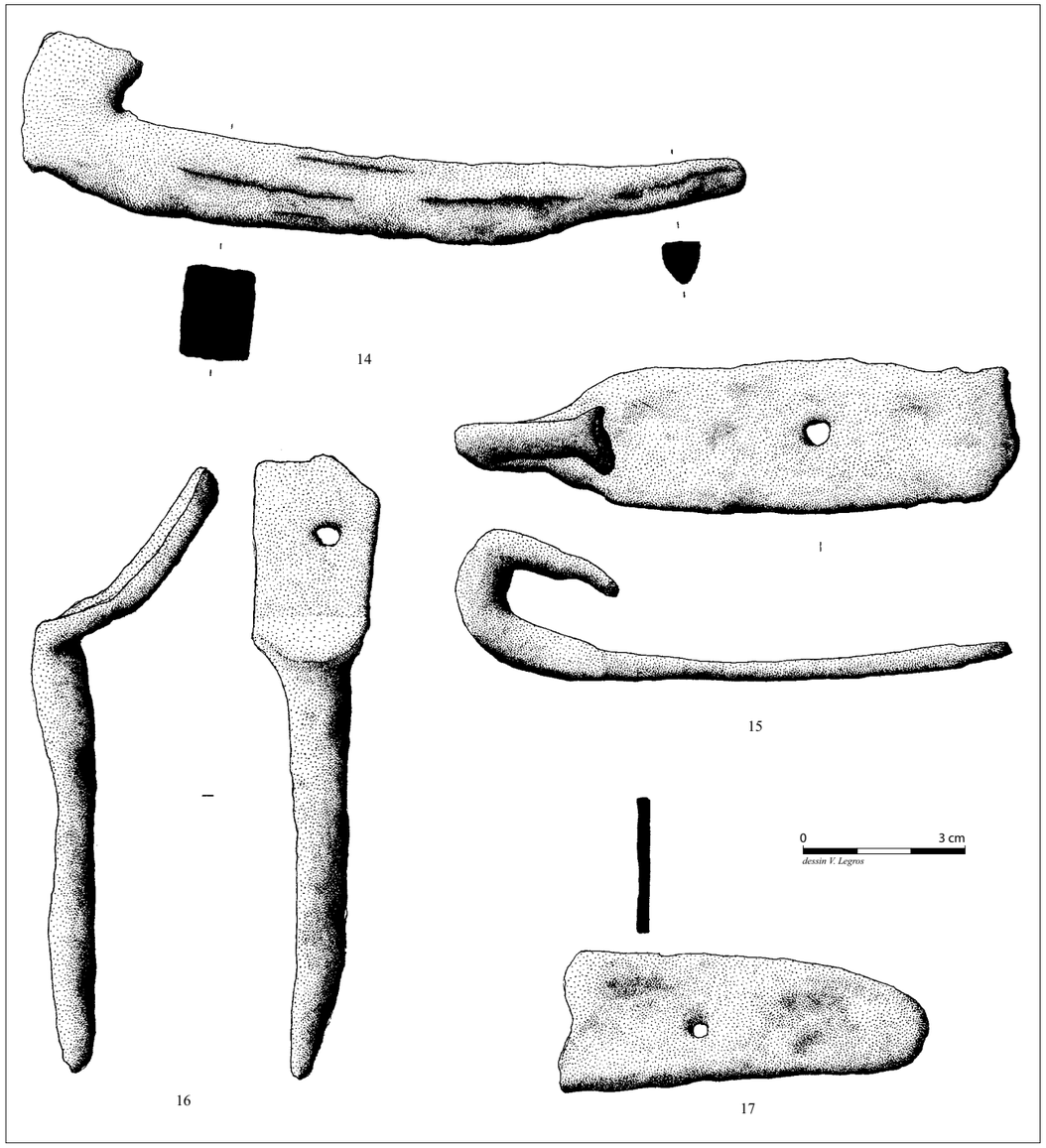

Fig. 68 - Éléments de construction (*V.L./SRA*).

16. Tige de scellement en fer de section circulaire surmontée d'une plaque rectangulaire pliée et munie d'un trou de fixation au centre.

Pds. 40 g. St. 24. C6. N° d'inventaire : VPH 16 (fig. 68).

La pièce n° 14 est un gond destiné à être planté dans le bâti dormant en bois d'une porte. Les gonds scellés dans une maçonnerie possèdent soit une série de stries en forme de chevron permettant une meilleure adhérence au mortier ou une extrémité bifide. Ce type de gonds pour menuiserie apparaît vers la fin du XIIIe siècle et son utilisation perdure au moins jusqu'au début du XXe siècle. Il est surtout associé à l'habitat rural.

L'objet n° 15 semble correspondre à une charnière de coffre plutôt qu'à un vantail. Elle est formée d'une plaque rectangulaire du type penture et d'une extrémité munie d'une boucle dans laquelle devait être enchâssé orthogonalement un gond. La boucle devait se terminer par une partie plate élargie.

L'élément en fer n° 16 est constitué d'une tige effilée de section circulaire prolongée par une lamelle épaisse percée d'un trou de fixation. L'extrémité est brisée et devait probablement comporter un deuxième ajour, voire un troisième. Cet objet a été attribué dans un premier temps à un système de rotation, mais le profil quasi-rectiligne de la lamelle admet plutôt une utilisation comme pied supportant un contenant culinaire tripode.

Deux pâtes de scellement ont été révélées également sur la ferme des "Gâts" dans la fosse 1001 et le bâtiment 1006.

17. Penture brisée en fer. Extrémité arrondie et présence d'un trou de fixation au centre.

Pds. 20 g. St. 37. N° d'inventaire : VPH 17 (fig. 68).

18. Clou en fer à large tête conique et à collet confondu. Lame longue de section rectangulaire.

Pds. 60 g. St. 37. N° d'inventaire : VPH 18 (fig. 69).

Legros 2001, t. IV, fig. n° 416, Boves, Le Château. US. 11180. D Sud. Ensemble n° 110. Bâtiment d'époque moderne. N° d'inventaire : OI 572. Datation : XVIe siècle.

19. Clou en fer à tête en forme de dôme. Collet semi confondu. Lame de section rectangulaire.

Pds. 40 g. St. 24. C3. N° d'inventaire : VPH 21 (fig. 69).

20. Clou en fer à tête plate à collet confondu. Lame de section triangulaire.

Pds. 5 g. St. 37. N° d'inventaire : VPH 19 (fig. 69).

21. Clou en fer. Tête profilée en demi-cercle. Lame de section carrée.

Pds. 15 g. St. 24. « C. fon ». N° d'inventaire : VPH 20 (fig. 69).

23. Élément indéterminé en fer (agrafe de menuiserie ?) formé d'une plaque rectangulaire allongée et surmonté diagonalement sur une extrémité d'une petite tige de section circulaire.

Pds. 30 g. St. 24. C6. N° d'inventaire : VPH 28 (fig. 69).

Le rare mobilier métallique de la ferme des "Gâts" est principalement représenté par des tiges et des clous.

Serrurerie

24. Clé bénarde en fer. Anneau de forme ovale de section plate. Canon assez long, de section sub-circulaire pleine. Panneton symétrique à bouterolle unique en façade. Râteau à deux fois quatre dents.

Pds. 20 g. St. 24. « C. fond ». N° d'inventaire : VPH 22 (fig. 69).

Démians d'Archimbaud 1980, p. 468, fig. n° 446-7. Anonyme 1954, fig. n°27, pl. 30.

Legros 2001, t. IV, fig. n° 511 et 512, Neuilly-en-Thelle, Rue de Paris. 1/4 SO, C4, démolition. Parcelle nord, bâtiment 13. N° d'inventaire : 97 et 81. Datation : XIVe siècle.

Rieb & Salch 1973, fig. 420, pl. LVIII, Rathsamhausen-Ottrott.

25. Clé bénarde en fer. Anneau de forme ovale de section plate et relativement épaisse. Canon court de section sub-ovalaire pleine. Panneton en « s » à bouterolle unique en façade. Râteau composé de trois dents distantes dont celles des extrémités sont recourbées vers l'intérieur sur leur terminaison.

Pds. 20 g. St. 24, C.2. N° d'inventaire : VPH 23 (fig. 69).

26. Clé bénarde en fer. Anneau de forme ovale de section rectangulaire. Canon court de section sub-ovalaire pleine. Panneton en "s" à bouterolle double en façade.

Pds. 20 g. St. 24. C3.. N° d'inventaire : VPH 24 (fig. 69).

Legros 2001, t. IV, fig. n° 552, Senlis. Musée de Senlis. N° d'inventaire : MS 20. Datation : XVIe siècle, et fig. n° 553, Senlis. Prieuré St. Maurice. Musée de Senlis. BF 30. N° d'inventaire : MS 32. Datation : XVIe siècle.

Le domaine de la serrurerie est principalement représenté par trois clés. L'exemplaire n° 24 constitue un type technique bien connu en Europe occidentale. De nombreux sites ruraux datant du XIVe siècle livrent des clés dont la morphologie du panneton est strictement identique. Les pannetons du type VI (Legros 2001, annexe) ont la particularité de posséder un museau à plusieurs dents dont le nombre varie entre 5 et 10. À la différence de la variante VIa, le type VIb est symétrique et comporte un rouet ainsi qu'une bouterolle. Un panneton symétrique est le plus souvent associé à la fermeture d'une porte,

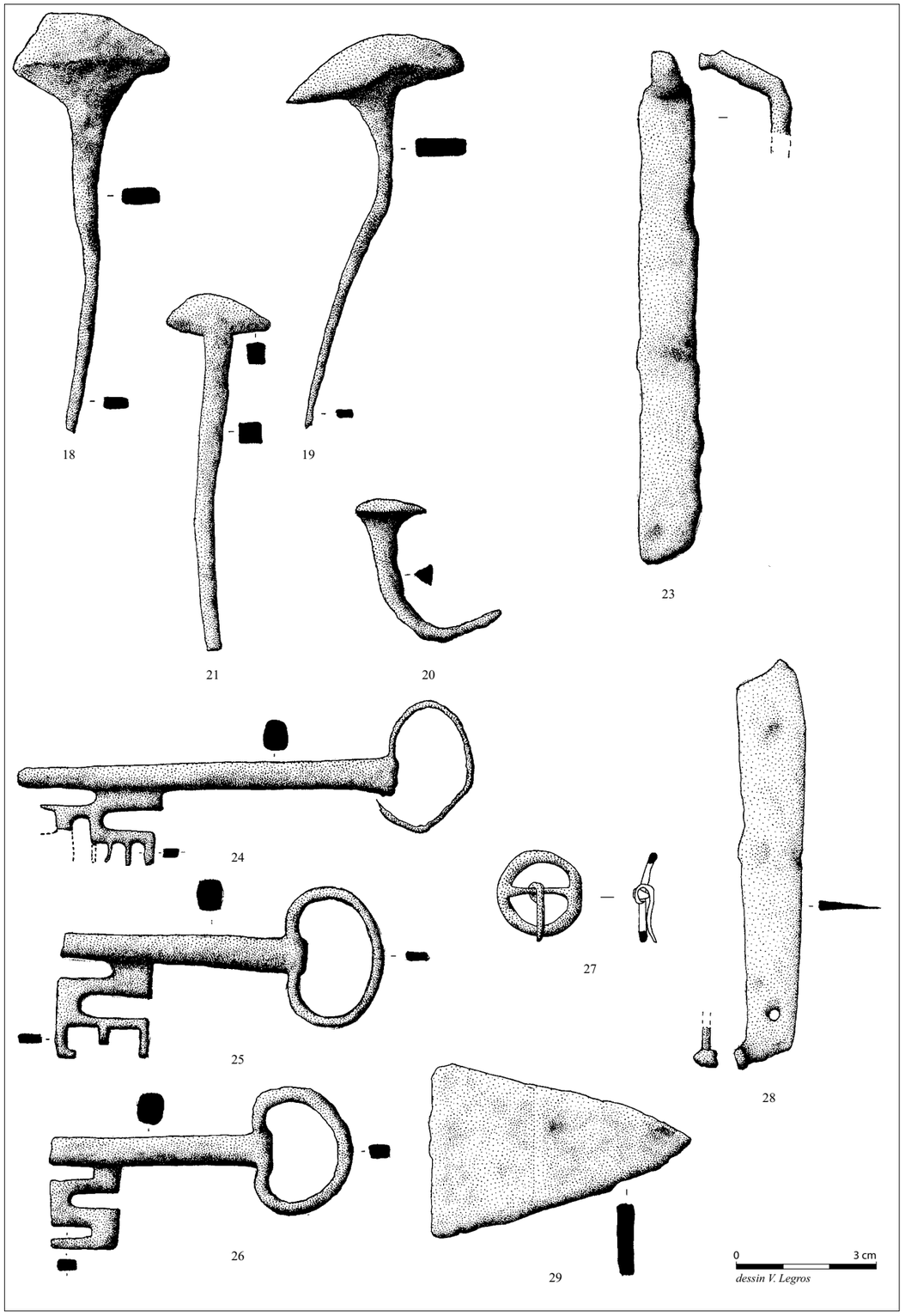

Fig. 69 - Clous et serrurerie (*V.L./SRA*).

permettant ainsi de faire jouer la serrure des deux côtés. Les coffres et les meubles disposent, en revanche, de serrure à une seule entrée fonctionnant avec des clés dont le panneton est asymétrique. Plus fréquentes, elles peuvent aussi s'associer au fonctionnement des serrures de porte à accueillage externe. Ces clés disposent le plus souvent d'un anneau de préhension en forme de « C » renversé et leurs tiges sont exclusivement bénardes. La fouille des établissements ruraux Neuilly-en-Thelle a livré une clé à panneton du type VIb dont les dimensions sont identiques à notre exemplaire. Le site de Dracy en Bourgogne (Legros étude en cours) disposait du même type de clé. La présence également de ce type à Rougiers (Démians d'Archimbaud 1980, p. 431-527) en Alsace (Rieb & Salch 1973) et en Grande-Bretagne témoigne pour la période considérée de sa large diffusion avec une concentration aux abords du Bassin parisien. Néanmoins sa datation ne correspond pas à la phase d'occupation la plus ancienne de Verberie, c'est-à-dire la deuxième moitié du XVIe siècle. L'usage de ce type de clé encore au XVIe siècle paraît assez surprenant dans le cadre d'une fondation moderne. Cette période dispose de serrures au mécanisme beaucoup plus élaboré muni d'un pêne dormant dont le jeu de la clé fait basculer, coulisser et pivoter en un seul temps plusieurs pièces simultanément. Il faut également préciser que la présence de nombreuses dents sur le museau d'un panneton n'est pas un gage de sûreté et la serrure n'est pas pour autant plus complexe. D'ailleurs, certains mécanismes du XIIe siècle fonctionnant avec des clés à pertuis fermé et à franchissement d'un pêne ajouré offraient un niveau d'inviolabilité largement supérieur. Dans le cas de cette clé, il s'agit *a priori* d'une serrure qui aurait été démontée sur un vantail d'origine médiévale afin d'être remis en place ultérieurement. Le coût élevé d'une serrure implique une plus grande attention afin d'en prolonger la conservation d'où la possibilité de pérenniser de son usage.

Les clés n° 25 et 26 apparentées au type VIII (Legros 2001, annexe 1) sont morphologiquement assez proche du type VI avec la présence en décalé d'une bouterolle en façade et d'un rouet sur l'arrière. Leur superposition sur plus d'un tiers de leur profondeur constitue un indice technique qui permet de placer l'apparition de ce type de clé au cours de la première moitié du XVIe siècle. L'exemplaire n° 26 dispose d'une découpe faciale supplémentaire donnant au panneton l'aspect du profil en forme de « S ». Ces deux clés font jouer des serrures à une seule entrée et principalement pour la fermeture de coffre. Vers la fin du XVIe siècle des rainures latérales en creux (èves) et en relief (variures) sont usinées sur des pannetons de ce type ce qui confère à la serrurerie moderne un niveau de protection supérieure. Les tiges sont majoritairement bénardes, puis la section du panneton a tendance à s'élargir à sa base pour former une section dite en « hache ». Cette configuration est courante au XVIIe siècle. Toutes ces clés s'accommodent d'un anneau en forme de « C » renversé de section plus large à la période moderne. Au cours du XVe siècle, le développement de l'usinage à froid réalisé sur des fers plus homogènes tient une large part dans le perfectionnement des mécanismes. Les clés de Verberie sont d'une facture relativement simple et stéréotypée.

Vestimentaire

27. Boucle double en bronze de forme circulaire. Traverse centrale de section circulaire. Ardillon plat, brisé à l'extrémité (fig. 69).

Diam. 1,8 cm.

Legros 2001, t. IV, fig. n° 612, Neuilly-en-Thelle, Rue de Paris. C9. Parcelle nord, salle et jardin 195. N° d'inventaire : 231. Datation : XIVe siècle et fig. n° 613, Compiègne, 7 rue des Domeliers. Musée Antoine Vivenel. N° d'inventaire : 1053.1. Datation : XIVe siècle.

Association Meldoise d'Archéologie, *Meaux Médiéval et Moderne*, Alençon, 1992, fig. 19, p. 9.

Le domaine vestimentaire est représenté par un seul objet. Il s'agit d'une boucle circulaire en alliage cuivreux à traverse médiane. Les boucles utilisées pour la fermeture des chaussures sont souvent difficiles à dissocier des simples boucles vestimentaires. Les chaussures sont munies de boucles seulement à partir du XIVe siècle. Auparavant, elles se fermaient, dans la plupart des cas, par l'intermédiaire d'un lacet latéral qui rapprochait les deux pans de cuir situés à la verticale de la malléole. Quatre boucles de ce type sont répertoriées dans la région (Legros 2001, t. IV, fig. n° 611 et 612, Neuilly-en-Thelle ; n° 613, Compiègne, 7 rue des Domeliers ; n° 615, Boves). Elles arborent toutes des dimensions similaires (1,8 x 2 cm) et sont réalisées en alliage cuivreux. Ces boucles sont connues à Rougiers (Démians d'Archimbaud 1980, p. 495, fig. 466-18 (période C1) et à Saint-Denis (Meyer & Wyss 1985, n° 5, p. 94), où on leur a reconnu ce type d'utilisation. Sa configuration permet de recevoir une lanière de cuir qui pivote autour de la traverse et se range sous la seconde partie de la boucle faisant office de passant (*Meaux médiéval et moderne*, fig. 19, p. 96). D'autres exemplaires retrouvés en Haute-Savoie (Raynaud, 1992, p. 100, fig. 100 A/B) disposaient d'une section triangulaire et étaient datés des XVIe-XVIIe siècles.

Hygiène

28. Lame en fer d'ustensile (rasoir ou couteau pliant ?). Présence à sa base d'une butée transversale et d'un trou dans lequel devait être enchâssé un rivet métallique.

Pds. 10 g. Fossé 131. N° d'inventaire : VPH 11 (fig. 69).

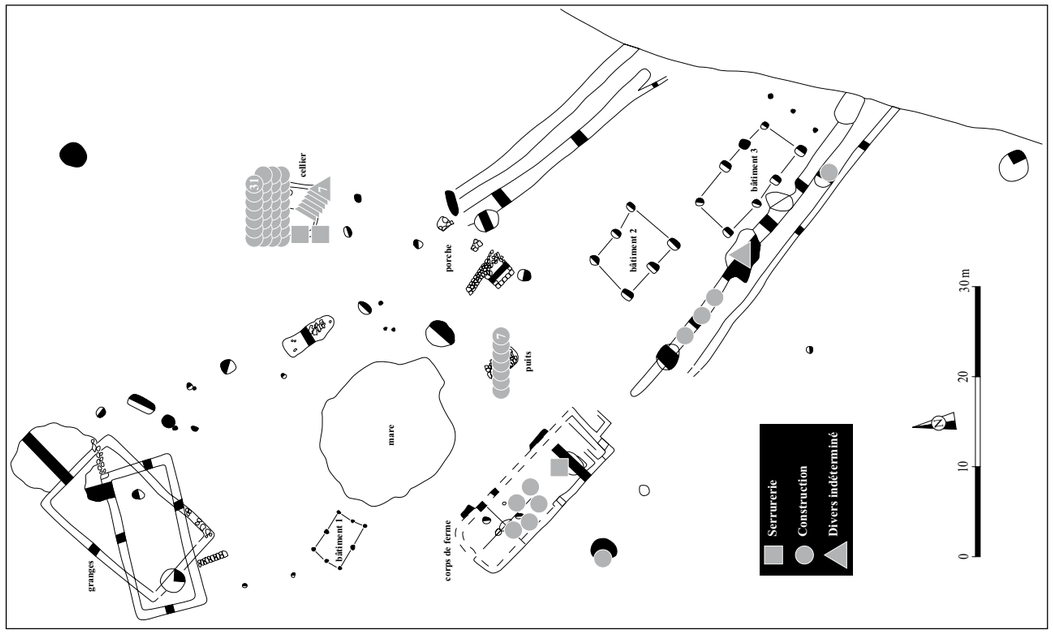

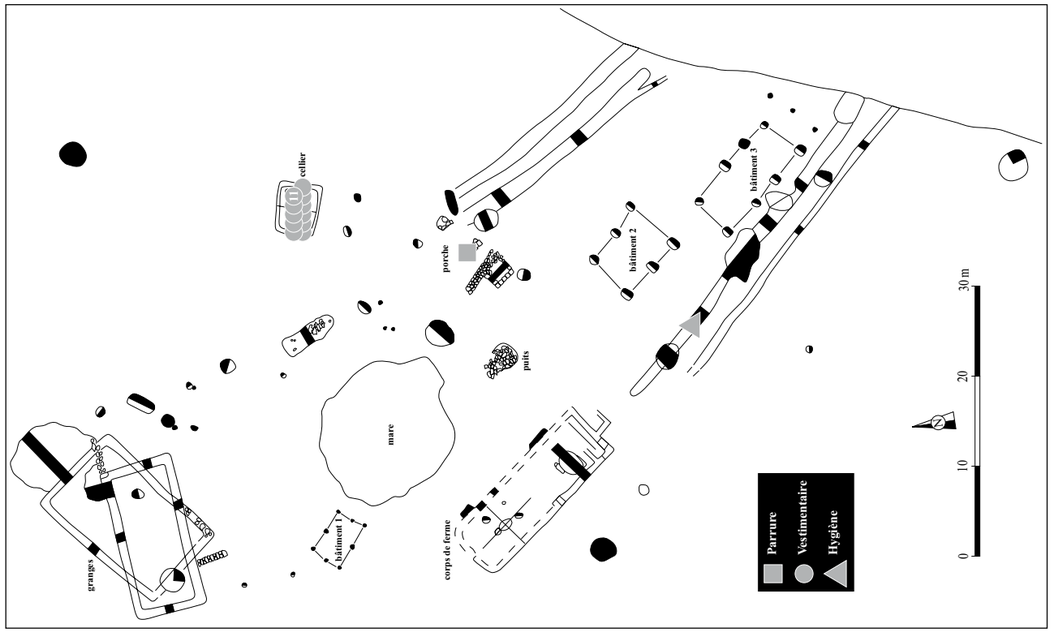

Fig. 70 - Répartition spatiale du mobilier par domaine (parure, vestimentaire, hygiène/ serrurerie, construction, divers).

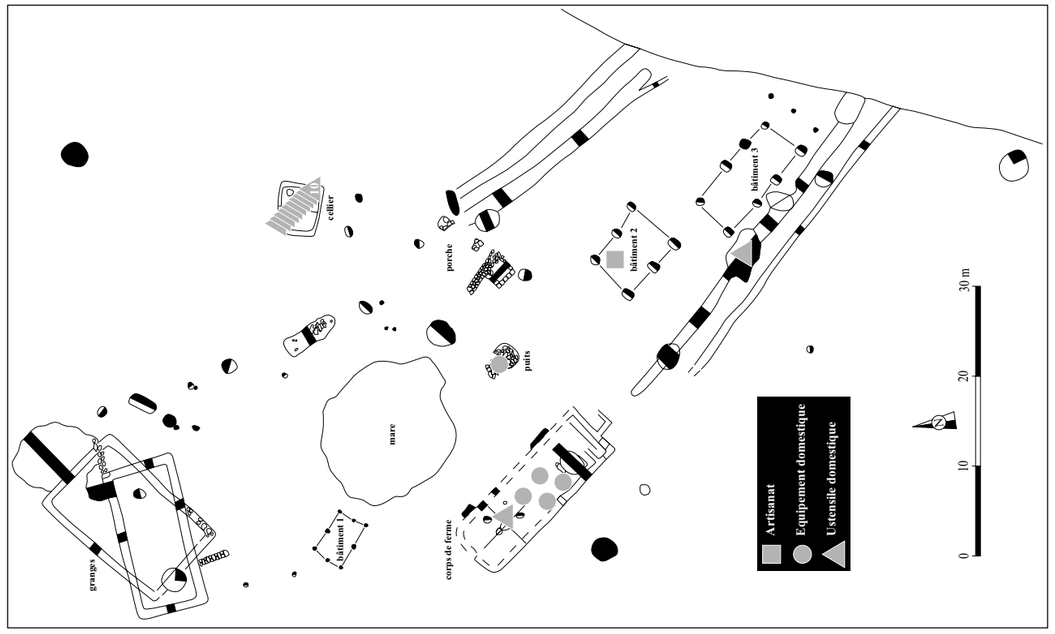

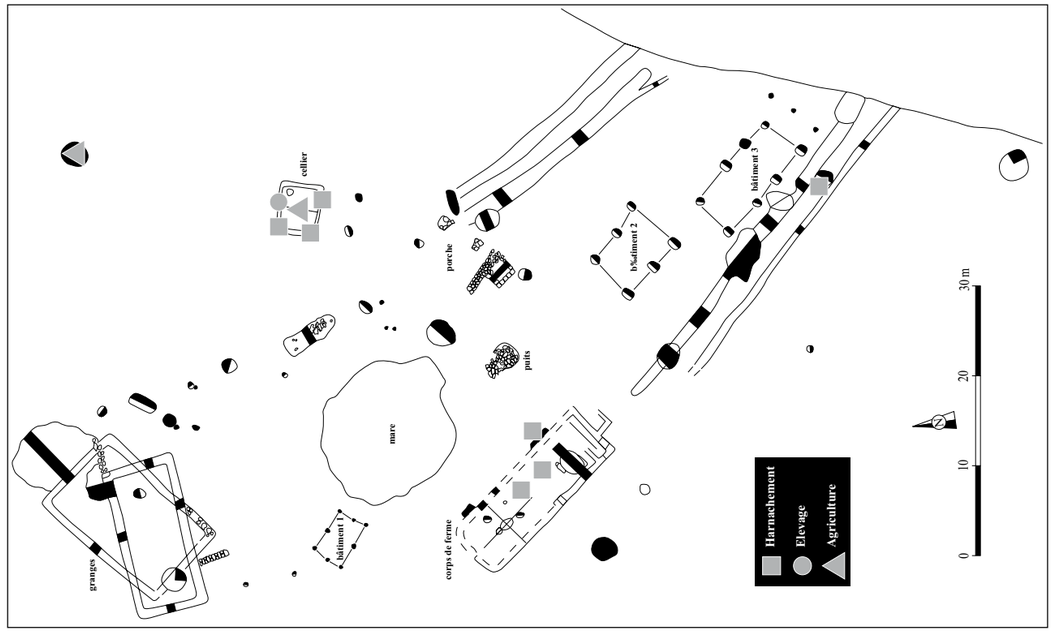

Fig. 71 - Répartition spatiale du mobilier par domaine (harnachement, élevage, agriculture / artisanat, domestique).

29. Fragment en fer de forme triangulaire présentant une diminution d'épaisseur en transversal.

Pds. 30 g. F 128. N° d'inventaire : VPH 27 (fig. 69).

RÉPARTITION DU MOBILIER ET USAGES

Le mobilier métallique était exclusivement concentré dans le cellier. On y recense surtout des éléments de construction (31 individus et majoritairement des clous), des ustensiles domestiques (cuillères et couteaux), onze accessoires métalliques liés au domaine vestimentaire, trois fers à cheval, deux clés, un fer de bêche et une paire de ciseaux à tondre. Cette accumulation d'objets métalliques contraste assez fortement avec le peu de mobilier découvert dans les autres structures datant de cette phase. Tous les registres fonctionnels sont représentés (ferrage, domestique, serrurerie, vestimentaire…) : ce cellier a été utilisé comme dépotoir « privilégié », il correspond à la fosse la plus profonde. Il comporte certains objets associés à des formes typologiques datant du début du XVIIe siècle et notamment des couteaux (Legros 2001, analyse typologique des couteaux provenant des fouilles du prieuré de Moreaucourt dans la Somme). L'étude céramologique indique que le cellier n'a pas fonctionné pendant plus d'un demi-siècle, c'est-à-dire de la fin du XVIe siècle jusqu'au début du XVIIe siècle.

Outre le cellier, le mobilier métallique se répartit néanmoins sporadiquement sur l'ensemble du site (fig. 70 et 71). Les associations fonctionnelles avec la nature des bâtiments sont assez pertinentes. L'équipement et les ustensiles domestiques sont exclusivement localisés dans l'habitat. Les objets du domaine personnel sont plutôt répartis sur les zones de circulation, phénomène déjà repéré sur d'autres sites : motte castrale de Boves (Somme), ferme de Neuilly-en-Thelle (Oise) et la ferme de la Grange du Mont en Bourgogne (Beck 1989). Les deux niveaux d'occupation successifs de la grange située au nord, ainsi que le pigeonnier, ne comportaient aucun objet métallique. La fonction de ces structures n'admet généralement pas le stockage d'objet métallique, si ce n'est quelques clous, des pentures et d'autres éléments liés au domaine de la construction. Le reste du mobilier a surtout été découvert dans le fossé 131 à proximité du corps de ferme. Il s'agit essentiellement de clous et de fragments en fer indéterminés.

Si les sources écrites attestent du rang seigneurial de la construction cet établissement rural, confirmé par la présence d'une porte monumentale et d'un pigeonnier, le corpus du mobilier métallique ne témoigne pas d'une grande richesse matérielle. L'activité économique est seulement suggérée par un ciseau à tondre et un fer de bêche. Faucilles, serpes et serpettes et autres outils ont probablement quitté le site en même temps que les occupants. Il faut toutefois préciser que la plupart des structures présentait un niveau d'arasement important et qu'il demeurait impossible de leur attribuer une fonction précise ni même d'espérer la conservation d'objet en plus grand nombre. L'ensemble du mobilier est assez proche fonctionnellement et typologiquement des objets métalliques de Neuilly-en-Thelle (Legros 2001a, p. 39-72) issus des niveaux d'occupation de la ferme du XVIIe siècle et du corpus du prieuré de Moreaucourt.

LES FERMES D'HERNEUSE DURANT LES XVIe-XVIIIe SIÈCLES

PLANS ET ARCHIVES REPERTORIÉS

Les plans et archives présentés ci-dessous sont le fruit d'un dépouillement basique qui mériterait d'être approfondie compte tenu des résultats. Chaque document est annoté d'un commentaire lorsqu'il a été consulté.

Localisation indéterminée

- Carte de ***Cassini, 1750/57*** : Les deux fermes sont mentionnées à Herneuse de façon figurative.

- Carte générale de la capitainerie Royalle d'Hallatte de ses environs et de la Seigneurie de Chantilly avec ses dépendances, ***Bourgault et Matis. 1711*** (copie numérique disponible au Service Archéologique du Val-d'Oise) : Carte précise en couleurs où les voies, bois et bâtiments sont figurés distinctement. Les deux fermes sont dessinées (cf. fig. 2).

Bibliothèque Nationale de France

- *Carte de la forest de Compiegne et ses environs, contenant 24012 arpents 42 perches et où sont marquées les nouvelles routes que sa Majesté y a fait faire,* ***Gaspard Baillieul. 1728*** : Les deux fermes y sont représentées. Seule carte montrant la ferme du couvent Saint-Nicolas occupant les deux côtés de la route (fig. 72).

- Cartes des différentes routes de Paris à Compiègne, de Compiègne à Soissons et de Paris à Soissons / Levées sur les lieux figurativement, le ***Chevalier Daudet. 1728*** : peu d'indication.

- *Carte particulière du camp de Coudun près de Compiègne et ses environs à trois lieues à la ronde. Avec l'ordre de bataille de l'Armée et les quartiers où sont logés tous les officiers,* ***le Sr Pennier. 1698*** : carte figurative à la façon de Cassini, une seule ferme est représentée.

- *Carte topographique de la forest de Compiègne et ses environs,* ***N. Matis. 1736*** : Une seule ferme est représentée, localisation en bordure du plan.

- Plan de la forêt de Compiègne appartenant au Roi, ***Aveline. Début XVIIIe siècle***. Représentation figurative en bordure du plan, beaux corps de bâtiments d'une ferme (fig. 73).

- Plan de la forêt de Compiègne où sont marquées

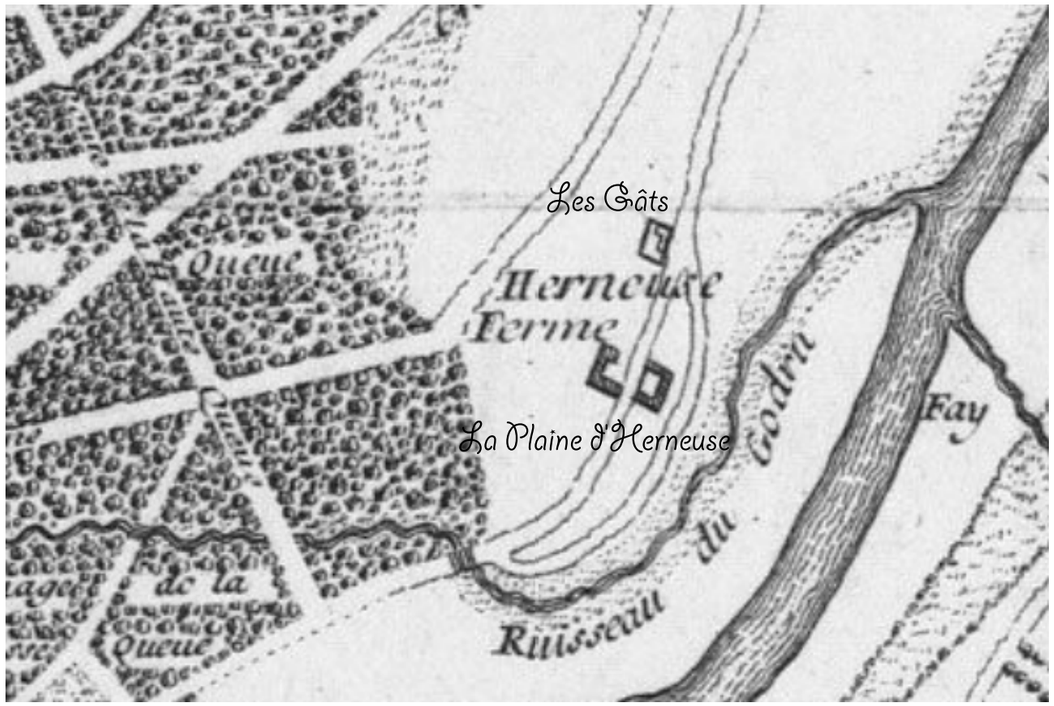

Fig. 72 - Extrait de la *Carte de la forest de Compiegne et ses environs, contenant 24012 arpents 42 perches et où sont marquées les nouvelles routes que sa Majesté y a fait faire*, Gaspard Baillieul. 1728, BNF.

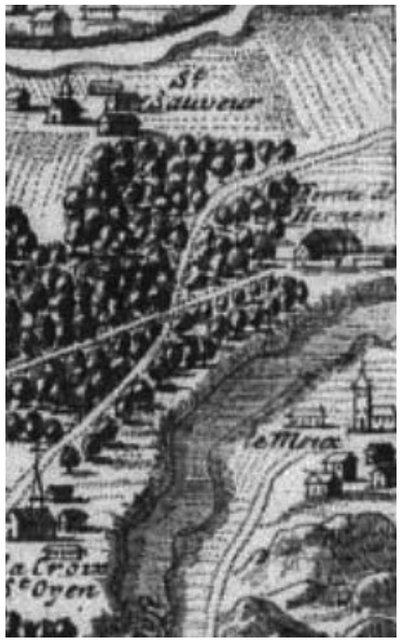

Fig. 73 - Extrait du plan de la forêt de Compiègne appartenant au Roi, Aveline, début XVIIIe siècle.

toutes les routes. Avec les environs de la ville de Compiègne. Nouvellement dressé sur les lieux, ***Jean Baptiste Liébaux. 1700*** : carte figurative à la façon de Cassini, une seule ferme est représentée.

- *Bellovaci et Silvanectes. Les eveschés de Beauvais, et Senlis. Comté et Pairie de Beauvais. Les balliages de Beauvais, Clermont, et Senlis. Les eslections de Beauvais, Clermont, Senlis*, ***N. Sanson d'Abbeville. 1667*** : représentation des limites des diocèses ; les lieux-dits sont justes mentionnés.

- *Cours de la Seine et des rivières et ruisseaux commerçans qui y affluent levé sur les lieux par ordre du président Turgot prévot des marchands conseiller d'état ordinaire du roi et de Mrs Echevins de la ville de Paris*, ***Delagrive 1738*** (Ge CC 1389) : les deux fermes sont représentées de façon figurative (deux carrés) sous le toponyme d'Arneuse.

Archives Nationales

- Plan de la région ouest et sud-ouest de Verberie au 1/5000e, ***XVIIIe siècle*** : les deux fermes sont localisées avec chacune son enclos et ses bâtiments. Le titre « herneuse » est écrit sous chacune des deux fermes.

- Desséchement des marais de Rivecourt et autres adjacents ***Ponts et chaussées, Compiègne 28 juillet 1851*** : la ferme de Saint-Sauveur est représentée à la sortie de Verberie mais aucune des deux fermes d'Herneuse.

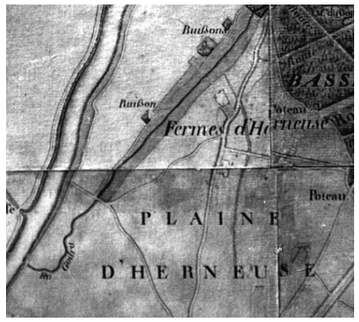

Fig. 74 - Plan militaire du second tiers du XVIIIe siècle : les deux fermes sont mentionnées à Herneuse, archives du château de Compiègne.

Château de Compiègne

- Plan militaire du second tiers du XVIIIe siècle : les deux fermes sont mentionnées à Herneuse (fig. 74).

- *Extrait du plan qu'occuperont les troupes du roi près Verberie, pour paroitre devant sa Majesté*, ***1769*** : un régiment est localisé au voisinage sud des deux fermes d'Herneuse ainsi que les emplacements des bacs (fig. 75).

Musée Condé, Chantilly

- *Carte des limites du Valois et du Baillage de Senlis, depuis la Rivière Oise jusqu'à Tremilly*, ***N. Delavigne. 17 ??*** (CP-B-0154) : le plan disponible se termine en limite de Verberie, la suite serait à trouver. La représentation est détaillée : parcelles, courbes de niveau, bâtiments.

- Extrait de la *carte topographique des environs de Chantilly déposée au Palais de Compiègne*, ***H. Sengher. 1626*** (CP-D-0044) : calque et trait à encre noire figurant les deux fermes mais pas les chemins, seulement la route de la Reine de Verberie à La Croix-Saint-Ouen (fig. 76).

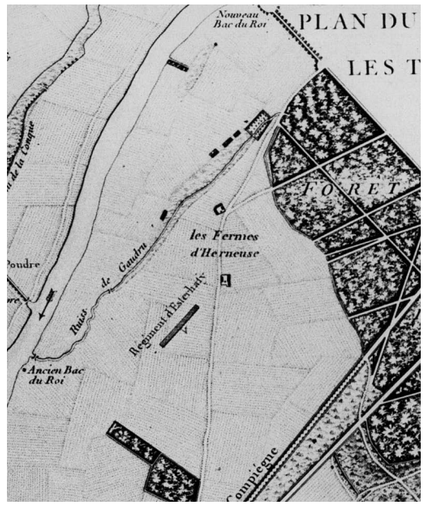

Fig. 75 - Extrait du *plan qu'occuperont les troupes du roi près Verberie, pour paroitre devant sa Majesté*, 1769, archives du château de Compiègne.

- *Les coutumes des duchez, contez et chastellenies du baillage de Senlis, anciens ressorts, et autres chastellenies particulières et subalternes de chascunes desdictes duchez, contez et chastellenies, ensembles des prévostez royalles*, ***anonymes 1520*** (XXII-E-026) : le chapitre « Les viages et coutumes du baillage et duchez du Valloys » comprend les communes de Verberie et de Béthisy et décrit notamment les droits et devoirs entre seigneurs et vassaux, liste la désignation des chemins et leur mesure (*sentier : 4 pieds de large, pas de charrette ; carrière : 8 pieds, charrette en file ; voye : 16 pieds ; chemin royal : 36 pieds*).

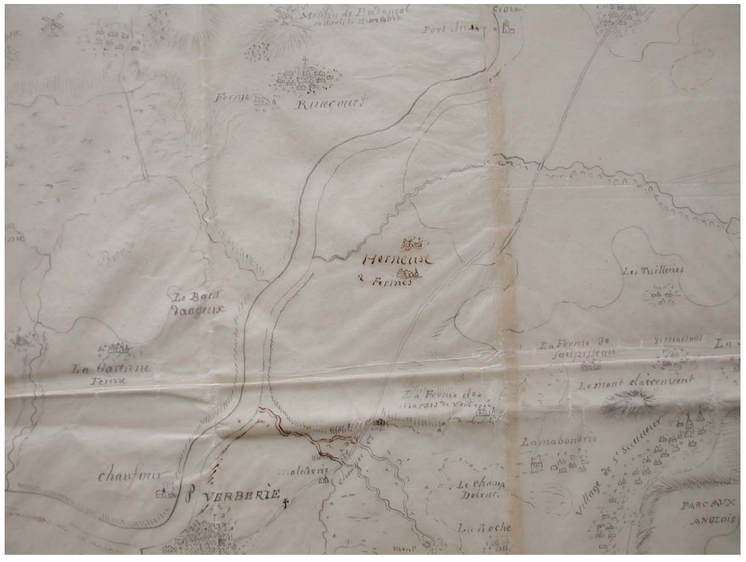

Fig. 76 - Extrait de la *carte topographique des environs de Chantilly déposée au Palais de Compiègne*, H. Sengher, 1626 (CP-D-0044 Musée Condé de Chantilly).

- *Foi et hommage au Duc de Condé pour le fief Sorin à Rully par Jeanne Fieffé veuve de Legrand remarié à Christophe Papelart seigneur d'Arneuse*, ***10 mai 1689*** (carton 128) : Si "Arneuse" est écrit pour "Herneuse" (comme c'est le cas sur le plan de Delagrive de 1738 – BNF Ge CC 1389), il peut s'agir d'une mention du propriétaire de la ferme du lieu-dit "Les Gâts". Ce seigneur Papelart est premier maître d'hôtel de la grande Duchesse de Toscane.

- *Foi et hommage au Duc de Condé pour le fief Sorin à Rully par Marie Fieffé fille de Jeanne Fieffé*, ***28 mai 1705*** (carton 128) : il n'est pas mentionné s'il s'agit de la fille du Seigneur Papelart ou celle du premier mariage.

Archives Départementales de l'Oise

Série C :

- *Plan du territoire de Verberie, levé en vertu de l'ordonnance de Monseigneur l'Intendant, en datte du onze avril mil sept cent quatre vingt deux, et certifié conforme à notre procès verbal du …. Mil sept cent quatre vingt trois, par moy géomètre et arpenteur soussigné* ***Delaitre*** (Echelle de 300 perches de 22 pieds chacune) ***1782-83*** (1 Cp 200/1) : le plan est aquarellé, il mentionne une ferme, située dans la plaine d'Herneuse. Les toponymes sont orthographiés de deux façons différentes : "plaine d'Arneuse" et "ferme herneuse" (fig. 77).

- Deux procès verbaux d'arpentage associés au plan précédent, ***1782-83*** : ces procès verbaux sont deux copies d'un même acte, même date, même signataires mais écriture différente. Le texte décrit les limites de Verberie de borne à borne. La borne 1 correspond à la ferme de "La Borde" au sud de Verberie et les bornes 10 à 13 semblent désigner le secteur d'Herneuse :

De la dizième borne suivant le long de la foret de Compiegne jusqu'au vue de la douzième. Laquelle fait séparation du territoire de La Croix. De la douzième borne allant vers le nord à la rivière Oise distante de la ditte borne de 12 perches et 17 pieds suivant la dite rivière Oise jusqu'à la ferme Duchate ou Duchale. De la dite ferme allant vers le nord au vue de la treizième borne traversant l'Oise.

Le document établit également un décompte des vignes « ducales 2638, royale 1988 » : est-ce à dire que la ferme restante à cette date appartient désormais au Duc de Condé ? ou seulement les vignes ? Le terme de "Duchale" et "Ducale" désigne-t-il tous deux la propriété du Duc ?

Fig. 77 - Extrait du *Plan du territoire de Verberie, levé en vertu de l'ordonnance de Monseigneur l'Intendant, en datte du onze avril mil sept cent quatre vingt deux, et certifié conforme à notre procès verbal du …. Mil sept cent quatre vingt trois, par moy géomètre et arpenteur soussigné* Delaitre (Échelle de 300 perches de 22 pieds chacune) 1782-83 (1 Cp 200/1 Archives départementales de l'Oise).

- *Contrôle des actes notariés* 1693 au XVIIIe siècle (2C), généralités de Paris (1694 à 1791) et généralités de Soissons (1727 à 1784) dont 2C 4143 à 4165 pour la période 1694 à 1762, non consulté.

Série E

Duc de Condé, archives privées 1EP 8/1 et 8/2 et 1EP 238/2.

Série F

-*Vue de la ville de Verberie dans le Valois*. Tavernier Del, gravé par Née (2 Fi 1 150-2) : peut-être la ferme d'Herneuse représentée à l'extrême gauche de la gravure.

Série H

Trinitaires de Saint-Nicolas de Verberie, diocèse de Soissons

- H 6097 (1) : Néry et Verberie. Bail. 1774
- H 6111 (3) : Verberie. Arpentage. 1582-1677.
- H 6149 (10) : Mesurages de la ferme d'Herneuse. 1677 - 1727.

Le premier arpentage de la ferme a été effectué le 29 novembre 1677 par Gaspart Le Court, arpenteur à Verberie, à la demande du prieur de Saint-Nicolas de Verberie. Il mesure un domaine constitué de pièces de blé froment, blé méteil, avoine, orge et prés. L'exploitant est alors Denis Bombairre, laboureur, qui habite dans la ferme d'Herneuse. La ferme occupe une surface de 26 arpents et un quartier de terre, y compris le jardin qui longe les murs. Le domaine est vaste de 101 arpents, 1 quartier, 3 verges y compris la ferme, son jardin et son allée. Aucune mention n'est faite de la seconde ferme (fig. 78).

1677 : *L'an mil six cent soixante et dis sept le vingt neufiesme jour de novembre, jay, soussigné gaspar Le Court, arpenteur juré demeurant à Verberie, certifie que sur la prière et requête de monseigneur le prieur de labaie de Sainct nicolla dudit Verberie je me suis [derechef (?)] transporté sur les terres de la ferme d'herneuse dépandant de ladite abaïe située sur le terouair dudit Verberie pour mesurer les terres qui estoit chargé de plusieurs sortes* de *graines scavoir blé froman, blé méteil, saigle, et … de orge.*

…

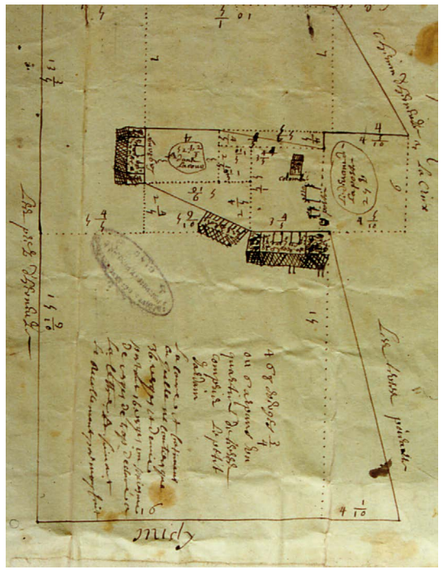

Fig. 78 - Plan d'arpentage des Trinitaires de 1677 (H 6149 (10) Archives départementales de l'Oise).

Le tout se monte à douze arpans et neuf verges et un quart de verge de blé froman compris un arpant vingt cinq verges aux … et six arpant quarante six verges au lieu dit [conteir (?)] qui contient navoir que du fourrage. Six arpans six verges de blé méteil vingt six arpans et demy de seigle seize arpans davoisne … un arpans et [une (?)] verge et demy d'orge et trois arpans et un quartier de pré.

1677 : *L'an mil six cent soixante et dix sept le vingt neufiesme jour du mois de novembre et le premier jour du mois de décembre au dit an jai gaspart Le Court arpenteur juré demeurant à Verberie certifie qu'a la prière et réquisition de … je me suis transporté sur le terouair d'herneuse paroisse dudit Verberie pour mesurer et arpenter plusieurs pièces de terre et pres dépendant de la ferme d'herneuse quy apartien audit sieurs religieux de sainct nicolas de Verberie dont le dit … a faict bailler à Denis Bombairre laboureur demeurant dans ladite ferme d'herneuse.*

…

Le tout se monte à cent un arpans un quartier trois verges de terres compris la situation de ladite ferme et le devant de la porte de ladite ferme d'herneuse qui contient un arpant quatre verges et deux tiers de verges de terre qu'il faut diminuer sur lesdites cent un arpant un quartier trois verges de terres. De plus, il y a trois arpans un quartier dix verges de prés. (12 pouces pour pied, 22 pieds pour verge, 75 verges pour arpent)

Le second mesurage est réalisé le 15 juillet 1727 par Jacques Le Tellier, arpenteur (fig. 79). La ferme appartient toujours aux religieux de Verberie ; elle est exploitée par François Perrier (?) laboureur demeurant à Noël-Saint-Martin, en vertu d'un bail de neuf ans au terme duquel il doit rendre la ferme telle qu'elle lui a été transmise par sa femme, Louise Fouquoine, qui en avait joui pendant dix-huit ans. Le laboureur communique au géomètre le document d'arpentage de 1677, sur lequel figure une partie des terres mesurées en 1727.

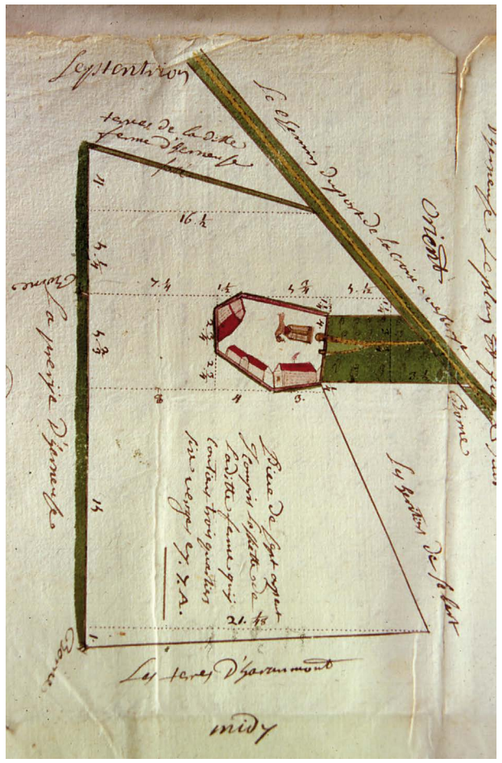

Fig. 79 - Plan d'arpentage des Trinitaires de 1727 (H 6150 (10) Archives départementales de l'Oise).

15 juillet 1727. *Mesurage de toutes les terres de la ferme d'herneuse réalisé par Jacques Le Tellier, arpenteur, à la demande des religieux mathurins de St Nicolas de Verberie de l'ordre de la Sainte-Trinité.*

Je me suis transporté sur le terroir de Verberie lieu dit herneuse pour faire le mesurage et arpentage d'une ferme sise audit lieu ainsy que des terres prés et autres héritages dépendant de laditte ferme apartenant aus dits sieurs ministre et Religieux dudit couvent de St Nicolas de Verberye, de laquelle ferme les dits sieurs religieux on cy devant fait un bail a françois perrier (?) laboureur demeurant à nöe St martin pour le temps terme et espasse de neuf année au fins et expiration duquel le dit perrier est obligé de rendre la ditte ferme terres prés et héritages dépendant d'icelle en l'êtat et contenance de mesure qu'elle se trouve au jourduit par la mesure quy luy en a esté cy devant faitte par Louise fouquoine … sa femme quy en jouissait depuis lespasse de dix-huit année sur le pied et contenance de mesure mentionnée en ce présent mesurage que jay fait suivant et conformément aux

mesures ordinaires du lieu quy est de douze pouce pour pied, vingt deux pieds pour verge et soixante et quinz verges pour arpent …

Lequel présent mesurage et arpentage jay fait suivant l'indication et démonstration des fins et limites qui ma esté faite … des dittes pièces par les dits laboureur et fermier susnommes lesquels m'ont mis en main un ancient mesurage fait le vingt neufiesme jour du mois de 9bre et 1er Xbre suivant de lannée 1677 par gaspart Le Couv arpenteur juré demeurant audit Verberye sur lequel est déclaré et figuré une partie des pièces de terre et prés mentionné au présent mesurage …

- H.6150 : *Promesse de bail par frère Michel Darde prieur et ministre dudit couvent à Jacques Jourdain et Marie Pincemaille sa femme demeurans à Herneuse de la maison ferme terres et prés dudit Herneuse paroisse de Verberie appartenant audit couvent de St. Nicolas de Verberie*, non consulté

Archives communales de Verberie, *sélections* (EDT 104 /) :

- AA2 *Nomination d'un sergent escuier des eaux et chasses*, non consulté
- CC1 *Comptes communaux de 1692, état des revenus*, non consulté
- CC2 *Dépenses occasionnées par le passage des troupes 1669-1671*, non consulté
- CC6 *Mémoires des sommes dues pour différents ouvrages communaux : fontaines, cloches, fossés 1787-89*, non consulté
- DD1 *Droits d'usage dans la forêt de Cuises 1346-1713*, non consulté car non communicable, mentionné dans l'ouvrage de Ph. Racinet (1986).
- DD2/1 *Droits sur le marais de Verberie* 1221-1664, non consulté
- DD2/2 *Sentence entre les habitants de Verberie et Bois d'Ageux et les religieuses de Saint Corneille*, 1506, non consulté
- DD3 *Limites de Verberie* 1530-1707 : texte descriptif, pas de mentions aux fermes reconnues
- DD6 *Requête en vue de faire revenir à Verberie la poste aux chevaux transférée à Villeneuve-sur-Verberie* 1768, non consulté
- DD7 *Plan du parcours de la poste à l'appui du mémoire précédent* 1768 : aquarellé mais représentation très simplifiée, un petit carré pour la ou les ferme(s) d'Herneuse.
- EE1 *Entérinement par le bailli de valois des lettres de patentes de François 1er accordant aux habitants de Verberie le droit de fortifier leur ville*, 1545, non consulté
- 1G1 à 3 *Matrices des propriétés bâties et non bâties 1832-1910*, non consulté
- 1G7 Cadastre dit « napoléonien » de 1831 : la parcelle des Gâts est découpée en lanière et qualifiée de « prés ».
- 1N2 *Propriétés diverses (terrains près de la forêt de Compiègne, sablonnière)*, 1813-1868 : ventes successives d'une pièce de terre de sable au lieu-dit "La Bruyère" par Legrand à Dezormes puis Dezormes à la communes.
- 1N3 *Opération de partage des biens communaux* 1798-1840, non consulté.

État civil pour Verberie disponible notamment pour les années 1567 à 1580 (5MI2514), 1580-1590-1593-1702 (5MI2515) et 1702-1749 (5MI2516), non consulté.

Les plans recueillis datent des XVIIe et XVIIIe siècles (cf. fig. 72 à 79), un seul du XIXe siècle. Sur les treize plans, six montrent les deux fermes, cinq ne désignent qu'une seule ferme et deux n'en mentionnent aucune. Parmi les plans à ferme unique, deux positionnent Verberie en limite de plan et deux sont figuratifs. Le plan de Bailleul de 1728 (*cf.* fig. 72) est le seul à désigner la ferme d'Herneuse de part et d'autre de la voie. On constate donc que le plan le plus ancien, de Sengher 1629 (*cf.* fig. 76), désigne déjà les deux fermes. Il est possible que l'une d'elles soit détruite lors de l'élaboration du plan de 1782 (*cf.* fig. 77) : le texte accompagnant le plan d'intendance qualifie par ailleurs la ferme de « Duchale ». Le plan le plus récent, de 1851, ne mentionne plus de ferme. L'intervalle chronologique de création et abandon coïncide avec l'intervalle observé à la fouille.

Il ressort également de certains plans, que le terroir est morcelé et réparti entre de nombreux propriétaires dont le roi. L'exploitation de sable est déjà pratiquée ; les ventes de ces parcelles sont scrupuleusement rédigées : en 1813, M. Legrand, adjoint au maire, vend une parcelle exploitable à "La Bruyère" au maire M. Dezormes qui la revendra à la commune en 1868.

Le document d'arpentage des Trinitaires de Saint-Nicolas, qui sont à Verberie depuis 1206, indique que l'une des fermes est une possession religieuse. Trois baux ont été relevés pour cette ferme : Jacques Jourdain pour une promesse de bail (sans date), le laboureur Denis Bombaire en 1677 et en 1727 un renouvellement de 9 ans pour le laboureur François Perrier dont la femme avait déjà occupé les lieux durant 18 ans. Il est indiqué comme « demeurant à Noël-Saint-Martin » et n'habite sans doute pas la ferme, ce qui coïncide avec les phases d'abandon début XVIIIe siècle. Les plans sont précieux également pour les descriptions des parcelles et du bâti (*cf.* fig. 78 et 79). Il s'agit de celle localisée au lieu-dit actuel de la "Plaine d'Herneuse".

La seconde ferme, celle des "Gâts" est moins chanceuse, seule la mention d'un seigneur d'Arneuse peut laisser penser qu'il s'agisse d'une possession laïque. Aucune mention de bail n'a été découverte pour cet établissement. À la fin du XVIIIe siècle, il ne reste peut-être plus qu'une ferme dépendant du Duc de Condé, mais ceci n'est que

supposition. Une recherche approfondie pourrait permettre de vérifier les transmissions des baux, les activités, la distribution des parcelles, la relation entre les deux fermes et l'évolution des statuts. Il est étonnant que ces deux voisines n'aient jamais eu de conflits nécessitant un règlement écrit.

DE L'USAGE DES BÂTIMENTS

Les éléments architecturaux de comparaison encore visibles de nos jours sont le plus souvent en pierre et donnent une idée tronquée des modes de constructions des XVIe-XVIIe siècles. Les élévations plus légères de terres et de bois devaient encore dominer comme en témoignent les faibles fondations retrouvées à la fouille. Une œuvre de J.-B. Oudry, « peintre ordinaire du Roy », en 1755, figure une ferme à colombage et une mise en scène des occupations paysannes (fig. 80). Cette peinture est le fruit d'une commande royale et idéalise la France agricole, cependant le peintre s'est inspiré des paysages de la vallée de l'Oise, aux environs de Verberie (Pinault-Sørensen 1994). Un dessin préparatoire, daté de 1750, montre les bâtiments et les animaux seuls.

Les archives permettent de corroborer certaines hypothèses quant à la nature et fonction des vestiges. Les documents d'arpentage des Trinitaires de l'Abbaye Saint-Nicolas pour la ferme de "La Plaine d'Herneuse" offrent des notices descriptives des parcelles accompagnées, pour chaque ensemble de terres, d'un croquis coté et orienté (midy/septentrion) ; c'est également le cas pour les bâtiments de la ferme. La vignette tracée à l'encre, de 1677, figure une longue cour intérieure aux contours irréguliers autour de laquelle sont disposés trois bâtiments : la grange est désignée par une mention, le logis porte deux cheminées et un édifice annexe (*cf.* fig. 78). Dans la cour est figuré un colombier portant également mention. La cour est ouverte sur l'allée qui mène au chemin de Verberie à La Croix par deux portes : une petite et une grande. Les mesures ont été prises à la chaîne d'arpenteur, en décomposant la forme complexe de la parcelle en rectangles et triangles rectangles ; les dimensions sont exprimées en verges et fractions de verges. La comparaison avec le plan de fouille montre que l'unité utilisée est une verge de 5,67 m[8]. Le plan irrégulier de la ferme peut s'inscrire dans un rectangle long de 55 m et large de 34,02 m.

Le croquis de 1727 est aquarellé (*cf.* fig. 79). Les mesures y sont plus sommaires, mais l'on retrouve la constante des trois grands bâtiments. Celui portant cheminée est le même que précédemment. Le colombier est figuré par un oiseau. Les deux portes de tailles différentes sont dessinées et un seul chemin est tracé ralliant l'axe de Verberie à La Croix.

Le plan retrouvé archéologiquement à "La Plaine d'Herneuse" peut donc aisément être transposé sur les croquis d'arpentage avec de plus des mesures équivalentes. La désignation des bâtiments peut être extrapolée pour la ferme des "Gâts".

Le logis portant cheminées correspond au bâtiment st. 56. On rappellera que des indices de foyer ont été observés à l'est du bâti. Les deux ouvertures dessinées sur le croquis de 1677 se localisent là où les fondations ne sont pas conservées sur le terrain. Ces vestiges sont à comparer à des exemples pris dans l'architecture rurale ancienne du

8 - Soit un pied de 25,8 cm et un arpent de 425,7 m.

Fig. 80 - *La ferme*, (Inv. 7044). Oudry Jean-Baptiste (1686-1755), Paris, musée du Louvre, © RMN-Grand Palais (musée du Louvre)/Jean-Gilles Berizzi.

Soissonnais et du Valois (Brohard & Leblond 2001, fig. 81 et 82). Ce type de demeure est connu à partir du XVIIe siècle, et s'est perpétué jusqu'à la fin du siècle dernier, la ferme de Nampcel (dont le plan conservé date de 1702) est le plus ancien connu. Comprenant une ou deux pièces servant de cuisine, de chambre et de séjour, la maison couvre généralement une surface de 20 à 25 m². Elle est ouverte sur l'extérieur par une fenêtre et une porte. La cheminée se trouve dans la pièce principale et intègre généralement le four faisant saillie à l'extérieur. Si une seconde pièce existe, elle comporte une fenêtre, mais souvent pas de cheminée. Au XVIIIe siècle, les parois étaient badigeonnées à la chaux et les menuiseries peintes en gris, bleu ou rouge foncé. Le logis de la "Plaine d'Herneuse" apparaît donc comme une résidence très spacieuse (100 m²) qui comprend vraisemblablement au moins deux pièces. Le petit édicule qui prolonge le bâtiment peut correspondre un escalier droit en pierre permettant d'accéder à un étage, plus sûrement au grenier couvrant toute la surface de la maison. Ces escaliers sont connus en plusieurs exemplaires ; souvent sans garde corps, ils intègrent parfois en partie basse le four domestique ; à défaut, le socle de l'escalier peut accueillir la niche à chien, le poulailler ou une descente de cave s'il en existe une sous la maison. La zone rubéfiée observée au sol peut correspondre à l'emplacement du foyer et des cheminées. Le logis "des Gâts"(st. 1016) est légèrement moins long et plus arasé. Aucune hypothèse de disposition des pièces ou d'ouverture ne peut être avancée.

Les dépendances, mentionnées dans la continuité sur le croquis, posent plus de difficultés

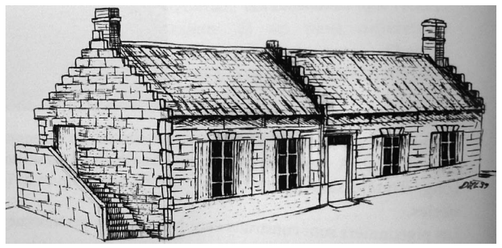

Fig. 81 - Exemple de ferme du Soissonnais et du Valois (Brohard & Leblond 2001, p .48).

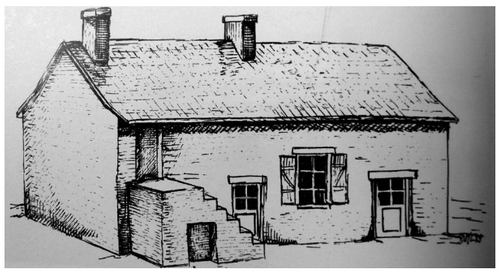

Fig. 82 - Exemple de ferme du Soissonnais et du Valois (Brohard & Leblond 2001, p. 48).

de comparaison. La vignette représente une construction sans cheminée plus basse que le logis, à un seul niveau, ouverte sur la cour par cinq portes. Il pourrait s'agir d'un bâtiment à usage d'écurie ou d'étable. Ce type d'équipement est en effet classique dans l'aménagement des fermes depuis le Moyen Âge ; les écuries, notamment, se trouvent constamment près du logis ; il s'agit généralement de bâtiments assez étroits : chaque stalle est large de 1,50 m pour un cheval et est précédée d'un passage de mêmes dimensions. Cette fonction peut aussi être attribuée à la construction sur huit poteaux (st. 40 à 47) relevée au nord de st. 56. Aux "Gâts", les dépendances semblent être dans le prolongement du logis, figuré par les fondations plus arasées localisées au sud. Ce bâti s'étend néanmoins sur 21 m.

La grange est désignée comme telle sur le plan de 1677. Orientée à la perpendiculaire du logis, elle coïncide à la "Plaine d'Herneuse" avec les bâtiments st 186 et 187. Bien que plus schématique, le plan de 1727 montre une sensible différence quant à l'orientation de ce bâti, ce changement n'illustre t-il pas la reconstruction de la grange observée à la fouille ? En 1677, la grange est ouverte sur la cour par une grande porte (probablement la porte charretière) et une plus petite (la porte piétonne) au milieu de la façade.

Les granges peuvent remplir plusieurs fonctions de stabulation et stockages divers. L'hypothèse de stabulation est confortée par la présence d'une fosse à fumure, située à l'arrière du bâtiment. D'autres constructions entrent également dans cette catégorie de « bâtiment agricole » : les **celliers** observés à la fouille ne sont pas consignés sur les plans d'arpentage. Leurs creusements profonds sont ceux qui laissent le plus de traces et d'artefacts archéologiques.

Si leur architecture en partie supérieure est indéterminée, leur statut de remise ou lieu de travail paraît certain. Les deux fermes en possèdent, celui de la ferme d'Herneuse (st. 24) semble avoir servi au stockage du poisson.

Les deux documents d'arpentage font figurer un colombier au centre de la cour. Privilège seigneurial à l'origine, la possession d'un tel équipement est à l'époque Moderne un signe de position sociale réservé à des propriétés de plus de 50 arpents. Il peut revêtir toutes les formes et tous les modes architecturaux : depuis la tour indépendante ronde, carrée, hexagonale jusqu'au porche, escalier ou sous-pente de toit (Bonnet-Laborderie 2000). Dans le cas des tours, l'édifice se trouve généralement au beau milieu de la cour, de manière à être remarqué par les visiteurs. Constitués de deux ou plusieurs niveaux, l'étage supérieur sur voûte ou sur plancher étant réservé aux volatiles ; les pièces inférieures peuvent servir de poulailler, de fournil, de cellier…

Pour la ferme de la "Plaine d'Herneuse", l'emplacement du colombier reste indéterminé. Le reste de mur st. 127 peut être un témoignage d'une construction centrale. Le porche d'entrée (US 35) est aménagé d'un espace quadrangulaire qui pourrait être également les vestiges d'une tour. La ferme des "Gâts" témoigne pour sa part d'une construction quadrangulaire dont l'appareillage de gros blocs calcaires plaide pour une élévation importante (fig. 83). L'architecture a pu être mixte associant des murs en pans de bois et de pierre : de nombreux exemples de ce type ont été recensés (Bonnet-Laborderie 2000).

Construction ostentatoire, son utilisation et par conséquent sa production en pigeon devait être une des closes du bail signé entre le propriétaire et l'exploitant.

Fig. 83 - Exemple de colombier, carte postale de la ferme de Saint-Germain à Verberie.

Ce **porche d'entrée** se retrouve sur les deux croquis. Seul celui de 1727 dessine le chemin d'accès. La distinction entre la petite porte et la grande porte est bien marquée ; l'accès piéton et celui des charrettes. Cette structure est propre à la ferme de la "Plaine d'Herneuse" ; l'entrée de la ferme des "Gâts" n'est pas localisée. C'est la connaissance de ces croquis en amont de la fouille qui a permis de guider les interprétations. Sur le terrain, les vestiges sont bien maigres. Seuls les trous de poteaux signalent l'écartement des portes. La petite fondation quadrangulaire semble être le témoin d'une tour qui est mentionnée uniquement sur le plan de 1677 et servant éventuellement de colombier. Rappelons que le porche a livré des ossements de lapin pouvant témoigner également de la présence de clapier à la base.

L'ensemble devait être relativement imposant et pouvait être marqueur de prestige (fig. 84). Le chemin qui part de cette porte est large de 2 m si l'on suit les données de fouille. Ce qui semble être un second chemin d'accès, matérialisé plus au sud, par deux autres fossés, n'a pas été consigné sur les croquis. Ce dernier peut appartenir à une phase antérieure au porche ou être de moindre importance.

Fig. 84 - Exemple de double porche sur une ferme de Néry (Oise, au voisinage de Verberie. *GBC, INRAP*).

Les fosses à fumier et la mare éventuelles ne sont pas signalées, mais celles-ci sont omniprésentes dans les fermes. À la fouille, la distinction des deux n'a pu être établie ni par le comblement ni par la morphologie du creusement. Pour Olivier de Serres (Serres 1600), la mare *est une large fosse, cavée, non à plomb, ains en douce pente de tous côtés, afin que le bétail y puisse descendre aisément comme par le bord d'une rivière*. [..] *Ceste mare sera dressée loin des fumiers, pour la netteté de l'eau*. Les fumiers sont pour leur part *dehors et près des estableries*, [..] *dans deux ou trois grands lieux, un peu creusés au milieu et pavés au fond, pour y retenir les graisses*. Dans la ferme des "Gâts", l'interprétation de la fosse centrale 1026 n'est pas assurée. La fosse 1022, plus éloignée, au cœur des pâtures, serait plus certainement une mare. À "La Plaine d'Herneuse", la distinction est là aussi hasardeuse. Le positionnement central de la vaste fosse 39 plaide pour une mare à la différence de l'éloignement de la fosse 3 qui, aussi par son voisinage de la grange, pourrait être la fosse à fumier. L'alternance entre l'une et l'autre des hypothèses est-elle envisageable selon les saisons comme le signalent les ethnologues Jean Brohard et Jean-François Leblonc (Brohard & Leblond 2001, fig. 85)

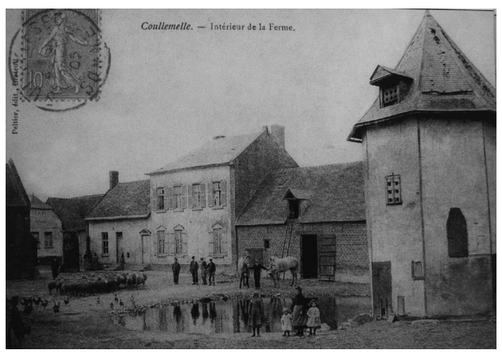

Fig. 85 - Exemple de mare dans l'enceinte de la ferme Coullemelle (Somme ; Brohard & Leblond 2001, p. 47).

Le **puits** n'est pas représenté sur les croquis. La ferme de "La Plaine d'Herneuse" en compte un, celle des "Gâts" en a deux. Les modes d'élaboration sont identiques : un creusement d'environ 2 m de diamètre accueillant un conduit construit de blocs de calcaires et de grès (1 m d'ouverture). Un possible aménagement de surface peut être supposé tel qu'un tablier de pierres et/ou un dallage.

Le **mur d'enceinte** figuré seulement sur le croquis de 1727 n'a pas été reconnu à la fouille de la ferme d'Herneuse. De même que les fossés, tracés cette fois sur les deux plans, délimitent une large parcelle entourant la ferme.

Les nombreuses autres parcelles mentionnées, de formes et de localisation diverses, mettent en évidence une exploitation étendue, morcelée et dispersée (fig. 85) ; les noms des propriétaires voisins sont eux aussi très divers. Les fosses de plantations peuvent témoigner des vignes décrites dans le document d'arpentage de 1782-83 par un décompte des « vignes ducales 2638, royale 1988 arpents ». Aucun reste carbonisé, pouvant donner lieu à une étude carpologique, n'a été récolté.

STRUCTURATION DE L'OCCUPATION ET STATUT

Les agencements des deux fermes

Au regard des plans des vestiges, dont les archives ont permis d'orienter les attributions fonctionnelles, se dégage une différence notable d'organisation entre les deux fermes. Rappelons qu'elles sont contemporaines ; elles occupent toutes deux l'intervalle chronologique : seconde moitié XVIe siècle- début XVIIIe siècle où le début XVIIIe siècle correspond aux phases d'abandon. Elles sont toutes deux tournées vers le chemin principal de Verberie à La Croix-Saint-Ouen ; la ferme des "Gâts" semble s'ouvrir également sur un chemin à l'arrière et le réseau parcellaire oriental. Les vestiges de cette dernière s'alignent le long de l'axe alors que ceux de la ferme de la "Plaine d'Herneuse" se concentrent en U au sein d'un espace enclos et connecté au chemin par un petit axe secondaire.

Bien que les informations archéologiques et historiques soient ténues, certaines propositions peuvent être avancées quant aux différences d'organisations des deux corps de fermes.

Les vestiges de la ferme de la "Plaine d'Herneuse" s'organisent sur le pourtour d'un enclos ; l'agencement en « U » des bâtiments, celliers et autres fosses autour d'une mare centrale, témoignent d'une organisation établie en amont. La grange, située au nord, a été reconstruite à peu de chose près au même endroit. On peut considérer que l'espace interne devait être pleinement occupé, avec sans doute de la végétation et des constructions légères n'ayant pas laissé de traces. Le fait qu'il s'agisse d'une possession ecclésiastique peut-il expliquer cet effet d'ordonnancement et de regroupement au sein d'un même espace ?

L'ensemble représenté par la ferme des "Gâts" suit une disposition en ligne, plus vaste de 1 000 m². Deux espaces se distinguent, le premier au sud comprend le logis, un puits, la mare ou fosse à fumier et des fosses, le second au nord regroupe les celliers et un second puits. Les deux zones sont délimitées par un fossé. L'effet de regroupement n'est pas aussi net que pour la ferme précédente. Toutefois, il est tentant de distinguer une sectorisation des activités : un secteur voué à l'habitation et sans doute à l'élevage et un autre destiné aux activités artisanales et/ou au stockage. La présence du puits plaiderait en faveur d'une zone d'activité nécessitant l'approvisionnement en eau. La reconnaissance en tant que seigneurie laïque ne repose que sur la mention d'un Christophe Papellart « seigneur d'Arneuse », mais peut-on voir dans cette différence d'agencement, une différence de statut et une divergence quant à la gestion de l'exploitation ?

Critères	Ferme des "Gâts"	Ferme d'Herneuse
Occupation	Milieu XVIe siècle-début XVIIIe siècle	Milieu XVIe siècle-début XVIIIe siècle
Plan ferme	En ligne, 5 000 m²	En « U », 4 400 m²
Parcellaire	Fossés de drainage et bornes sur 18 ha Partition interne	Deux chemins d'accès, une zone de plantation (8 ha) Un enclos (sur plan)
Fosses (détritiques)	8	27
Fosses à carcasses	1	7
Puits	2	1
Mare	2 ou 1 (si confusion avec fosse à fumier)	1
Fosse à fumier	1 ?	1
Cellier, cave	2 , appareillage de pierres	1 assise de mortier pour appareillage de pierres ?
Bâtiment sur solin Colombier Logis/habitation Grange Mixte	2 1 1 - 13 m x 7,20 m 1 - 21 m x 7,20 m	4 1 1 - 19,8 m x 6,80 m 2 appartenant à deux phases successives
Bâtiment sur poteaux	0	3

Le chemin de Verberie à La Croix-Saint-Ouen est un axe structurant pour les deux fermes. Jusqu'au début du XVIIIe siècle, il représente la voie principale menant à La Croix mais aussi à Compiègne (*cf.* fig. 2). Sur le plan militaire de 1769 (*cf.* fig. 75), on remarque que la route parallèle traversant la forêt royale prend de l'ampleur : ce qui est désormais la "Chaussée de Verberie à Compiègne" est plus rectiligne. Le voisinage avec cette dernière devait soumettre les habitants à certaines règles : droits de paisson, collecte, chasse, etc. (*cf.* DD1 Droits d'usage dans la forêt de Cuises 1346-1713 non consulté). À l'ouest, la traversée de la rivière Oise est accessible par un passage à gué localisé au lieu-dit "Port Salut". Un passage est mentionné à la hauteur de "La Plaine d'Herneuse" comme "l'ancien bac du Roi" donc il semble qu'il soit abandonné au cours du XVIIIe siècle (*cf.* fig. 75).

Pour l'heure, il n'a pas été possible de dresser un inventaire des parcelles, de répertorier leur morphologie et disposition. À l'époque, les terres sont souvent morcelées et dispersées : le plan d'arpentage, demandé par les Trinitaires, décrit des parcelles de taille variable et de localisation diverses. Les croquis désignent parfois le nom des « voisins » de leur possession comme par exemple le « Sieur de Rocqueville », « M. de Brie », « Aramont », « Saint Pierre de Verberie », « héritiers de seste (?) et Dame de Ca(?) », etc. L'une des parcelles figure le tracé de l'Automne et ne peut clairement pas jouxter le corps de ferme (*cf.* fig. 86).

Un plan de Verberie (vente de terrain en 1832, archives de Beauvais 1N2) montre un exemple de laniérage et de dispersion des propriétaires. La répartition des terrains à chacune des fermes ne peut donc pas s'attribuer par le seul critère de proximité et reste indéterminé. Ainsi, les plantations de vignes repérées au lieu-dit "La Plaine d'Herneuse" peuvent dépendre de la seigneurie des Trinitaires comme de la seigneurie laïque ou même d'une toute autre autorité tel le roi ou le duc de Condé.

Niveau de vie et statut

Le mobilier archéologique ne permet pas de distinguer les deux fermes, l'ensemble témoigne d'un mode de vie modeste. La céramique comporte de rares exemples de vaisselle de présentation mais les types les plus courants sont liés à la préparation. Le mobilier métallique ne témoigne pas d'une grande richesse matérielle. L'activité économique est seulement suggérée par un ciseau à tondre et un fer de bêche. Faucilles, serpes et serpettes et autres outils ont probablement quitté le site en même temps que les occupants. Les vestiges de faune sont caractéristiques du bétail nécessaire au train de culture et à la fumure des terres comme le cheval, les bovins, les ovins et les porcins. La volaille, quant à elle, associe le coq, principal représentant de la basse-cour avec 28 restes, et le pigeon biset, celui

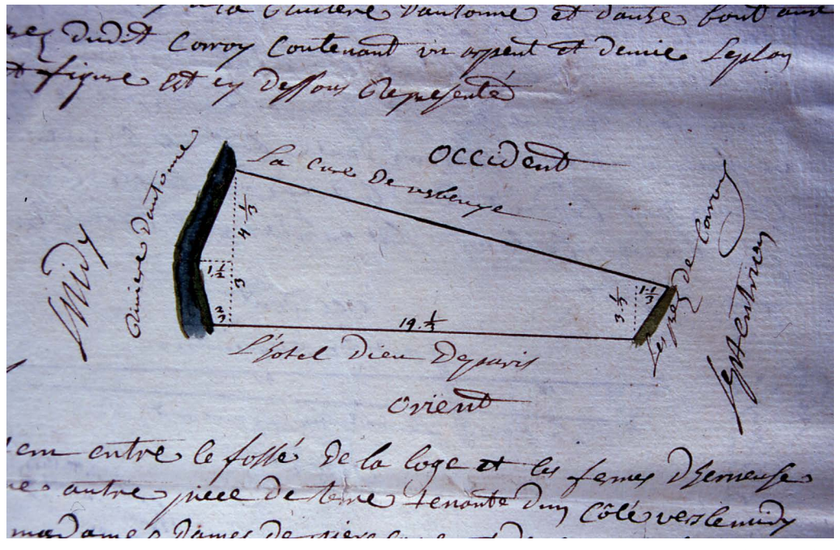

Fig. 86 - Extrait du plan d'arpentage des Trinitaires de 1727 - une parcelle bordant la rivière Automne (H 6150 (10), Archives départementales de l'Oise).

du colombier. La présence du hareng, « mets de soutien », termine de souligner l'aspect austère de l'alimentation. Les commensaux comme le chien et le chat complètent l'énumération. Seuls les restes de lapin, présents à Herneuse, peuvent témoigner d'un statut un peu plus élevé.

Néanmoins, nous savons par l'étude documentaire que des laboureurs ont occupé avec certitude au moins l'une des fermes, celle d'Herneuse, mais le schéma de baux successifs devait aussi s'appliquer sur celle des "Gâts". Même si tous les niveaux de richesse se rencontrent dans cette catégorie, les laboureurs représentent quand même la « couche supérieure de la paysannerie » (Cabourdin & Viard 1990, p. 186) de l'époque moderne, exploitants agricoles économiquement indépendants car possédant les moyens nécessaires (train de labour avec chevaux, charrues…) à l'exploitation d'une surface suffisamment large (plus de 10 hectares) pour assurer une relative aisance et une relative sécurité économique. Ils peuvent être propriétaires, ou « solides fermiers d'une riche famille ou d'une robuste institution religieuse » (Goubert & Roche 1984 p.94 - double cas de figure que semblent illustrer les fermes d'Herneuse), mais dans tous les cas ils se distinguent nettement de la masse plus pauvre des manouvriers et petits exploitants. Cette dernière paysannerie pauvre est, elle, économiquement dépendante autant sinon plus de ces laboureurs aisés que du cadre seigneurial, et sans doute était-elle représentées dans l'occupation des fermes d'Herneuse en tant qu'ouvriers agricoles ou membres de la domesticité au service des fermiers.

Par nature, les fermiers qui négocient ces baux changent plus ou moins régulièrement de ferme et emportent leur matériel. Ainsi, ce qui reste dans les dépotoirs correspond uniquement aux rejets et peut ne pas refléter les possessions réelles en matière d'outillage de production. De plus nous obtenons par l'archéologie, une vision compilée de 150 ans d'occupation alors qu'il s'est agit d'une succession de familles qui ont peut-être mené des trains de vie différents. L'archéologie ne permet pas non plus d'évaluer les marges dégagées par l'exploitant par rapport à ce qu'il doit au propriétaire : comment ils ont rentabilisé les troupeaux, l'élevage de pigeons, les cultures, les vignes, ont-ils mis à profit un passage de bac ? etc.

LES FERMES MODERNES : ENTRE ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE

CRÉATION ET ABANDON DES FERMES D'HERNEUSE

L'intervalle chronologique du XVe siècle-début XVIe siècle correspond à une période de paix et prospérité pour les campagnes de l'Oise après les troubles dûs aux guerres et aux épidémies. La population retrouve ses proportions du XIIIe siècle. Les fermes d'Herneuse s'implantent toutes deux à cette époque. Le mobilier archéologique montre que l'occupation perdure jusqu'au début du XVIIIe siècle, ce qui coïncide avec les données d'archives : rappelons qu'en 1782, il n'y a plus qu'un établissement et qu'en 1851, il n'y a plus de mention.

L'une des fermes est reconnue comme une possession religieuse grâce aux plans d'arpentage commandés par les Trinitaires de Saint-Nicolas. Trois baux ont été identifiés. Un seul mentionne une durée, 27 ans. En 1727, le dernier laboureur semble ne plus demeurer à Herneuse mais à Noël-Saint-Martin. Il est fort possible que les bâtiments soient à cette date en cours d'abandon.

Le seigneur d'Arneuse pourrait être propriétaire de la seconde. Ce sieur Papellart n'est pas mentionné comme laboureur, la ferme et les terrains devaient être soumis à des baux ruraux comme sa voisine. La famille Papelart compte d'autres possessions en pays de France (Moriceau 1998) et sa femme Jeanne Fieffé signe « Foi et hommage au Duc de Condé pour le fief Sorin à Rully »(Musée Condé, Chantilly, carton 128, 10 mai 1689). À la fin du XVIIIe siècle, la ferme restante pourrait dépendre du Duc de Condé.

UN CORPUS ARCHÉOLOGIQUE BALBUTIANT

La fouille des fermes "d'Herneuse" a été l'occasion de mettre au jour des vestiges ruraux de l'époque Moderne. Si pour les périodes antérieures, les fouilles rurales sont pléthore, l'intervalle XVIe siècle - XVIIIe siècle est surtout renseigné par des découvertes en milieu urbain. Les exemples étant rares, il est difficile d'établir des comparaisons.

Quelques fermes du Valois ont fait l'objet d'une enquête historique via l'étude du domaine de Chaalis (Blary 1989). Ainsi la ferme de "La Borde" à Verberie montre au XVIIIe siècle, un plan équivalent à Herneuse, clos uniquement d'arbres. Les constructions sont en pierres, mais l'étaient-elles dès l'origine ? Une autre implantation peut être comparée à la ferme d'Herneuse, c'est celle de Brenouille. Il s'agit d'une petite implantation bordant l'Oise, gérant un bac et possédant des vignes. Les ecclésiastiques comme Chaalis, Maubuisson, Royaumont et peut-être de la même manière les Trinitaires de Verberie peuvent avoir privilégié ce type d'implantation aux abords de rivière.

Pour ce qui concerne le cadre des fouilles archéologique, le site de Neuilly-en-Thelle (Oise, Derbois-Delattre 2001) a pu mettre en évidence en 1997, un ensemble de fermes formant un hameau attesté depuis le XIIe siècle jusqu'au XVIIIe. Si des corrélations peuvent être établies quant aux modes de construction, solins et parois clayonnées, l'organisation spatiale diverge puisqu'il s'agit d'un hameau.

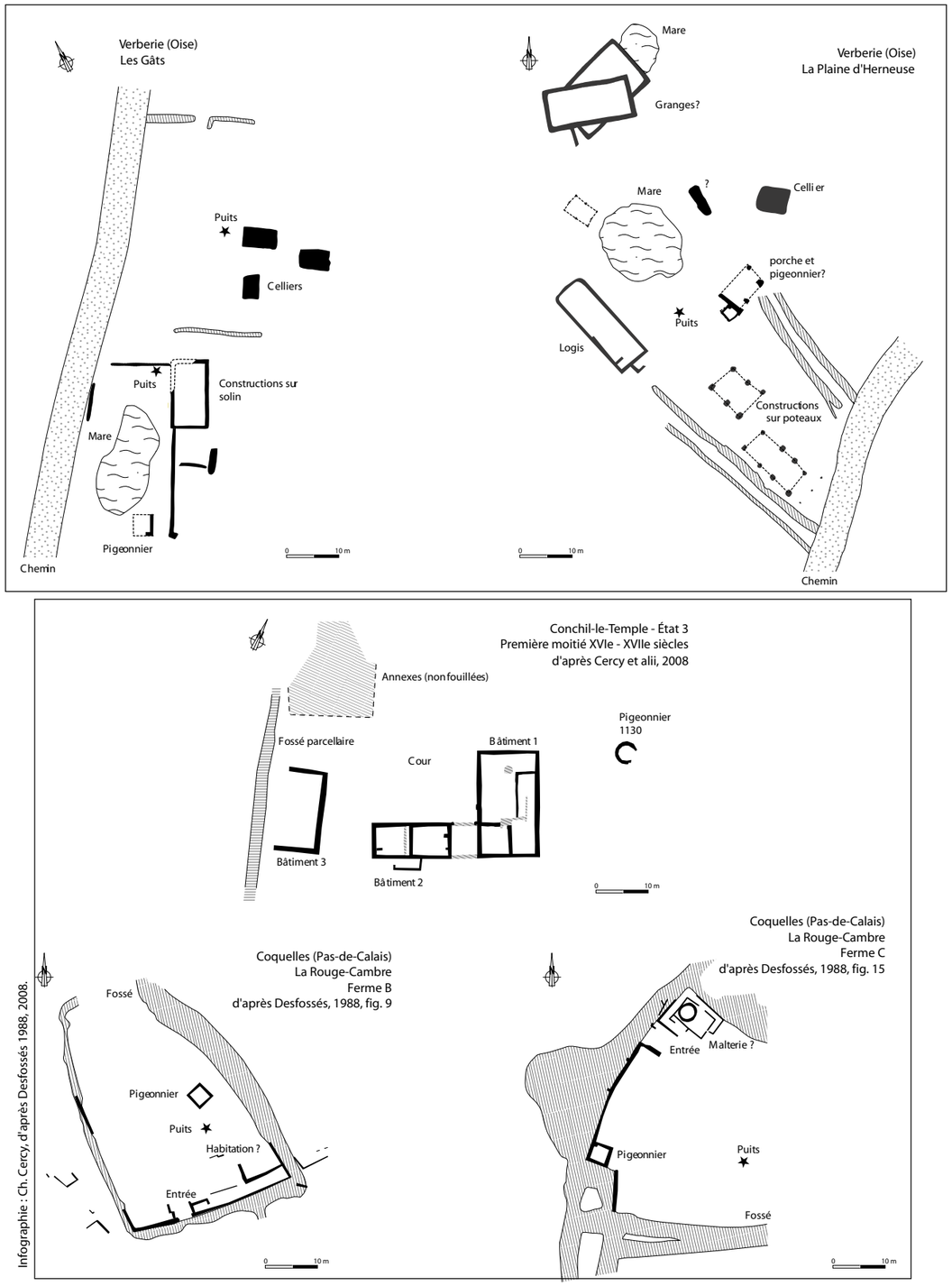

Fig. 87 - Exemple des fermes de Conchil-le-Temple "Rue du Fier du Ciel" et de Coquelles (Cercy *et al.*, 2008).

Le site de Conchil-le-Temple (Nord-Pas-de-Calais, Cercy *et al.* 2008, fig. 87) correspond aux vestiges d'une ferme qui perdure du XVe siècle au XVIIe siècle ; plusieurs phases de construction ont pu être individualisées. Outre des réorganisations du plan, c'est aussi dans le mode architectural que les bâtiments évoluent. Le pan de bois est remplacé par une mise en œuvre en calcaire. L'atout majeur de ce site est sa stratigraphie et une relativement bonne conservation ce qui en fait un site de référence. On y observe des délimitations internes, des plaques foyères et une cave maçonnée. Les fermes de Verberie se rapprochent des vestiges de la phase 3, XVIe-XVIIe siècles : deux bâtiments disposés en L entourent une cour (logis, habitation), un troisième peut être interprété comme une grange. À l'écart, s'observent un pigeonnier circulaire ainsi qu'une zone de dépendances.

Plus éloignée, "La ferme du Colombier" à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne, fig. 88) a permis dans une plus large mesure de confronter données de fouille et archives (Hurard 2006). Cette ferme seigneuriale revêt un caractère défensif car ceinturée de larges fossés (aménagement d'une contrescarpe) mais n'en garde pas moins sa fonction agricole. Mieux documentée archéologiquement et historiquement, du fait de son statut, l'étude de cette ferme a rencontré des problématiques équivalentes à la notre : reconnaissance des bâtiments et structuration interne (fig. 88), définition du statut et gestion du terroir. Les bâtiments s'organisent autour d'une cour et sont associés à des structures annexes (silos, puits) ; plusieurs phases de constructions ont été notées. Les fondations sont similaires à celles observées à Herneuse. La ferme est détruite en 1770 et les terres annexées par un autre fief.

La difficulté de confrontation des données historiques avec les résultats archéologiques réside dans le fait que chacun ont leurs lacunes qui malheureusement ne se complètent que rarement et que chaque discipline fonctionne dans un mode de temps qui lui est propre. Ainsi, la fouille nous a livré une vision compilée de 150 ans d'exploitation des fermes alors que l'étude documentaire permet des fenêtres de temps très ponctuelles. Nous savons ainsi que des laboureurs se sont succédé dans ces fermes, mais aucune mention de leur train de vie et/ou possession n'a été notée. Il faut prendre en

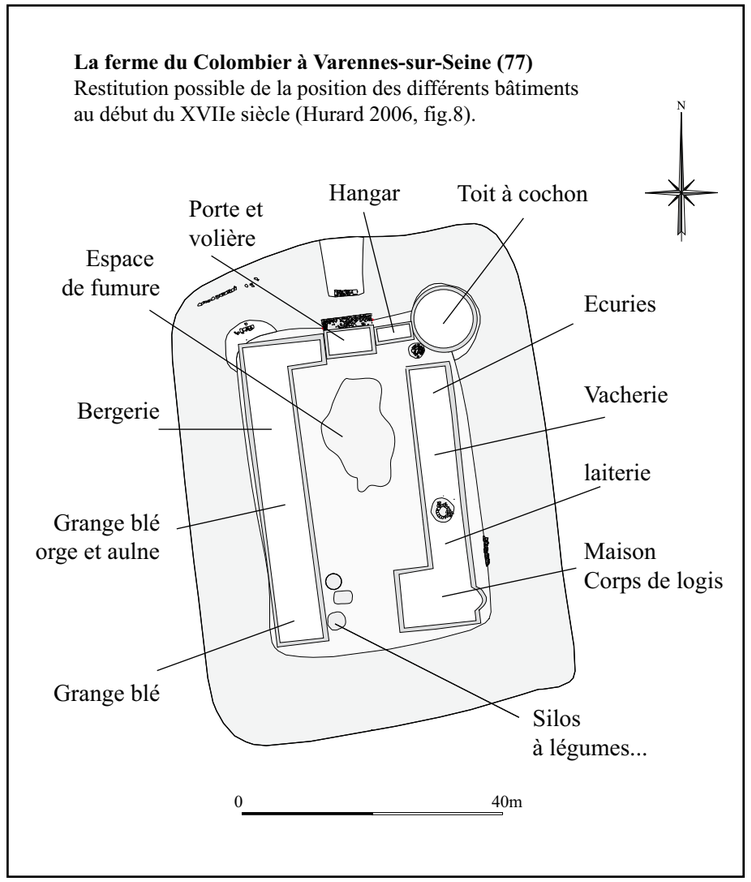

Fig. 88 - Exemple de la "ferme du Colombier" à Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne, Hurard 2006).

considération qu'ils sont repartis avec leurs outils et autres biens. Les restes archéologiques témoignent qu'ils ne faisaient pas bombance mais est-ce que cela en fait forcément des gens modestes ? On s'aperçoit ici que les interprétations archéologiques sont fortement dépendantes du contexte historique et des relations économiques entre les acteurs de la société.

En conclusion, la diffusion de données archéologiques concernant les campagnes à la période Moderne est primordiale afin d'enrichir un corpus de référence encore extrêmement mince. Il faut en particulier souligner le retard des travaux archéologiques sur l'occupation rurale moderne, comparés au milieu urbain.

Une recherche approfondie permettrait de vérifier les transmissions des baux pour l'une et l'autre des fermes et définir si le statut de la seigneurie a une incidence sur la définition du bail. L'identification des parcelles du terroir servirait à connaître la distribution des terres, des activités et peut-être de définir la relation entre les deux fermes.

L'abandon des fermes d'"Herneuse" au début du XVIIIe siècle se calque sur le phénomène de concentration des établissements constaté notamment par J.-M. Moriceau (Moriceau 2002).

Afin de faire face aux crises agricoles du XVIIe siècle, plusieurs pratiques ont été observées notamment l'allongement de la durée des baux afin de mieux organiser les années de cultures, les transmissions sont davantage contrôlées pour éviter l'éparpillement des terres et les grands propriétaires profitent de ces conditions pour créer de grosses exploitations.

L'histoire des campagnes à l'époque Moderne s'illustre actuellement par ces nouveaux débats ; l'étude des fermes d'"Herneuse" participe, malgré leurs lacunes, à la recherche sur le territoire du Valois.

ANNEXE ÉTUDE CÉRAMIQUE - DESCRIPTION

ANNEXE 1 : DESCRIPTIF DE LA VAISSELLE DE LA FERME DES "GÂTS"

Le fossé st. 1013

1013-1 : tèle-jatte en grès du Beauvaisis, à lèvre aplatie, col oblique et ressaut externe à la jonction col-panse. Pâte beige-jaune, très cuite, à structure dure et compacte, cassure franche, dégraissant sableux très fin rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, beige-brun clair-rosé (traces de coups de feu). Diamètre : 29 cm.

Le mur st. 1011 : fin du XVIIe et XVIIIe siècles

1011-1 : goulot de bouteille, en pâte claire sableuse, à lèvre en boudin arrondi, col droit. Pâte blanche, bien cuite, à cassure franche, structure serrée, dégraissant sableux très fin peu abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, blanc crème (légèrement rosée à l'extérieur, plus blanche à l'intérieur). Diamètre : 3,2 cm.

1011-2 : anse de section bilobée, en pâte claire sableuse. Pâte à cœur blanc-rosé, franges rosées, structure à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques petites inclusions blanches (calcaire). Surface lisse, beige-rosée.

Le mur B : fin XVIIe siècle, XVIIIe siècle.

B-1 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre aplatie, col oblique terminé par un ressaut fort saillant à sa jonction avec la panse. Pâte rouge-orangé, très cuite, dure, structure compacte, dégraissant sableux très fin rare, présence de quelques inclusions d'oxyde de fer de taille moyenne. Surface lisse, orange sombre (filets rouges sombres et blancs : mélange d'argile ?). Diamètre : 32 cm.

La fosse 417 : deuxième moitié du XVIe siècle- début XVIIe siècle

417-1 : assiette *a'sgrafiatto* sur double couche d'engobe, à lèvre semi-circulaire et marli oblique, ressaut interne. Pâte blanche fine, bien cuite, dense, à structure serrée, dégraissant sableux fin à très fin peu abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse extérieure beige crème, lissée à la tournette dans sa partie la plus proche du « fond », recouverte de manière éparse par quelques points de glaçure jaune brillante et par quelques points d'engobe rouge ; surface intérieure recouverte d'une double couche d'engobe (rouge puis blanc), vernissée jaune pâle brillant sur laquelle un décor scripturaire gravé avec un peigne à quatre dents, est inscrit au niveau du marli. La lecture de cette sentence n'est pas certaine, et correspond peut-être à : [R ou F] OY/MAL // AIME // A/ COMMENT // PAME ; le décor sur le « bassin » est très partiel, sans doute floral : le départ d'un enchevêtrement ondé vertical est visible ; la séparation entre ces deux registres se fait à l'aide d'une série de lignes concentriques. Diamètre : 27 cm. Plat type 4.

417-2 : pot à une anse de section ovalaire légèrement concave, en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie, col oblique et panse globulaire. Pâte beige-rosé, bien cuite, à structure dense ; dégraissant sableux fin à très fin abondant, présence de quelques inclusions calcaires de petite taille. Surface lisse, beige crème présentant quelques points épars de glaçure verte brillante. Diamètre : 10 cm.

417-3 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre rectangulaire arrondie et gouttière sommitale peu marquée, col droit et départ de panse ovoïde. Pâte à cœur rosé et franges blanc crème, bien cuite et structure serrée, dégraissant sableux fin à très fin abondant, présence de quelques petites inclusions calcaires et de chamotte orangé-rouge. Surface blanc crème, lisse. Diamètre : 23 cm.

417-4 : pot à une anse coudée de section circulaire, en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre oblongue et col oblique. Pâte à cœur rosé et franges blanc crème, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin très abondant, auquel sont associées quelques inclusions calcaires de taille moyenne. Surface légèrement rugueuse beige crème. Diamètre indéterminable.

La fosse 418 : seconde moitié du XVIe siècle

418-1 : assiette en pâte claire sableuse, à lèvre en bandeau arrondi, marli oblique et ressaut interne. Pâte beige à liseré rose-orangé, bien cuite, compacte, dégraissant sableux fin à très fin, peu abondant, fréquentes inclusions de « nodules d'argile » blancs gros à moyens et de quelques grains de chamotte rouge-orangés petits à moyens. Surface intérieure recouverte entièrement d'un vernis jaune sombre brillant, surface extérieure rouge-orangée sombre avec la présence de quelques coulures de vernis jaune sur la panse et la lèvre. Diamètre : 33 cm.

418-2 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie et départ de col droit. Pâte beige crème, bien cuite, compacte, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques inclusions de nodules d'argile blanc crème. Surface lisse beige crème. Diamètre : 16 cm.

La fosse 579

579-1 : coupe en grès du Beauvaisis, à bord oblique, ressaut externe à la jonction col-panse. Pâte beige claire, très cuite, dure et serrée, dégraissant sableux très fin rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, gris clair. Diamètre : 12 cm. type Morrison 114. 3

579-2 : tèle en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie cannelée sur le « haut », col oblique et ressaut externe à la jonction col-panse. Pâte rosée sombre, bien cuite, compacte et à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin abondant, présence de quelques grains petits à moyens de chamotte rouge-orangée. Surface blanc crème, légèrement râpeuse. Diamètre indéterminable (sans doute très grand).

579-3 : marmite « sans doute » tripode, à anse(s) coudé(es) de section biseautée, en pâte beige-grisée très sableuse, à lèvre rectangulaire oblique et col droit. Pâte rosée, bien cuite, compacte, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin abondant, présence de quelques rares inclusions d'oxyde de fer rouge brique hétérogènes. Surface légèrement râpeuse, gris-beige-rosée, avec des traces de dépôts carbonés sur l'anse et le haut de la lèvre. Diamètre : 16,4 cm.

La fosse 580

580-1 : pot ou section d'anse (?), en pâte beige-grisée très sableuse, à lèvre en boudin arrondi et départ de col mouluré. Pâte à cœur rose-orangé clair et franges beige crème, bien cuite, dense et à l'aspect légèrement feuilleté, dégraissant sableux fin très abondant, quelques inclusions rougeâtres (chamotte?). Surface lisse, beige crème. Diamètre : 22 cm.

La fosse 1000

1000-1 : « coupelle » en pâte beige-grisée très sableuse, à lèvre rectangulaire, et col oblique. Pâte gris-noire, bien cuite, dense, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface extérieure noircie (dépôts carbonés), intérieur marron-chocolat clair. Diamètre : 11 cm (tesson brûlé).

La fosse 1001 : seconde moitié du XVIe siècle et les cinq premières décennies du XVIIe siècles

1001-1 : pot de conserve à anses annulaires obliques, de section rectangulaire moulurée, en grès du Beauvaisis, à lèvre arrondie, col oblique, ressaut externe à la jonction col-panse, et départ de panse globulaire. Pâte beige crème, très cuite, dure et compacte, à cassure franche, dégraissant sableux très fin rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, intérieur beige crème, extérieur beige-orangé clair (traces de tournage et d'« outils » sur la panse). Diamètre : 21 cm.

Le chablis 1010 : deuxième moitié du XVIe siècle

1010-1 : jatte à une ou deux anses de section subcirculaire, en glaçurée verte du Beauvaisis, à lèvre en boudin aplati, et départ de col oblique. Pâte blanche fine, bien cuite, à structure serrée et cassure franche, dégraissant sableux fin abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface beige crème, recouverte dans sa quasi-totalité d'une glaçure vert sombre brillante. Diamètre : 26 cm.

1010-2 : pot en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre carrée légèrement ondulée, col droit. Pâte rose-orangé, bien cuite, cassure tendre, dégraissant sableux fin à très fin abondant, présence de quelques inclusions rouge-orangé (chamotte) de taille moyenne, et de petits grains blancs. Surface lisse, rosé sombre. Diamètre : 16 cm.

La fosse 1012

1012-1 : jatte en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie oblique, petit col oblique, moulure externe à la jonction col-panse. Pâte blanche, bien cuite, structure compacte et à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à moyen abondant, présence de quelques inclusions calcaires de taille moyenne à grosse. Surface extérieure recouverte d'une glaçure jaune pâle brillante, paroi intérieure beige crème. Diamètre : 27 cm.

Le puits 1009 : seconde moitié du XVIe siècle ?

1009-1 : cruche ou pichet à anse de section ovoïde concave, en grès du Beauvaisis, à lèvre arrondie et cannelure externe, col droit légèrement mouluré. Pâte beige claire très cuite, structure dense, cassure franche, dégraissant sableux très fin peu abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, gris claire avec des traces de coups de feu brun-roux sur la paroi interne et partiellement à l'extérieur (sommet de la lèvre et départ de l'anse). Diamètre : 7 cm. **c. 6**.

1009-2 : jatte ou tèle en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre arrondie et gouttière sommitale peu marquée, col droit, ressaut externe à la jonction col-panse. Pâte à cœur gris, franges rose sombre, bien cuite, cassure franche et structure à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin très abondant, présence de quelques inclusions moyennes rouge sombre (chamotte) et de petits grains blancs (calcaire). Surface lisse, rose-orangée. Diamètre : 28 cm. **c. 5.**

1009- 3 : anse de section bilobée, en pâte beige-grisé très sableuse. Pâte à cœur brun clair, franges rose-orangées sombre, bien cuite, structure à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin très abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, rosée. c. 5.

Le puits 1014 : comblement terminal, fin du XVIIe siècle, voire au XVIIIe siècle - comblement, antérieur à la fin du XVIIe siècle

1014-1 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre aplatie, col droit, fort ressaut mouluré à la jonction col-panse. Pâte à cœur gris-bleuté, franges beige crème, très cuite, structure dense, dégraissant sableux très fin rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, beige crème, plus orangée sur la lèvre. Diamètre : 36 cm. [**entre us. 6 et us. 7**].

1014- 2 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre aplatie rentrante et légèrement cannelée, col droit se terminant par un bourrelet arrondi à la jonction avec la panse. Pâte sandwichée gris clair-orangé sombre, très cuite, à structure dense, dégraissant sableux très fin rare, présence de quelques inclusions d'oxyde de fer hétérogènes. Surface lisse, orangé-brun. Diamètre : 34 cm. **us. 7**.

1014-3 : cruche ou pichet à une anse de section ovoïde fortement convexe, en grès du Beauvaisis, à lèvre légèrement arrondie, col droit mouluré. Pâte beige sombre, très cuite, structure dense et compacte, dégraissant sableux très fin rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface gris clair, avec des traces de coups de feu brun-roux sur le haut de l'anse et de la lèvre. Diamètre : 9 cm. **us. 7.**

1014-4 : bol glaçuré vert, du Beauvaisis, à lèvre en bandeau arrondi, légèrement rentrant, et départ col-panse oblique. Pâte blanc crème, fine, bien cuite, à structure dense, dégraissant sableux très fin peu abondant, présence de quelques inclusions rouges brique (chamotte) petites à moyennes. Surface intérieure ainsi que la lèvre sont recouvertes d'une glaçure vert sapin brillante, le reste de la surface extérieure est de couleur beige crème. Diamètre : 31 cm. **us. 7**.

1014-5 : bol glaçuré vert, du Beauvaisis, à lèvre en bandeau mouluré et gouttière sommitale, col oblique et départ d'un ressaut externe à la jonction avec la panse. Pâte blanc crème fine, bien cuite, à structure dense et compacte, à dégraissant sableux fin abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface extérieure beige-jaune crème, paroi intérieure recouverte d'une glaçure vert clair brillante. Diamètre : 20 cm. **us. 6**.

1014-6 : pot glaçuré vert, du Beauvaisis, à lèvre rectangulaire oblique terminée par un petit bourrelet interne, col oblique. Pâte blanche fine, bien cuite, à structure dense, dégraissant sableux fin abondant, présence de quelques petites inclusions calcaires de taille moyenne. Surface extérieure beige-grisé (coups de « chauffe »), intérieur recouvert d'une glaçure verte brillante granuleuse. Diamètre : 25 cm. **us. 7**.

1014-7 : coupe *a'sgrafiatto* sur simple couche d'engobe, à bord arrondi oblique. Pâte blanc crème fine, bien cuite, dense, dégraissant sableux très fin rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface intérieure recouverte entièrement d'un vernis jaune pâle brillant, paroi extérieure recouverte elle aussi par le même vernis dans sa quasi-totalité (engobe rouge sombre sur le haut de la lèvre). Diamètre : 9 cm. **us. 5.**

1014-8 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre rectangulaire terminée par un petit bourrelet interne, col mouluré. Pâte à cœur rosé, franges blanc crème, bien cuite, structure compacte et aspect feuilleté, dégraissant sableux fin abondant, présence de quelques inclusions calcaires de taille moyenne. Surface intérieure recouverte d'une glaçure vert-orangé mouchetée, granuleuse, paroi extérieure lisse, orangé clair. Diamètre : 21 cm. **us. 3.**

1014-9 : pot à une anse de section ovoïde moulurée (face externe), marque du poucier à la jonction avec la lèvre, en pâte claire sableuse, à lèvre en boudin arrondi. Pâte à cœur rosé pâle, franges rose sombre, structure compacte et dense, bien cuite, dégraissant sableux très fin abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge brique. Surface rose-orangé, paroi extérieure de l'anse partiellement recouverte d'une glaçure verte brillante et intérieur même glaçure avec quelques points de vernis orange sombre. Diamètre : indéterminable. **us. 3**.

1014-10 : anse de section circulaire (face externe légèrement concave), en pâte claire sableuse. Pâte blanc crème au cœur et à franges rosées claires, bien cuite, à structure compacte, dégraissant sableux fin à moyen abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge brique et de quelques rares nodules calcaires hétérogènes. Surface lisse, rose pâle recouverte partiellement d'une glaçure vert sombre.

1014-11 : « couvercle » avec impressions aux doigts (« zone virtuelle de l'anse »), en pâte beige-

grisée très sableuse, à lèvre en bandeau oblique et ressaut sommital. Pâte rouge sombre, bien cuite, à l'aspect friable, dégraissant sableux fin très abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface brune-orange sombre. Diamètre : 13 cm.

1014-12 : anse de section ovoïde aplatie, concave sur la paroi externe, en pâte beige-grisé très sableuse. Pâte gris-beige, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin abondant, présence de quelques petites inclusions de silexoïdes. Surface beige sombre-rosé, lisse. **us. 7**.

1014-13 : anse de section bilobée, en pâte beige-grisée très sableuse. Pâte à cœur rose, franges beige sombre, bien cuite, à structure dense, dégraissant sableux fin abondant, présence de quelques inclusions calcaires de taille moyenne. Surface lisse, orangée-beige sombre.

La mare 1022

1022-1 : assiette ou plat, glaçuré vert, du Beauvaisis, à lèvre en boudin arrondi et marli oblique. Pâte blanche fine, bien cuite, structure compacte, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, recouverte d'une glaçure jaune sur la paroi interne, paroi extérieure blanc crème et partiellement recouverte par la même glaçure. Diamètre : 26 cm.

1022-2 : bol en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie et légère gouttière interne, col droit. Pâte rosée, bien cuite, à structure compacte et aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions rouges-orangées (chamotte) de taille moyenne à petite. Surface lisse, beige crème. Diamètre : 16 cm.

1022-3 : bol en pâte claire sableuse, à lèvre plate arrondie, col droit légèrement mouluré, ressaut saillant à la jonction col-panse. Pâte à cœur rosé, franges beiges, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques rares inclusions orangées hétérogènes (chamotte). Surface lisse, extérieur blanc crème, avec deux points de glaçure verte, intérieur recouvert d'une glaçure vert sapin clair brillante. Diamètre : indéterminable.

La mare 1026

1026-1 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre plate arrondie, petit col droit, ressaut externe fortement saillant à la jonction col-panse. Pâte beige clair, très cuite, dense, structure dure, cassure franche, dégraissant sableux fin, peu abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, blanc crème avec quelques nuances orangées-roses au niveau du bandeau (col-lèvre). Diamètre : 30 cm. **c. 1**.

1026-2 : anse de section ovoïde moulurée, en grès du Beauvaisis. Pâte beige sombre, très cuite, structure dense, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions noires (oxyde de fer). Surface lisse, gris clair avec des traces de coups de feu brun-roux.

1026-3 : bol en glaçure polychrome, à lèvre en boudin allongé, panse oblique. Pâte rosée, bien cuite, structure dense, et à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de quelques petites inclusions rougeâtres de chamotte, et d'oxyde de fer. Surface lisse, extérieur orangé clair, la lèvre ainsi que la paroi interne sont recouvertes par un vernis jaune avec quelques rehauts de vert pour le fond. Diamètre : 20 cm. c. 1.

Le colombier 419 : antérieur au sens strict à la fin du XVIIe siècle et peut être postérieur à la seconde moitié du XVIe siècle. 1021 : tranchée de récupération fin du XVIIe, voire XVIIIe siècle

419-1 : tèle à bec verseur en grès du Beauvaisis, à lèvre aplatie, col mouluré, stries de tournage internes et cannelures externes. Pâte beige-orangée claire, très cuite, dure et dense, dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de fréquentes inclusions d'oxyde de fer hétérogènes (mélange d'argile perceptible : présence de filets blancs). Surface lisse orangé-brune. diamètre : 45,2 cm. **c. 5 / us. 6.**

419-2 : « albarelle » en grès du Beauvaisis, à lèvre arrondie, col oblique à cannelures internes, et ressaut externe à la jonction col-panse. Pâte beige-jaune, très cuite, dure et compacte, dégraissant sableux très fin, peu abondant, quelques inclusions de taille moyenne rouges brique (chamotte). Surface lisse beige-rosée pâle. Diamètre : 10 cm. **c. 4.**

1021-1 : bol complet à deux anses, à glaçure « polychrome », bord arrondi oblique, fond plat. Pâte blanche fine, bien cuite, à structure compacte, dégraissant sableux très fin, rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface intérieure recouverte d'une glaçure jaune pâle majoritairement brillante, avec des nuances de vert pâle et de marron-prune (peut-être dû à un mauvais mélange du vernis), paroi externe recouverte partiellement d'une glaçure jaune pâle brillante avec quelques débordements sur la panse, le reste de la surface sans glaçure est de couleur blanc crème-rosée. Diamètre : 15 cm. apparentée aux bols à anses « fleur de lys ».

Le cellier 1006 : la seconde moitié du XVIe siècle, voire le début du XVIIe siècle.

1006-1 : jatte en pâte blanche très sableuse glaçurée, à lèvre carrée cannelée et légère gouttière sommitale, col oblique et moulure externe au départ de la panse. Pâte blanche, bien cuite, à structure serrée, dense, dégraissant sableux très fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface intérieure recouverte par une glaçure vert sombre « mate », extérieur blanc avec quelques points de glaçure jaune brillante. Diamètre : 33 cm.

1006-2 : assiette en pâte claire sableuse, à lèvre en bandeau légèrement oblique, gouttière sommitale et ressaut interne. Pâte rose pâle, bien cuite, structure serrée à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions calcaires de taille moyenne. Surface extérieure lisse, beige crème orangé, intérieure recouverte d'une glaçure verte brillante. Diamètre : 31 cm. **c. 2.**

1006-3 : bol en pâte claire sableuse, à bord oblique et ressaut externe à la jonction col-panse. Pâte rose-blanche, bien cuite, dense, à dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques inclusions petites à moyennes rouge-orangé (chamotte), et blanches (« nodules d'argile »). Surface interne recouverte d'une glaçure vert clair (en cours de dévitrification), extérieur jaune-orangé clair présentant des traces éparses de cette même glaçure. Diamètre : 26 cm. c. 9, **sd. 1.**

1006-4 : tèle à bec verseur, en pâte « noire » sableuse, à lèvre arrondie, col droit, et léger ressaut externe au départ de la panse. Pâte à cœur gris sombre, franges rouge-orangé, bien cuite, à structure feuilletée, dense, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions calcaires, rougeâtres (chamotte) et de silexoïdes. Surface lisse rose-orangé sombre. Diamètre : 39 cm. **c. 4 / 15**.

1006-5 : tèle à bec verseur, en pâte « noire » sableuse, à lèvre arrondie, col droit et ressaut externe à la jonction col-panse, panse cannelée. Pâte à cœur rose-orangé clair, franges rouge sombre, bien cuite, à l'aspect feuilleté, aéré, dégraissant sableux, très fin, abondant, fréquentes inclusions de silexoïdes moyennes à grosses et de quelques inclusions de chamotte rougeâtres hétérogènes. Surface lisse rose-orangé sombre. Diamètre : 40 cm. **c. 4/15.**

1006-6 : pot à petites anses avec marque du poucier, en pâte «noire» sableuse, à double lèvre, col droit et ressaut interne. Pâte à cœur gris, franges beige-rosées, bien cuite, structure serrée, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de petites à moyennes inclusions calcaires, abondantes. Surface lisse orange-rosée. Diamètre : 23 cm. **c. 2.**

Le cellier 1007 : non antérieur à la première moitié du XVIe siècle

1007-1 : cruche à une anse de section rectangulaire moulurée, en grès du Beauvaisis, à bord mouluré et col droit cannelé. Pâte blanc crème, très cuite, dure et compacte, dégraissant sableux très fin, peu abondant, quelques rares inclusions noires hétérogènes (oxyde de fer). Surface lisse gris clair, avec des traces de coups de feu brun-roux sur l'anse. Diamètre : 6,4 cm. ***us. 5, sd 3.***

1007-2 : anse de section rectangulaire cannelée, en grès du Beauvaisis. Pâte beige sombre très cuite, dure, à structure compacte, dégraissant sableux très fin, peu abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse beige-grisée avec des traces de coups de feu brun-roux. **us. 4, sd 1**.

1007-3 : pot glaçuré vert, du Beauvaisis, à lèvre rectangulaire arrondie et gouttière sommitale, col droit. Pâte blanc crème fine, bien cuite, compacte, à dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de quelques nodules de taille moyenne d'argile blanche. Surface entièrement recouverte d'une glaçure verte brillante. Diamètre : 13 cm.

1007-4 : cruche ou pichet, glaçuré vert, du Beauvaisis, à lèvre oblique et gouttière sommitale, col droit mouluré. Pâte beige clair à gris-noir (tesson brûlé) bien cuite, à structure feuilletée, compacte, dégraissant sableux très fin, peu abondant, quelques rares petites inclusions blanches (calcaire). Surface recouverte d'une glaçure vert clair brillante sur sa face intérieure, et en cours de dévitrification sur sa face extérieure, enfin traces de dépôts carbonés sur la partie sommitale de la lèvre. Diamètre : 14 cm. **c. 5.**

1007-5 : pot à une ou deux anse(s) de section ovoïde, en pâte blanche très sableuse glaçurée, à lèvre de forme oblongue et légère gouttière sommitale. Pâte à cœur gris-beige, franges rosées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface en grande partie recouverte d'une glaçure vert-orangé mouchetée, le reste sans glaçure étant de couleur orangée. Diamètre : indéterminable.

1007-6 : pot (?) en pâte claire sableuse, à lèvre en bandeau ondulé et départ du col droit. Pâte orangée et blanche, bien cuite, à structure compacte, dégraissant sableux très fin, peu abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface extérieure orangée pâle, face intérieure recouverte d'une glaçure vert sombre brillante. Diamètre : indéterminable. **us. 4, sd 1**.

1007-7 : anse de section ovoïde concave, en pâte claire sableuse. Pâte à cœur blanc-rosé et franges rosées, bien cuite, compacte, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de fréquentes inclusions diverses de taille petite à moyenne : oxyde de fer, calcaire, chamotte orangée. Surface lisse rose-orangée crème.

1007-8 : petite anse de section ovoïde concave, en pâte claire sableuse. Pâte beige crème, bien cuite, à structure dense, dégraissant sableux très fin à fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface légèrement rugueuse, beige. **us. 5, sd 3.**

1007-9 : tèle en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre en collerette légèrement ondulée, col oblique, ressaut externe à la jonction col-panse et cannelures internes. Pâte à cœur beige sombre, franges plus claires, bien cuite, structure compacte, et aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence d'inclusions diverses : oxyde de fer (taille hétérogène) abondant, quelques nodules calcaires moyens et quelques petits quartz émoussés luisants. Surface légèrement rugueuse orangé clair. Diamètre : 58 cm. **c. 5.**

1007-10 : tèle en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre arrondie, col oblique et ressaut externe à la jonction col-panse. Pâte à cœur orangé sombre et franges orangées claires, bien cuite, structure à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques rares petites

inclusions blanches (calcaire) et noires. Surface légèrement rugueuse orangée. Diamètre : 32 cm. **us. 1, sd 2.**

1007-11 : tèle en pâte beige-grisée très sableuse, à lèvre aplatie, petit col oblique et à la jonction col-panse : présence de deux ressauts successifs : l'un arrondi et l'autre légèrement mouluré. Pâte brune sombre, bien cuite, structure dense à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, très abondant, quelques petites inclusions rouge-orangées (chamotte). Surface légèrement rugueuse rose-orangée claire et partiellement brûlée. Diamètre : 46 cm. **us. 5, sd. 3**

1007-12 : jatte ou couvercle en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre à gouttière sommitale, col coudé et départ de panse oblique. Pâte gris sombre, bien cuite, structure à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, très abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface légèrement rugueuse, gris sombre-rosée. Diamètre : 31 cm. **us. 1, sd 1.**

1007-13 : pot en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre en boudin et gouttière sommitale, col droit. Pâte gris-beige sombre (tesson brûlé), bien cuite, compacte, dégraissant sableux fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface extérieure rouge-orangée sombre, le reste de la surface est recouvert d'un dépôt carboné. Diamètre : 14 cm. **us. 1, sd 1**.

1007-14 : pot en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre en boudin oblique et gouttière interne, départ de col droit. Pâte rosée, bien cuite, compacte, cassure franche, dégraissant sableux très fin à fin, très abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface rosée pâle, légèrement râpeuse, plus sombre (gris-brun) sur la lèvre (face extérieure). Diamètre : 13 cm.

1007-15 : pot en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre en boudin oblique mouluré et gouttière sommitale, col droit. Pâte à cœur gris-bleuté, franges rouge-orangées, bien cuite, structure compacte, dégraissant sableux très fin à fin, très abondant, présence de quelques inclusions de calcaire hétérogènes. Surface légèrement râpeuse, face extérieure gris-brune-bleutée, intérieure orangée claire. Diamètre : 23,4 cm. **us. 1, sd 2.**

1007-16 : pot en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre à cannelure externe et gouttière sommitale, départ de col droit. Pâte rosée, bien cuite, compacte, à dégraissant sableux très fin, très abondant, présence de quelques petits grains noirs et d'inclusions calcaires. Surface lisse, paroi extérieure noire, et paroi intérieure rouge-brune sombre. Diamètre : indéterminable.

1007-17: pot à une anse de section ovoïde concave, en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre arrondie, col oblique, ressaut interne à la jonction col-panse. Pâte à cœur gris-beige clair bleuté, franges orangées, bien cuite, aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, très abondant, présence d'inclusions diverses : quelques grains d'oxyde de fer de grosse taille, d'inclusions blanches (calcaire) hétérogènes (petites à moyennes), et de rares nodules d'argiles (blancs-rosés) de grosse taille. Surface légèrement rugueuse, rose-orangé, localement plus sombre (gris-orangé) sur l'anse. Diamètre : 25 cm. c. 5.

1007-18 : pot à une anse de section ovoïde légèrement concave, en pâte beige-grisé très sableuse, à lèvre arrondie, col oblique. Pâte beige, bien cuite, structure compacte, aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, quelques moyennes inclusions de calcaire blanc. Surface légèrement râpeuse, beige claire. Diamètre : indéterminé.

1007-19 : anse de section ovoïde légèrement concave, en pâte beige-grisé très sableuse. Pâte rouge sombre, bien cuite, à structure dense, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions blanches (calcaire). Surface légèrement rugueuse, rose-orangée pâle. **us. 1, sd 1.**

1007-20 : anse de section ovoïde concave, en pâte beige-grisé très sableuse. Pâte rouge, bien cuite, cassure franche, structure compacte, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions moyennes de chamotte rouge-orangé, et de quelques petits grains de calcaire blanc. Surface rouge-orangée sombre, légèrement râpeuse.

ANNEXE 2 : DESCRIPTIF DE LA VAISSELLE DE LA FERME D'HERNEUSE

Fossé st. 136

36-1 : fond de pot en faïence blanche, à base concave. Pâte rosée, fine, dégraissant sableux fin (grains rougeâtres), abondant. Surface blanche. Diamètre du fond : 7,6 cm. Il peut, en raison de sa nature, appartenir au XVIIIe siècle.

Fossé st. 131 : vases multifonctionnels (les tèles - et par un autre individu), seconde moitié du XVIIe siècle.

131-1 : tèle à bec verseur en grès du Beauvaisis, à lèvre et col en bandeau mouluré, panse oblique. Pâte à cœur gris bleuté, franges beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux, très fin, rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface beige clair, lisse. Diamètre : 36 cm. **c. 14**

131-2 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau plat et gouttière sommitale. Pâte beige orangé, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de rares inclusions d'oxyde de fer. Surface beige ocre. Diamètre : 27 cm. **c. 14**

131-3 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau mouluré, ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions hétérogènes d'oxyde de fer. Surface lisse, gris lie de vin. Diamètre : 32 cm. **c. 41**

131-4 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau droit, et ressaut externe. Pâte beige jaune, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, peu abondant, absence d'autres inclusions macroscopiques. Surface beige ocre. Diamètre : 31 cm. **c. 14**

131-5 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau droit, et gros bourrelet externe. Pâte gris clair au cœur, franges beiges très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, absence d'autres inclusions. Surface lisse, gris clair avec des traces de coups de feu bruns sur la lèvre. Diamètre : 26 cm. **c. 41**

131-6 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau plat légèrement rentrant, gros ressaut à la jonction col/panse. Pâte gris clair à cœur, franges beiges, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions hétérogènes d'oxyde de fer. Surface gris très clair avec des traces de coups de feu bruns sur la lèvre. Diamètre : 31 cm. **c. 41**

131-7 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col droits en bandeau légèrement mouluré. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux fin à très fin, peu abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface beige brun orangé. Diamètre : 31 cm. **c. 14**

131-8 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau droit, et fort ressaut externe. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions d'oxyde de fer. Surface lisse, beige avec des reflets rose orangé. Diamètre : 31 cm. **c. 41**

131-9 : pot de conserve en grès du Beauvaisis, à lèvre en esse et départ de panse. Pâte beige jaune, très cuite, dégraissant sableux fin à très fin, rare, présence de rares petites inclusions d'oxyde de fer. Surface intérieure beige ocre, surface extérieure rosée (surcuit ?). Diamètre : 11 cm. **c. 14**

131-10 : assiette glaçurée verte du Beauvaisis, à lèvre en bandeau arrondi, et petit marli. Pâte blanc rosé, fine, bien cuite, dégraissant sableux (rosé), fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, extérieur beige orangé, intérieur recouvert d'une glaçure vert jaune brillante. Diamètre : 28 cm. **c. 41**

131-11 : jatte en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre carrée avec cannelure externe, col oblique concave. Pâte gris bleuté au cœur, franges rosées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin abondant, présence de rares petites à moyennes inclusions de chamotte rouge sombre. Surface intérieure orangée, surface extérieure recouverte presque en totalité d'une glaçure vert clair à reflets argentés. Diamètre : 40 cm. **c. 41**

131-12 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre arrondie avec une légère gouttière sommitale, col droit. Pâte gris clair au cœur, franges rosées, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions calcaires et de chamotte rouge sombre. Surface lisse, beige rosé. Diamètre : 27 cm. **c. 14**

Fosse st. 4

4-1 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre carrée arrondie et départ de col droit. Pâte rosé brun, bien cuite, dégraissant sableux, très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge sombre. Surface rose orangé à l'intérieur, et rose sombre sur la paroi externe avec des traces de dépôts carbonés sur la lèvre. Diamètre : 31,0 cm. XVIe-XVIIe siècles par la nature de la pâte.

Fosse st. 52 : XVIe-XVIIe siècles

52-1 : pot à une anse de section ovoïde moulurée, en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre rectangulaire oblique, col droit. Pâte à cœur gris beige, franges orangées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de fréquentes inclusions moyennes de chamotte beige rosé, de grosses inclusions de silexoïdes, et de quelques grains calcaires et d'oxyde de fer. Surface orangée. Diamètre : indéterminé.

Fosse st. 14

On peut apparenter cette céramique au type 2 des plats du Beauvaisis recouverts soit d'une glaçure verte ou jaune soit aux céramiques *a'sgrafiatto* d'après la typologie établie par Fabienne Ravoire sur le site du Louvre (Ravoire 1990). La datation relative de ces plats s'échelonne du 2e quart du XVIe siècle au premier quart du XVIIe siècle avec un climax au cours de la 2e moitié du XVIe siècle.

14-1 : assiette en pâte blanche très sableuse glaçurée, à lèvre arrondie biseautée, marli oblique, léger bourrelet interne à la jonction marli/panse, panse arrondie convexe. Pâte blanche très sableuse, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin très abondant, présence de quelques rares grains de chamotte rouge sombre. Surface extérieure beige jaune, lisse, face intérieure recouverte d'une couche de glaçure jaune orangé lisse, brillante. Diamètre : 34 cm. **c. 59/c. 9**

Fosse st. 53

Par conséquent, la datation de cette fosse est semblable à celle attribuée à Compiègne La Hallettes (Lacroix 1997) soit fin XVIe- début XVIIe siècle.

53-1 : goulot de gourde crapaud en grès du Beauvaisis, à lèvre arrondie, col droit à ressaut interne. Pâte beige clair, très cuite, dure, dégraissant sableux, très fin, peu abondant, absence d'autres inclusions. Surface extérieure gris beige avec des traces de coups de feu (goulot), surface intérieure gris clair. Diamètre : 3,4 cm.

53-2 : jatte en pâte claire sableuse, à lèvre et col en bandeau oblique, légèrement mouluré. Pâte beige orangé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, très abondant, présence de quelques petites à moyennes inclusions de chamotte rouge sombre, et de rares inclusions calcaires hétérogènes. Surface lisse, face extérieure beige orangé, face intérieure recouverte d'une glaçure vert sombre. Diamètre : 25 cm

53-3 : pot à une anse (négatif) en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre rectangulaire arrondie, col oblique et panse ovoïde. Pâte beige ocre, très sableuse, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux, fin, très abondant, présence de quelques inclusions de chamotte rouge sombre de taille moyenne. Surface beige ocre, lisse, avec des traces de dépôts carbonés sur la paroi opposée à l'anse. Diamètre : 16 cm.

53-4 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre oblongue arrondie. Pâte gris beige, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, très abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge orangé et de rares nodules calcaires de taille moyenne. Surface beige orangé pâle, lisse. Diamètre : indéterminé.

Fosse st. 70

70-1 : « gattelette à oreilles » en pâte blanche très sableuse glaçurée, à lèvre/col en bandeau mouluré, tenons horizontaux, panse légèrement cannelées (face externe), et fond concave. Pâte blanc rosé, bien cuite, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge sombre. Surface extérieure beige avec quelques points de glaçure verte ou jaune sur la panse, paroi intérieure recouverte intégralement d'une couche de glaçure vert clair ainsi que l'un des deux tenons. Céramique complète avec seulement un trou d'usure circulaire sur la panse. Diamètre à l'ouverture : 15,5 cm, diamètre du fond : 8 cm. **c. 42.** Début du XVIe siècle au premier quart du XVIIe siècle (Ravoire 1990).

70-2 : assiette en pâte blanche très sableuse glaçurée, à lèvre rectangulaire en bandeau droit, panse oblique arrondie, et fond plat. Pâte blanche, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, très abondant, présence de quelques moyennes inclusions de chamotte rouge sombre. Surface intérieure recouverte d'une glaçure vert sapin excepté le sommet de la lèvre, paroi extérieure beige orangé avec quelques coulures vert sapin sur la panse et un couvert partiel sur la lèvre. Diamètre : 22,0 cm. **c. 37/c. 17**.

Fosse st. 55 : Fin XVIe - début XVIIe siècle

55-1 : bol verseur légèrement caréné, en pâte claire sableuse, à lèvre carrée moulurée et gouttière sommitale, col oblique, ajout de pâte sur la paroi externe (départ de bec) et d'un orifice, percé dans la paroi. Pâte beige rosée, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, fines inclusions de chamotte rouge avec quelques petits grains calcaires. Surface intérieure recouverte d'une glaçure vert clair brillante, surface extérieure recouverte partiellement par la même glaçure, le reste non glaçuré, de couleur beige orangé. Diamètre : 16,0 cm.

55-2 : jatte en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie et petite cannelure externe, carène à la jonction col/panse. Pâte blanche, dégraissant sableux, fin, abondant, absence d'autres inclusions. Surface lisse, blanc ocre. Diamètre : 32 cm.

55-3 : tèle en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre à gouttière sommitale, col oblique, ressaut à la jonction col/panse, moulures au niveau de la panse, fond légèrement concave. Pâte à cœur beige gris, franges rosées, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, très abondant, présence d'inclusions de chamotte rouge sombre hétérogènes et de quelques fins grains de calcaire. Surface lisse, rosée beige, délitée sur le haut de la face intérieure. Diamètre : 41 cm. Fin XVIe - début XVIIe siècle (Lacroix 1997).

55-4 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre en bandeau plat, oblique et départ de col. Pâte à cœur gris beige, franges rosées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, très abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rose orangé et de grains calcaires. Surface lisse, orangé clair. Diamètre : indéterminé.

55-5 : pot à une anse de section ovoïde moulurée, en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre/col en « S » et ressaut interne. Pâte à cœur gris beige, franges orangées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence d'inclusions hétérogènes de chamotte beige rosé, de silexoïdes, de grains calcaires et d'oxyde de fer. Surface orangée. Diamètre : indéterminé.

Fosse st. 54 : XVIe- XVIIe siècles

54- 1 : pot de conserve ? en pâte claire sableuse, à lèvre carrée et légère gouttière sommitale, petit col oblique et départ de panse ovoïde. Pâte blanche, bien cuite, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge brique, et de petits grains calcaires blancs. Surface blanc cre avec des traces de dépôts carbonés sur la lèvre. Diamètre : 13,2 cm.

Fosse st. 64 : l'abondance des pâtes brayonnes et plus particulièrement du grès sur les zones de consommation, s'apparente aux XVIIe - XVIIIe siècles.

64-1 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre et col en bandeau oblique légèrement mouluré, ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte beige, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, beige clair. Diamètre : 36 cm.

64-2 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre et col en bandeau oblique plat, ressaut à la jonction col/panse. Pâte à cœur beige et franges beige jaune, très cuite, dure, dégraissant sableux fin à très fin, peu abondant, présence de quelques petits grains calcaires. Surface lisse, beige jaune. Diamètre : indéterminable.

64-3 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre et col en bandeau droit et bourrelet externe à la jonction avec la panse. Pâte beige très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, absence d'autres inclusions macroscopiques. Surface beige rosé sur la face externe et beige ocre sur sa face interne. Diamètre : 31,6 cm.

64-4 : bol glaçuré vert, du Beauvaisis, à lèvre en bandeau légèrement concave et panse hémisphérique. Pâte rosée, fine, bien cuite, dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de quelques petites inclusions rouge sombre (chamotte) et de petits grains calcaires. Surface lisse, paroi extérieure orangée, intérieure recouverte d'une glaçure jaune roux brillante. Diamètre : 19,0 cm.

64-5 : bol (?) glaçuré vert, du Beauvaisis, à lèvre en boudin arrondi et départ de panse (?). Pâte blanche fine, bien cuite, dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de quelques inclusions de chamotte rouge sombre de taille moyenne. Surface recouverte entièrement d'une glaçure orangée. Diamètre : indéterminé.

64-6 : tèle en pâte claire sableuse, à lèvre et col en bandeau mouluré et départ de panse. Pâte blanche, bien cuite, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge orangé. Surface beige ocre, lisse. Diamètre : indéterminé.

64-7 : pot (?) en en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre oblongue, oblique. Pâte beige rosé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface lisse, beige orangé. Diamètre : indéterminé.

Fosse st. 123 : Fin du XVIe siècle - début XVIIe siècle

123-1 : fragment de chevrette ? glaçuré vert, du Beauvaisis, départ d'un bec tubulaire au niveau de la panse. Pâte blanche, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques inclusions calcaires et de chamotte orangée. Surface recouverte intégralement d'une glaçure vert sapin, brillante. **surf**

123-2 : tèle en pâte claire sableuse, à lèvre/col en bandeau mouluré et ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte blanche, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin abondant, présence de quelques fines inclusions de chamotte rouge sombre. Surface blanche, lisse. Diamètre : 37 cm. Surf. Fin du XVIe - début XVIIe siècle (Lacroix 1997).

123-3 : jatte en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre carrée moulurée et gouttière sommitale, et petit col oblique. Pâte à cœur gris, franges beiges, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, très abondant, absence d'autres inclusions. Surface extérieure beige jaune orangé, face intérieure beige jaune. Diamètre : 36,2 cm. **c. 6**

Fosse st. 210

210-1 : pot en faïence brune ou « cul noir », à lèvre oblongue, arrondie. Pâte rouge sombre, fine, dégraissant sableux très fin, rare. Surface noire blanche. Diamètre : 11 cm. Début du XVIIIe siècle (Jay 1985)

Fosse st. 232 : XVIe - XVIIe siècles (Facquez 1997)

232-1 : pot en pâte noire sableuse, à lèvre rectangulaire oblique, petit col oblique à ressaut interne au départ de la panse. Pâte noire sableuse, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions calcaires. Surface extérieure beige sombre gris, paroi intérieure grise. Diamètre : indéterminé.

Puits st. 37 : couche de remblais seconde moitié XVIIe siècle - XVIIIe siècle, couche d'utilisation seconde moitié XVIe siècle - première moitié XVIIe siècle (Ravoire 1990).

37-1 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre biseautée et petit col oblique ouvert, fort ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte beige très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions d'oxyde de fer. Surface beige orangée, lisse. Diamètre : 36,0 cm. c. 63

37-2 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre ovale aplatie et départ de col droit. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions d'oxyde de fer de taille moyenne. Surface brune lisse. Diamètre : 38 cm. **c. 63**

37-3 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre ovale aplatie, fort ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux, très fin, rare, présence de quelques inclusions hétérogènes d'oxyde de fer. Surface beige rosé gris, légèrement rugueuse. Diamètre : 36 cm. **c. 63**

37-4 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre et col obliques, fort ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte à cœur beige, franges gris bleuté, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions d'oxyde de fer. Surface beige gris orangé, lisse. Diamètre : 37 cm. **c. 63**

37-5 : tèle à bec verseur en grès du Beauvaisis, à lèvre et col obliques et gouttière sommitale, petit ressaut à la jonction col/panse. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions hétérogènes d'oxyde de fer. Surface beige orangé, lisse. Diamètre : 30 cm. **c. 63**

37-6 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre et col en bandeau plat, et bourrelet externe à la jonction col/panse. Pâte grise très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de rares petites inclusions d'oxyde de fer. Surface gris clair avec des traces de coups de feu sur la paroi externe. Diamètre : 37 cm. **c. 63**

37-7 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre et col en bandeau plat, obliques, gros ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte grise, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions d'oxyde de fer. Surface gris clair avec des traces de coups de feu sur la lèvre. Diamètre : 40 cm. **c. 8**

37-8 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre et col en bandeau plat, droits, gros ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de

quelques inclusions d'oxyde de fer et de grains de quartz. Surface beige orangé. Diamètre : 35 cm. **c. 8**

37-9 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau mouluré, et fort ressaut externe à la jonction avec la panse. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes et petites inclusions d'oxyde de fer. Surface orangé brun lisse. Diamètre : 40,2 cm. **c. 8**

37-10 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau mouluré, léger ressaut externe à la jonction avec la panse et paroi interne striée. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions d'oxyde de fer. Surface lisse, beige orangé pâle. Diamètre : 35 cm. **c. 63**

37-11 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau légèrement mouluré. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes à grosses inclusions d'oxyde de fer. Surface lisse, brun orangé sombre. Diamètre : 39 cm. **c. 63**

37-12 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau mouluré. Pâte à cœur beige rosé, franges beiges et liseré bleuté, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions hétérogènes d'oxyde de fer. Surface lisse, beige ocre. Diamètre : 36 cm. **c. 63**

37-13 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre triangulaire arrondie, col droit et ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte beige sombre, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions d'oxyde de fer. Surface lisse, gris bleuté. Diamètre : 33 cm. **c. 63**

37-14 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre à gouttière sommitale et cannelure externe, col oblique rentrant, ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte beige très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, absence d'autres inclusions. Surface beige orangé brun, lisse. Diamètre : 33 cm. **c. 8**

37-15 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre plate, col oblique rentrant, ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte grise, très cuite, dure, dégraissant sableux, très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions d'oxyde de fer. Surface lisse, paroi intérieure beige orangé, paroi extérieure brun orangé. Diamètre : 36 cm. **c. 63**

37-16 : albarelle en grès du Beauvaisis, à lèvre en bandeau moulurée. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions d'oxyde de fer. Surface lisse, brun orangé. Diamètre : 12 cm. **c. 63**

37-17 : cruche/pichet à une anse, en grès du Beauvaisis, à lèvre arrondie, petite gorge à la jonction avec le col, départ de col droit. Pâte grise, très cuite, dure, compacte, dégraissant sableux, très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions d'oxyde de fer. Surface grise avec des traces de coups de feu sur l'anse. Diamètre : 12 cm. ***c. 63***

37-18 : fragment de cruche/pichet ?, en grès du Beauvaisis, à bord droit. Pâte gris clair, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare. Surface grise présentant des traces de coups de feu sur la paroi externe. Diamètre : indéterminé. **c. 63**

37-19 : fragment de pot, en grès du Beauvaisis, à lèvre rectangulaire oblique. Pâte beige sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques petites inclusions d'oxyde de fer. Surface lisse, brun orangé pâle. Diamètre : 14 cm. **c. 63**

37-20 : pot à une anse de section rectangulaire moulurée, à impressions digitées, en grès du Beauvaisis, à lèvre rectangulaire, col droit. Pâte beige sombre très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques fines inclusions d'oxyde de fer. Surface lisse, brun gris orangé. Diamètre : 15 cm. **c. 63**

37-21 : pot de conserve (saloir) en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau mouluré et départ de panse globulaire. Pâte beige, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions d'oxyde de fer hétérogènes. Surface gris/gris clair, lisse. Diamètre : 18 cm. **c. 63**

37-22 : bol à glaçure verte du Beauvaisis, à lèvre oblongue arrondie. Pâte blanc ocre, fine, bien cuite, dégraissant très fin, rare, présence de quelques petits grains de chamotte rouge sombre. Surface extérieure recouverte d'une glaçure jaune vif, paroi intérieure recouverte de glaçure jaune et marron (marbrures). Diamètre : 23 cm. **c. 63**

37-23 : bol à glaçure verte du Beauvaisis, à lèvre en bandeau arrondi et panse oblique. Pâte blanc gris, bien cuite, dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de rares inclusions quartzeuses fines. Surface intérieure recouverte d'une glaçure verte brillante ainsi que sur la lèvre, le reste de la paroi extérieure de couleur orangé, non glaçurée. Diamètre : 30,4 cm. **c. 8**

37-24 : bol à glaçure verte du Beauvaisis, à lèvre en bandeau mouluré et gouttière sommitale. Pâte blanche, fine, bien cuite, dégraissant sableux fin à très fin, absence d'autres inclusions macroscopiques. Surface extérieure blanc ocre, légèrement lustrée, paroi intérieure recouverte d'une glaçure jaune pâle brillante. Diamètre : 28,0 cm. **c. 63**

37-25 : pot à glaçure verte du Beauvaisis, à lèvre rectangulaire et gouttière sommitale. Pâte blanche fine, bien cuite, dégraissant sableux fin, peu abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface intérieure beige recouverte de part et d'autre par une glaçure vert sapin et une glaçure jaune couvrant aussi la face extérieure de la lèvre. Diamètre : 24 cm. **c. 63**

37-26 : assiette *a'sgrafiatto* sur simple couche d'engobe, à lèvre semi-arrondie et marli oblique. Pâte blanche, fine, bien cuite, dégraissant sableux très fin, peu abondant, absence d'autres inclusions macroscopiques. Surface extérieure orangé pâle, intérieur recouvert d'une couche d'engobe rouge avec quelques traces de vernis jaune et de motifs décoratifs. Diamètre : 37 cm. **c . 8**

37-27 : pot à une anse de section ovoïde légèrement moulurée, en pâte blanche très sableuse glaçurée, à lèvre arrondie et col oblique. Pâte blanche à frange intérieure gris bleuté, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques inclusions calcaires fines, de chamotte rouge sombre de taille moyenne. Surface intérieure recouverte d'une glaçure vert sombre et surface extérieure blanc ocre. Diamètre : indéterminé. **c. 63**

37-28 : bol à deux anses horizontales de forme ovalaire, en pâte claire sableuse, à lèvre en bandeau plat et gouttière sommitale, carène à la jonction col/panse. Pâte blanche, bien cuite, à l'aspect légèrement feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge orangé. Surface extérieure orangé et intérieur recouvert d'une glaçure jaune. Diamètre : 22 cm. **c. 63**

37-29 : coquemar tripode archéologiquement complet, à une anse bipartite de section ovalaire (partie supérieure) et ovalaire moulurée (partie inférieure), en pâte claire sableuse, à lèvre oblongue à gorge interne, et panse globulaire moulurée. Pâte rosée, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte, de nodules calcaires hétérogènes et de quartz émoussés luisants. Surface extérieure beige orangé avec des coulures de glaçure vert sombre et des touches de vernis jaune répartis plus largement à l'opposé de l'anse, à l'endroit où la paroi intérieure/extérieure présente des traces de dépôts carbonés ; surface intérieure recouverte d'une glaçure verte, soutenue, brillante auxquelles s'ajoutent des mouchetures jaunes à partir de la moitié de la paroi et jusqu'à la lèvre. Diamètre à l'ouverture : 11,55 cm, diamètre du fond : 7,55 cm. c. 8

37-30 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre en boudin allongé et biseautée. Pâte rosé sombre, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques fines à moyennes inclusions de chamotte rouge brique. Surface intérieure recouverte d'une glaçure vert bronze ainsi que le haut de la lèvre, extérieur beige orangé pâle. Diamètre : 20 cm. **c. 63**

37-31 : fond d'albarelle ? en pâte claire sableuse, fond caréné et départ de panse droite. Pâte à cœur rosé, franges blanches, très cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques petites à moyennes inclusions de chamotte orangée et de rares nodules calcaires. Surface intérieure recouverte d'une glaçure orange brillante, paroi extérieure orangée avec des coulures de même glaçure. Diamètre : 8 cm. **c. 8**

37-32 : couvercle en pâte claire sableuse, à lèvre en boudin arrondi. Pâte à cœur beige, franges rosées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin à fin, abondant, présence de quelques moyennes inclusions de chamotte rouge sombre. Surface intérieure rosée, face externe recouverte d'une glaçure verte rugueuse. Diamètre : 27 cm. **c. 63**

37-33 : jatte en pâte rouge sableuse, à lèvre et col en bandeau mouluré et gouttière sommitale. Pâte à cœur gris, franges rosées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, tendre, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions blanches (calcaire) et de petits grains d'oxyde ferreux. Surface orangé rose, lisse. Diamètre : 34 cm. **c. 63**

37-34 : jatte en pâte rouge sableuse, à lèvre rectangulaire et départ de col oblique. Pâte rouge orangé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, tendre, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques fines inclusions de quartz et moyens nodules d'oxydes ferreux. Surface orangée légèrement râpeuse. Diamètre : 28 cm. **c. 63**

37-35 : pot en pâte rouge sableuse, à lèvre rectangulaire oblique. Pâte rouge orangé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, tendre, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge vermillon. Surface rouge orangé sombre, lisse. Diamètre : indéterminé. **c. 63**

Mare st. 39 : fin XVIe siècle et XVIIe siècle

39-1 : « coupelle » en pâte blanche très sableuse glaçurée, à lèvre rectangulaire et marli interne, panse oblique, fond légèrement concave. Pâte rosé clair, bien cuite, dégraissant sableux fin, très abondant, présence de quelques grosses inclusions de chamotte rouge et de petits grains noirs. Surface extérieure beige rosé, avec quelques points de glaçure vert sombre, paroi intérieure recouverte entièrement de glaçure vert sombre. Diamètre : 15 cm.

39-2 : bol ? en pâte blanche très sableuse glaçurée, à lèvre oblongue en bandeau arrondi. Pâte blanche, bien cuite, dégraissant sableux très fin, très abondant, présence de quelques inclusions de chamotte rouge sombre hétérogènes. Surface extérieure beige orangé et lèvre recouverte d'une glaçure jaune, paroi intérieure délitée. Diamètre : 32 cm.

39-3 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre/col en bandeau oblique à sommet arrondi, ressaut interne à la jonction col/panse et départ ovoïde de la panse. Pâte à cœur gris clair, franges beige ocre, bien cuite, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques rares petits grains de chamotte rouge sombre. Surface intérieure beige ocre, paroi extérieure beige orangé. Diamètre : 17 cm

Le porche st. 35 : seconde moitié XVIe siècle-XVIIIe siècle.

35-1 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau mouluré, et panse oblique. Pâte beige grisé sombre, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques rares inclusions d'oxyde de fer de taille moyenne. Surface lisse, gris clair. Diamètre : 30 cm.

35-2 : jatte en pâte claire sableuse, à lèvre en boudin arrondi, petit col oblique. Pâte beige ocre, bien cuite, dégraissant sableux fin, très abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge brique. Surface extérieure beige jaune avec quelques coulures jaunes, paroi intérieure recouverte d'une glaçure jaune brillante. Diamètre : 32 cm.

Le corps de ferme st. 56 : couche supérieure XVIIe siècle - XVIIIe siècle

56-1 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau mouluré et départ de panse oblique. Pâte orangée, très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques moyennes inclusions de chamotte rouge brique, d'oxyde de fer et de quelques petits grains calcaires. Surface extérieure orangée, paroi intérieure beige ocre orangé. Diamètre : 40 cm. **c. 60**

56-2 : tèle à départ de bec, en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau oblique, épais ressaut externe à la jonction col/panse. Pâte beige sombre très cuite, dure, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques petites inclusions noirâtres (oxyde de fer). Surface lisse, extérieur beige brun, face intérieure brun rosé. Diamètre : 37 cm

56-3 : bol ? à glaçure verte du Beauvaisis, à lèvre oblongue, oblique. Pâte blanche fine, bien cuite, dégraissant sableux très fin, rare, absence d'autres inclusions macroscopiques. Surface intérieure recouverte d'une couche de glaçure orangée mouchetée de marron, paroi extérieure en partie recouverte par la même glaçure ; le reste non vernis est de couleur orange pâle. Diamètre : 21 cm.

La grange st. 187 : extrême fin XVIIe siècle- XVIIIe siècle

187-1 : tèle en grès du Beauvaisis, à lèvre/col en bandeau mouluré et départ de panse oblique. Pâte beige rosé, très cuite, dure, dégraissant sableux, très rare, présence de quelques inclusions de quartz, d'oxyde de fer hétérogènes et de petits grains blancs. Surface orangé brun, lisse. Diamètre : 38 cm.

Le pigeonnier st. 69 : XVIIe siècle - XVIIIe siècles.

69-1 : pot de conserve (saloir) en grès du Beauvaisis, à lèvre/col à gouttière externe, ressaut à la jonction panse/col et départ globulaire de la panse. Pâte beige sombre, très dure, compacte, dégraissant sableux très fin, rare, présence de quelques inclusions calcaires hétérogènes et de rares nodules d'oxyde de fer de taille moyenne à grosse. Surface lisse, gris beige sombre. Diamètre : 34 cm.

69-2 : jatte en pâte rouge sableuse, à lèvre/col en bandeau droit, bourrelet externe à la jonction col/panse. Pâte à cœur brun sombre, franges rose sombre, dégraissant sableux fin à très fin, très abondant, présence de quelques rares inclusions calcaires et de chamotte rouge sombre. Surface lisse, rouge sombre. Diamètre : 24 cm.

Le cellier st. 24 : deux *fabrics* distinctes : le pays de Bray pour le groupe 12 et la zone « compiégno-noyonnaise » pour le groupe 14. Niveau d'occupation : deuxième moitié XVIe siècle - début XVIIe siècles.

24-1 : coupe en grès du Beauvaisis, à fond ombiliqué. Pâte beige sombre très cuite, dure, à dégraissant sableux très fin rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface gris bleuté clair. Diamètre : 4 cm. **c. 52**

24-2 : coupe en grès du Beauvaisis, à fond ombiliqué. Pâte beige très cuite, dure, à dégraissant sableux très fin, rare, présence de rares grains calcaires. Surface gris bleuté lisse. Diamètre : 4,6 cm. **c. 33**

24-3 : sinot (pot à beurre), en grès du Beauvaisis, à lèvre rectangulaire et gouttière sommitale, col oblique, ressaut interne à la jonction col/panse. Pâte beige, très cuite, dure, dégraissant sableux, très fin, rare. Surface lisse, beige ocre. Diamètre : 12 cm. **c. 53**

24-4 : panse de gourde crapaud en grès du Beauvaisis, présentant un ressaut externe et des stries de tournage sur la paroi interne. Pâte à cœur beige sombre et franges gris bleuté, très cuite, dure, à dégraissant sableux très fin, rare, absence d'autres inclusions macroscopiques. Surface lisse, paroi externe brune (avec quelques mouchetures orangées), et paroi interne orange/orangé pâle à l'emplacement des stries de tournage. **c. 52**

24-5 : fragment de goulot hexagonal (un cor ?) en grès du Beauvaisis, à la surface biseautée. Pâte beige très cuite, dure, à dégraissant sableux très fin, rare, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface extérieure brun roux, lisse et intérieur gris. **c. 52**

24-6 : assiette *a'sgrafiatto* sur simple couche d'engobe, à lèvre en boudin allongé et marli oblique. Pâte blanche fine, bien cuite, dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de quelques petites inclusions calcaires. Surface extérieure beige ocre, paroi intérieure décorée, recouverte d'un engobe rouge sur laquelle a été appliqué un vernis jaune. Décor au trait sur le marli: répétition d'un motif de lignes entrelacées. Diamètre : 26 cm. **c. 33**

24-7 : bol *a'sgrafiatto* sur simple couche d'engobe, à lèvre en bandeau oblique. Pâte blanche, fine, bien cuite, dégraissant sableux, fin, assez abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. La surface intérieure ainsi que les deux tiers de la lèvre sont recouverts d'un engobe rouge sur lequel a été appliqué un vernis jaune, le reste de la panse est de couleur jaune pâle. Diamètre : 15 cm. **c. 34**

24-8 : pot à une anse de section ovoïde, en pâte blanche très sableuse glaçurée à lèvre oblique carrée. Pâte blanche bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin très abondant, présence de quelques inclusions de chamotte rouge sombre de taille moyenne. Surface intérieure recouverte d'une glaçure vert jaune, l'anse et la paroi externe sont de couleur beige jaune orangé, légèrement lustrées (vernis jaune). Diamètre : 16 cm. **c. 52**

24-9 : mortier en pâte claire sableuse, à lèvre verticale arrondie. Pâte rose bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à moyen, abondant, absence d'autres inclusions macroscopiques. Surface blanc rosé, présentant sur la paroi interne un nombre très abondant de grains sableux et de quartz. Diamètre : 38 cm. **c. 52**

24-10 : tèle à bec verseur pincé, en pâte claire sableuse, à lèvre rectangulaire arrondie, oblique, petit col droit et ressaut à la jonction col/panse, et panse moulurée. Pâte à cœur rose orangé et franges beige rosé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin abondant, présence de quelques inclusions calcaires et de rares grains de chamotte rouge sombre de grosse taille, et de moyennes inclusions de silexoïdes. Surface extérieure beige rosé, paroi interne beige ocre lissée. Diamètre à l'ouverture : 38,0 cm, et diamètre du fond : 12,4 cm. **c. 52**

24-11 : tèle à bec pincé, en pâte claire sableuse, à lèvre oblique et gouttière sommitale, petit col oblique mouluré, présence d'un ressaut à la jonction col/panse, panse oblique légèrement cannelée et fond concave. Pâte rosée bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques grosses inclusions calcaires et de grains rouges (chamotte). Surface rose pâle lisse, légèrement rugueuse à l'intérieur. Diamètre à l'ouverture : 40 cm, diamètre du fond : 11,4 cm. **c. 52**

24-12 : lampe en pâte claire sableuse, à bord fin oblique. Pâte rosée vers l'intérieur et blanche vers l'extérieur, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, présence de quelques inclusions de chamotte orangée et de petits grains de calcaire. Surface intérieure recouverte d'une glaçure vert sombre brillante, paroi extérieure recouverte de la même glaçure sur le haut de la lèvre, et le reste beige ocre avec des traces de dépôts carbonés au départ de bec. Diamètre : 9 cm. **c. 33**

24-13 : bol en pâte claire sableuse, à lèvre oblique arrondie, petit col oblique et ressaut à la jonction col/panse. Pâte rose pâle bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, fréquentes inclusions de calcaire et de chamotte orangée de taille moyenne, petits grains noirs. Surface intérieure recouverte d'une glaçure jaune, paroi extérieure beige jaune, et recouverte de la même glaçure sur le haut de la lèvre. Diamètre : 21 cm. **c. 52**

24-14 : bol en pâte claire sableuse, à lèvre verticale arrondie, petit col oblique et présence d'un ressaut à la jonction col/panse, panse oblique et fond plat. Pâte rosée vers l'intérieur, et blanche vers l'extérieur, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, quelques petites inclusions de chamotte orangée et d'oxydes ferreux. Surface interne recouverte d'une glaçure verte, paroi externe orangée avec quelques coulures de glaçure orange et verte. Diamètre : 18 cm. **c. 52**

24-15 : bol en pâte claire sableuse, à lèvre tronquée en bandeau vertical, panse oblique et fond plat. Pâte bicolore (blanche/rosée), bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions de chamotte rouge sombre de taille moyenne, et de grosses inclusions calcaires. Surface extérieure blanc ocre, légèrement rugueuse, intérieur recouverte par une glaçure vert jaune brillante. Diamètre du fond : 7 cm. **c. 33**

24-16 : bol en pâte claire sableuse, à lèvre rentrante en bandeau mouluré, panse oblique. Pâte rose, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions de chamotte rouge orangé hétérogènes, et de petits grains calcaires. Surface beige ocre à l'extérieur, et recouverte d'une glaçure vert sombre sur la paroi interne. Diamètre : 10,4 cm.

24-17 : bol en pâte claire sableuse, à lèvre rentrante en bandeau plat, fort ressaut externe à la jonction avec la panse. Pâte à cœur blanc, franges rosées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux, très fin, abondant, présence de quelques inclusions de chamotte orangée hétérogènes. Surface intérieure recouverte d'une glaçure vert sombre, brillante, paroi extérieure beige ocre recouverte partiellement de la même glaçure. Diamètre à l'ouverture : 13 cm, diamètre du fond : 9 cm.

24-18 : jatte en pâte claire sableuse, à lèvre verticale arrondie, petit col oblique et ressaut à la jonction col/panse, départ de panse oblique. Pâte rosée bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions hétérogènes de calcaire, de chamotte, de quartz et d'oxydes ferreux. Surface intérieure rose orangé pâle, et paroi extérieure beige ocre. Diamètre : 40 cm. c. 52

24-19 : lampe à large bec pincé archéologiquement complète en pâte claire sableuse, à lèvre triangulaire et fond convexe avec des traces de tournette. Pâte à cœur gris bleuté, franges beiges, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques rares inclusions de silexoïdes de taille moyenne, et de petits grains de chamotte rouge sombre. Surface interne recouverte d'une glaçure verte brillante, paroi externe orangé pâle présentant quelques points de glaçure vert bronze et jaune ainsi que des traces de dépôts carbonés sur le bec. Diamètre : 7,2 cm. **c. 34**

24-20 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre et col oblongs avec une légère gouttière externe. Pâte beige cre, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, absence d'autres inclusions. Surface jaune pâle légèrement râpeuse. Diamètre : 14 cm. **c. 34**

24-21 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre biseautée, col oblique. Pâte rosée bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux, fin, abondant, présence de quelques inclusions de chamotte orangée. Surface orangée, légèrement rugueuse. Diamètre : 15 cm. **c. 40**

24-22 : pot à une anse de section ovalaire moulurée, en pâte claire sableuse, à lèvre carrée oblique, et départ de col. Pâte rose orangé bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions hétérogènes de calcaire, de silexoïdes, de chamotte rouge sombre. Surface rosée légèrement râpeuse. Diamètre : 13 cm. **c. 52**

24-23 : pot de conserve en pâte claire sableuse, à lèvre en boudin biseauté, petit col oblique, bourrelet interne à la jonction col/panse, panse ovoïde carénée et légèrement moulurée sur ses deux parois.

Pâte à cœur rose orange et franges beiges, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant fin, abondant, présence de quelques inclusions d'oxydes ferreux et de calcaire de grosse taille. Surface interne blanc ocre, paroi externe orangé pâle avec des traces de dépôts carbonés sur la panse. Diamètre à l'ouverture : 15 cm, et diamètre du fond : 11,2 cm. **c. 52**

24-24 : pot à une anse de section ovalaire à gorge moulurée, en pâte claire sableuse, à lèvre en boudin arrondi, et petit col droit. Pâte rosée, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques petites inclusions calcaires et de chamotte rouge orangé de taille moyenne. Surface beige rosé, rugueuse. Diamètre : 15 cm. **c. 34**

24-25 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie, petit col droit, et bourrelet interne à la jonction col/panse. Pâte à cœur blanc, franges rosées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques grosses inclusions calcaires et de rares grains de chamotte orangée de taille moyenne. Surface beige rosé légèrement rugueuse, et sur la paroi interne présence d'une bande lissée. Diamètre : 17 cm. **c. 52**

24-26 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie, et départ de col droit. Pâte rosée bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques rares petits grains rouges (chamotte ?). Surface orangée légèrement râpeuse. Diamètre : 15 cm. **c. 52**

24-27 : pot à une anse de section ovoïde moulurée, en pâte claire sableuse, à lèvre arrondie, col droit. Pâte à cœur blanc ocre, franges rosées, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques inclusions de chamotte rouge brique hétérogènes. Surface rosée légèrement râpeuse présentant des bandes lissées (2) sur ses deux faces. Diamètre : 17 cm. **c. 33**

24-28 : pot en pâte claire sableuse, à lèvre biseautée arrondie, col droit. Pâte orangée, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques inclusions rouge sombre (chamotte). Surface externe orangée, interne orangé pâle. Diamètre : indéterminé. **c. 33**

24-29 : pot de conserve en pâte claire sableuse, à lèvre et col oblongs droits et panse ovoïde. Pâte rosée bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques petites à moyennes inclusions de chamotte rouge sombre. Surface extérieure rose orangé, surface intérieure rosé ocre. Diamètre à l'ouverture : 14 cm, diamètre du fond : 9 cm. **c. 40**

24-30 : pot de conserve à motifs décoratifs, en pâte claire sableuse, à lèvre droite biseautée, col droit, et panse globulaire. Pâte à cœur rosé, franges blanches, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques inclusions de taille moyenne de calcaire, de chamotte rouge brique et de rares grains de quartz. Surface blanc ocre sur laquelle a été ajoutée des bandes d'argile décoratives et/ou fonctionnelles formant un motif « répétitif » (ovale concave plus ou moins cranté suivi d'un trièdre de trois boutons pressions accolés, sur une languette d'argile et enfin une glissière à lèvres ourlées). Diamètre : 22 cm. c. **52**

24-31 : albarelle en pâte claire sableuse, à lèvre en bandeau mouluré. Pâte à cœur rosé, franges blanches, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge brique. Surface blanc ocre, recouverte sur la paroi extérieure de quelques points de glaçure vert, brillante et de bandes de glaçure jaune. Diamètre : 14 cm. **c. 33**

24-32 : pot en pâte claire sableuse, à large bord droit et gouttière sommitale. Pâte blanche, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de rares petites inclusions de chamotte rouge brique. Surface externe beige jaune, paroi interne beige ocre. Diamètre : 13 cm. ***c. 53***

24-33 : pot de conserve, en pâte claire sableuse, à lèvre biseautée, col droit, panse ovoïde. Pâte rose orangé au cœur, franges rose pâle, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions hétérogènes de chamotte et d'oxydes ferreux de grosse taille. Surface orangé pâle avec des traces de dépôts carbonés sur le haut de la panse et de la lèvre. Diamètre à l'ouverture : 18,0 cm, diamètre du fond : 13 cm. **c. 52**

24-34 : fragment d'anse à section ovalaire légèrement moulurée, en pâte claire sableuse. Pâte à cœur rose orangé, franges beige rosé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques inclusions de chamotte orangée de taille moyenne et de calcaire. Surface beige orangé. **c. 52**

24-35 : lampe en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre en bandeau mouluré. Pâte à cœur grisé, franges beige ocre, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface beige ocre légèrement rugueuse. Diamètre : 7 cm. **c. 33**

24-36 : lampe à bec pincé archéologiquement complète, en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre en bandeau mouluré et fond légèrement convexe (traces de tournette). Pâte à cœur gris bleuté, franges beiges, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, très abondant, présence de quelques rares inclusions d'oxydes ferreux ou de chamotte orangée. Surface extérieure blanc ocre avec des points de glaçure verte, traces de dépôts carbonés sur le bec, paroi intérieure recouverte d'une glaçure verte brillante. Diamètre : 8 cm. **c. 52**

24-37 : jatte en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre et col en bandeau mouluré. Pâte orangé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de fréquentes inclusions de taille moyenne de chamotte rouge orangé et de quartz émoussés luisants. Surface intérieure jaune avec une bande de glaçure jaune, surface extérieure jaune orangé avec quelques coulures éparses de glaçure verte et jaune. Diamètre : 38 cm. **c. 53**

24-38 : jatte en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre et col obliques et gouttière sommitale. Pâte beige rosé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge sombre. Surface beige rosé avec des traces de dépôts carbonés sur la lèvre. Diamètre : 33 cm.

24-39 : jatte en pâte beige grisé très sableuse, à gros bord arrondi et départ de panse oblique. Pâte gris bleuté sombre, franges beige brun sombre, dégraissant sableux, très fin, abondant, absence d'autres inclusions. Surface grise légèrement râpeuse avec un départ de bec verseur. Diamètre : indéterminé.

24-40 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre rectangulaire verticale et col oblique. Pâte à cœur gris, franges beiges, bien cuite, dégraissant sableux fin, très abondant, présence de quelques petites inclusions de calcaire. Surface légèrement râpeuse, gris clair. Diamètre : 16 cm. **c. 53**

24-41 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre oblongue, oblique. Pâte gris brun, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions noires et de rares silexoïdes de grosse taille. Surface gris orangé bleuté, légèrement rugueuse. Diamètre : indéterminé. **c. 52**

24-42 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre légèrement biseautée oblique. Pâte gris sombre et frange extérieure blanche, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, très abondant, présence de quelques petits grains noirs. Surface gris clair. Diamètre : indéterminé. **c. 52**

24-43 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre oblongue. Pâte blanche, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques fines inclusions de chamotte orangé. Surface légèrement rugueuse orangée. Diamètre : indéterminé.

24-44 : pot complet à une anse ovalaire de section ovoïde moulurée (coquemar), en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre arrondie, petit col oblique, panse globulaire à cannelures externes et stries de tournage internes, et fond légèrement concave. Pâte beige grisé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant fin à très fin, abondant, fréquentes inclusions de silexoïdes, de chamotte rouge sombre, de calcaire blanc de grosses inclusions, et de nodules d'argile beige de taille moyenne. Surface beige jaune légèrement brillante (vernis jaune), recouverte partiellement à l'opposé de l'anse, de glaçure vert et de traces de dépôts carbonés. Diamètre à l'ouverture : 15,2 cm, diamètre du fond : 9 cm. **c. 52**

24-45 : pot archéologiquement complet à une anse circulaire de section ovoïde légèrement moulurée (coquemar), en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre et col oblongs, panse globulaire à stries de tournage internes, et fond légèrement concave. Pâte orangée, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant fin et très fin, très abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte, et de calcaire. Surface grise légèrement râpeuse. Diamètre à l'ouverture : 7,8 cm, diamètre du fond : 5,5 cm. **c. 52**

24-46 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre légèrement biseautée et col droits. Pâte beige sombre rosé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques inclusions noirâtres de petite taille. Surface gris rosé, lisse. Diamètre : 15 cm. **c. 52**

24-47 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre rectangulaire et col oblique. Pâte beige marron, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, fréquentes inclusions petites à moyennes de chamotte orange, et de quelques grains calcaires. Surface intérieure grise, et paroi extérieure noire bleutée lisse. Diamètre : 14 cm. **c. 52**

24-48 : pot à bec verseur pincé, en pâte beige grisé très sableux, à large bord fin oblong et départ de panse ovoïde. Pâte beige grisé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, très abondant, présence de quelques petits grains calcaires et d'oxydes ferreux. Surface beige rosé à l'intérieur et beige à l'extérieur avec des traces de dépôts carbonés. Diamètre : 12 cm. **c. 53**

24-49 : pot à un ou deux tenons, à impressions digitées, en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre carrée arrondie, petit col droit et départ de panse globulaire. Pâte beige grisé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, très abondant, présence de quelques petites inclusions de chamotte rouge sombre et de grains de quartz émoussés luisants, hétérogènes. Surface intérieure beige ocre orange, extérieur gris bleuté. Diamètre : 21,6 cm. **c. 40**

24-50 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à bord arrondi légèrement mouluré. Pâte beige brun au cœur, franges gris sombre, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin à très fin, abondant. Surface légèrement rugueuse gris bleuté. Diamètre : 14 cm. **c. 33**

24-51 : pot en pâte beige grisé très sableuse, à lèvre en biseau, col droit et départ de panse globulaire. Pâte rosée intérieurement et grisée extérieurement, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques petites inclusions calcaires. Surface interne noir gris beige rosé et paroi extérieure beige gris avec des traces de dépôts carbonés sur la lèvre et le col. Diamètre : 18 cm. **c. 34**

24-52 : pied de vase tripode en pâte beige grisé très sableuse. Pâte gris sombre, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, présence de quelques petites et moyennes inclusions calcaires. Surface intérieure gris clair, face extérieure gris noir. **c. 33**

24-53 : pot en pâte rouge sableuse, à lèvre arrondie et gouttière externe, petit col oblique, panse globulaire moulurée, fond plat. Pâte rouge orangé, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, fréquentes inclusions de chamotte rouge sombre de petite taille ainsi que quelques gros grains de silexoides et d'oxydes ferreux. Surface rouge orangé sombre avec des traces de lissage sur le fond de la panse et des stries de tournage internes. Diamètre à l'ouverture : 10 cm, diamètre du fond : 9 cm. **c. 52**

24-54 : lampe en pâte noire sableuse, à lèvre en bandeau mouluré. Pâte noire, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, absence d'autres inclusions. Surface extérieure gris sombre, surface intérieure recouverte d'une glaçure vert sombre brillante. Diamètre : 8 cm. **c. 52**

24-55 : petite cruche à bec pincé, en pâte noire sableuse, à lèvre oblongue et col droit. Pâte noir marron, bien cuite, compacte, dégraissant sableux, très fin, abondant, présence de quelques rares grains calcaires et de chamotte rouge sombre. Surface marron rouge, lisse. Diamètre : 5 cm. **c. 52**

24-56 : pot en pâte noire sableuse, à lèvre oblongue. Pâte noire, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux très fin, abondant, absence d'autres inclusions. Surface extérieure gris bleuté sombre, intérieur noirci par des dépôts carbonés. Diamètre : 16 cm. **c. 52**

24-57 : pot en pâte noire sableuse, à lèvre oblongue. Pâte gris noir, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux, très fin à fin, abondant, absence d'autres inclusions macroscopiques. Surface gris clair à l'extérieur, intérieur noir avec des traces de dépôts carbonés. Diamètre : indéterminé. **c. 52**

24-58 : pot en pâte noire sableuse, à lèvre oblongue. Pâte noire, bien cuite, dégraissant sableux fin à très fin, peu abondant, présence de quelques rares inclusions de calcaire de taille moyenne. Surface gris sombre avec des traces de dépôts carbonés sur la paroi externe. Diamètre : indéterminé. **c. 34**

24-59 : pot en pâte noire sableuse, à lèvre rentrante en bandeau plat oblique, col oblique. Pâte noire, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin très fin, abondant, présence de quelques rares petites inclusions de chamotte rouge orangé. Surface externe grise, paroi interne gris noir avec des traces de dépôts carbonés. Diamètre : 13,5 cm.

24-60 : pot en pâte noire sableuse, à lèvre rectangulaire oblique et col droit. Pâte gris sombre, bien cuite, dégraissant sableux très fin, peu abondant, présence de quelques grains noirs (oxyde de fer et/ou chamotte). Surface grise à l'extérieur et noire à l'intérieur. Diamètre : 17 cm. **c. 34**

24-61 : pot en pâte noire sableuse, à lèvre biseautée oblique. Pâte noire, bien cuite, dégraissant sableux très fin, abondant, absence d'autres inclusions visibles à l'œil nu. Surface gris sombre. Diamètre : indéterminé. **c. 34**

24-62 : pot en pâte noire sableuse, à lèvre en bandeau plat, col droit. Pâte noire sableuse, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin, abondant, présence de quelques inclusions de chamotte rouge sombre. Surface gris clair. Diamètre : indéterminé. **c. 33**

24-63 : mortier en pâte noire litée, à lèvre et col mouluré, ressaut externe à la jonction col/panse et panse moulurée. Pâte grise, bien cuite, à l'aspect feuilleté, dégraissant sableux fin rougeâtre, abondant, présence de fréquentes inclusions calcaires, de silexoïdes et de chamotte orangé rose de taille moyenne à grosse. Surface grise, lisse à l'extérieur et incrustée de quartz et de sable sur la paroi interne. Diamètre : 39 cm. **c. 52**

24-64 : fragment de bras à section hexagonale en pâte orangée. Pâte orangée, bien cuite, dégraissant sableux fin à très fin, présence de quelques inclusions calcaires de taille moyenne et de chamotte rouge sombre. Surface marron. **c. 52**

BIBLIOGRAPHIE

ABAD Reynald (2002) - *Le grand marché*, Fayard, Paris, 1030 p.

ARMSTRONG P., TOMLINSON D. & EVANS D.H. (1991) - *Excavations at Lurk Lane Berverley, 1979-1982*, Sheffield.

AUDOIN-ROUZEAU Frédérique (1994) - « La taille du cheval en Europe de l'Antiquité aux temps modernes », *Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie*, Série B, Mammifères, n° 4, APDCA, Juan-les-Pins, 37 p.

BECK P. dir. (1989) - « Une ferme seigneuriale au XIVe siècle, la grange du Mont (Charny, Côte-d'Or) », *Documents d'Archéologie Française* n° 20, 143 p.

BERNARD Jean-Louis, FACQUEZ Dorothée, JOSEPH Frédéric, MARECHAL Denis, CLAVEL Benoît & LEGROS Vincent (2000) - « La ferme moderne de Verberie "La Plaine d'Herneuse" » dans MALRAIN François & Pinard Estélle dir. - *Rapport d'Activités 1999*. SRA Picardie, Amiens, p. 321 à 457.

BLANCQUAERT Geertrui (dir.) avec la coll. de BOSSUT Dominique, CATTEDU Isabelle, CLAVEL Benoît, CLOTUCHE Raphaël, DERREUMEAUX M., DESCHODT Laurent., GEOFFROY Jean-François, HENTON Alain, HARNAY Véronique, LANTOINE Jennifer, YVINEC Jean-Hervé & TEHEUX E., (2007) - *La plate-forme multimodale Delta 3 de Dourges, premiers résultats des fouilles préventives*, Gauheria hors série, 120 p.

BLARY François (1989) - *Le domaine de Chaalis, XIIe-XIVe siècles*, éd. CTHS, 1989.

BONNET-LABORDERIE Philippe (1987) - *Art et Histoire dans les Pays d'Oise, de la Préhistoire à nos jours*, Beauvais.

BONNET-LABORDERIE Philippe, GEMOB (2000) - *Les colombiers de l'Oise*, mémoire GEMOB tome XI, Beauvais.

BOSTYN Françoise, DESCHODT Laurent, DUMONT Annie, KARST Nathalie, MAILLOT Jean-Françoi), PONT-TRICOIRE Corinne & ROBERT Sandrine (1999) - *Projet d'aménagement « Oise Aval », étude documentaire du potentiel archéologique*, 3 vol. SRA Picardie et SRA IDF, DRASS.

BROHARD Jean & LEBLOND Jean-François (2001) - *Hommes et tradition en Picardie*, éditions Mariette, Amiens, 304 p.

CALLOU Cécile (1995) - « Modifications de l'aire de répartition du lapin (*Oryctolagus cuniculus*) en France et en Espagne, du Pléistocène à l'époque actuelle. État de la question », *Anthropozoologica*, n° 21, Paris, p. 95-114.

CALLOU Cécile (2003) - *De la garenne au clapier, étude archéozoologique du Lapin en Europe occidentale*, Mémoires du Muséum national d'Histoire naturelle, Tome 189, Paris, 359 p.

Cercy Ch., Lançon M., Routier Jean-Claude, Castelain B. & Legros Vincent (2008) - *Conchil, rue du Fier du Ciel*, Rapport de fouilles archéologiques, 2 volumes, inédit.

CLAVEL Benoît (2001) - *L'animal dans l'alimentation médiévale et moderne en France du Nord (XIIe-XVIIe siècles)*, Revue archéologique de Picardie, Amiens, n° spécial 19, 204 p.

CLAVEL Benoît (2002) - « Quelques données sur le commerce du poisson en Île-de-France au Moyen Âge et à l 'époque Moderne » dans *Boire et manger en Île-de-France*, Actes des journées archéologiques d'Île-de-France 9 et 10 décembre 2000, SRA, Paris, p. 39-47.

CLAVEL Benoît & BANDELLI A. (2011) - Die Tierreste, dans ZIMMER J., MEYER W. & LETIZIA BOSCARDIN M. (dir) - *Krak des Chevaliers in Syrien : Archäologie und Bauforschung 2003-2007*, Veröffentlichungen der Deutschen Burgenvereinigung, ed. Deutsche Burgenvereinigung, p. 155-165.

COWGILL J., NEERGAARD M. de & GRIFFITHS N. (1985) - *Knives and Scabbards, Medieval finds from excavations in London*, Part 1, London, 169 p.

DÉMIANS D'ARCHIMBAUD G. 1980) - « Les fouilles de Rougiers (Var) », *Archéologie médiévale méditerranéenne*, Mémoires n° 2, Paris-Valbonne.

DENIS Bernard (1993) - « Le peuplement ovin de la France septentrionale avant l'introduction du mérinos » dans *L'homme, l'animal domestique et l'environnement du Moyen Âge au XVIIIe siècle*, Revue du Centre de Recherches en Histoire Internationale et Atlantique, vol. n° 19, Nantes, p. 177-190.

DERBOIS-DELATTRE Martine (2001) - « Les fermes médiévales de Neuilly-en-Thelle (Oise) », *Revue archéologique de Picardie*, n° 1/2, pp.13-72.

DEYEN P. (1979) - « Les progrès économiques et les sociétés provinciales au XVIe et XVIIe siècle » dans FOSSIER Robert dir. - *Histoire de la Picardie*, Amiens, p. 261-280.

DUFOUR Jean-Yves (2000) - « Le château de Roissy : une enquête à mener (Val-d'Oise) », *Archéopages*, n° 2, Paris, p. 16-21.

DUPAQUIER Jacques (1997) - *Statistiques démographiques du Bassin Parisien, 1636-1720*, CNRS, EHESS, Gaultier Villars, 784 p.

FACQUEZ Dorothée (1997) - *La vaisselle à Amiens des XVe-XVIIe siècles : étude de quatre ensembles clos des fouilles de la Z.A.C. Cathédrale*. Mémoire de maîtrise sous la direction de L. PRESSOUYRE, Paris I, 1 vol. : ill.

GOUBERT Pierre (1960), reed 1982 - *Beauvais et le Beauvaisis de 1600 à 1730*, EHESS reed 1982.

GOUBERT Pierre & ROCHE Daniel (1984) - *Les français et l'Ancien Régime - tome 1, La société et l'État*, Armand Colin, 383p.

HALBOUT P., PILET Christian & VAUDOUR C., dir. (1986) - *Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie du Ier au XVe siècle*, Cahiers des Annales de Normandie, Centre Archéologique de Normandie, Caen, 255 p.

ICKOWICZ P. (1985) - « Céramiques du Château de Dieppe des XVIe et XVIIe siècles », *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études de la Céramique du Beauvaisis* n° 10, G.R.E.C.B, Beauvais, p. 57-153.

HURARD Séverine & FRANZINI Yann (2006) - *Varennes-sur-Seine (77) "La ferme du Colombier" - Ferme seigneuriale XVIe-XVIIIe siècles*, rapport d'opération, INRAP, SRA.

JAY E. (1985) - « Les céramiques aux temps Modernes » dans *Les français et la table*, catalogue d'exposition tenu à Paris, Paris, p. 255 - 295.

JOIGNEAUX Pierre (1885) - *Le livre de la ferme et des maisons de campagne*, 4e éd., 1ère éd. 1865, Delagrave et Masson, Paris, 2 vol., 1012 p. et 1040 p.

LACROIX Marie-Christine (1996) - « Aménagement d'une pâture à La Chapelle-aux-Pots (Oise) : structures et mobilier des XVIe-XVIIe siècles », *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études de la Céramique du Beauvaisis* n° 18, G.R.E.C.B, Beauvais, p. 149-194.

LACROIX Marie-Christine (1997) - « Le mobilier céramique de la fosse 3162 du site des Hallettes à Compiègne (Oise) » dans PETITJEAN M. (dir.) - « Fouilles de sauvetage sous la place du marché à Compiègne (Oise) 1991-1993 : L'évolution urbaine de l'aire palatiale du Haut Moyen Âge aux marchés médiéval et moderne », *Revue Archéologique de Picardie* n° spécial 13, Amiens, p. 245 - 262

LEGROS Vincent (2001) - *Archéologie de l'objet métallique aux époques médiévale et moderne entre Somme et Oise : approches typologique et fonctionnelle*, Thèse de Doctorat, Université de Picardie Jules Verne, Amiens, 2001, 4 tomes, 987 p

LIBOIS Roland M. & HALLET-LIBOIS Catherine (1988) - *Éléments pour l'identification des restes crâniens des dulçaquicoles de Belgique et du Nord de la France. 2- Cypriniformes*, Fiches d'ostéologie animale pour l'archéologie, série A : Poissons, CRA, CNRS, APDC, Juan-les-Pins, 25 p.

MALRAIN François & PINARD Estelle (2006) - *Les sites laténiens de la moyenne vallée de l'Oise du Ve au Ier avant notre ère. Contribution à l'histoire de la société gauloise*, Revue Archéologique de Picardie, n° spécial 23.

MASQUILIER A. (1994) - *Le château de Fréteval (Loire-et-Cher) : vie quotidienne et mutations fonctionnelles (1300-1450)*, Mémoires de D.E.A., Université de Tours.

MEYER O. & WYSS M. avec COXALL D. J. & MEYER NICOLE (1985) - *Saint-Denis, Recherches urbaines. Bilan des fouilles*, Saint-Denis.

MOLLAT Michel (1987) - *Histoire des pêches maritimes en France*, Privat, Toulouse, 407 p.

MORICEAU Jean-Marc (1998) - *Les fermiers d'Île-de-France. L'ascension d'un patronat agricole (XVe-XVIIIe sièles)*, SEDES, Paris.

MORICEAU Jean-Marc (1999) - *L'élevage sous l'Ancien Régime (XVIe-XVIIIe sièles)*, SEDES, Paris, 256 p.

MORICEAU Jean-Marc (2002) - *Terres mouvantes, Les campagnes françaises du féodalisme à la mondialisation XIIe-XIXe siècle*, Fayard, 445 p.

MORICEAU Jean-Marc (2005) - *Histoire et géographie de l'élevage français du Moyen Âge à la Révolution*, Fayard, Paris, 477 p.

ORSSAUD D. (1992) - « Céramique médiévale et post-médiévale » dans *Meaux Médiévale et Moderne*, Association Meldoise d'Archéologie, Meaux, p. 133 -154.

PINARD Estelle, BRULEY-CHABOT Gaëlle, FACQUEZ Dorothée, MALRAIN François & VANGELE Fabrice (1999) - Verberie "Les Gâts" dans MALRAIN François & PINARD Estelle (dir.) - *Rapport d'Activités 1998*, SRA Picardie, Amiens, p. 23 à 350.

PINAULT-SØRENSEN Madeleine)) (1994) - « Le travail à la campagne » dans LE ROY LADURIE Emmanuel dir., - *Paysages et paysans L'art et la terre en Europe du Moyen Âge au XXe siècle*, BNF, Réunion des Musées Nationaux, Paris, p. 175-176

RACINET Sabine (1986) - « Compiègne à l'aube de la modernité » dans collectif - *Histoire de Compiègne*, collection histoire de ville, Éditions Beffrois, Dunkerque, p. 99-116.

RACINET Philippe (1986) - « Compiègne à la fin du Moyen Âge (fin XIIIe-fin XVe) » dans collectif - *Histoire de Compiègne*, collection histoire de ville, Éditions Beffrois, Dunkerque, p. 75-98.

RAVOIRE Fabienne (1990) - « Terres cuites glaçurées du Beauvaisis des XVIe et XVIIe siècles, trouvées Cour Napoléon du Louvre et secteur sud du Carrousel à Paris », *Bulletin du Groupe de Recherches et d'Études de la Céramique du Beauvaisis* n° 12, G.R.E.C.B, Beauvais, p. 87-198.

RIEB J.-P. & SALCH Ch.-L. (1973) - *Aspects de la vie au Moyen Âge et à la Renaissance, dix ans de fouilles en Alsace*, Centre d'Archéologie médiévale de Strasbourg.

RAVOIRE Fabienne (1991) - « Un ensemble céramique du XVIe siècle : la fosse L1 des thermes de Cluny à Paris », Archéologie Médiévale t. XXI, C.R.A.M., Caen, p. 210 - 270.

RAYNAUD F. (1992) - « Le château et la seigneurie du Vuache (Haute-Savoie) », *Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes*, n° 6, Lyon.

SERRES DE Olivier (1605) - *Le théâtre d'Agriculture et Mesnage des Champs, « Thésaurus »* Actes Sud, 1997, Arles, 1463 p.

TOUZERY M. (1995) - *Atlas de la Généralité de Paris au XVIIIe siècle, un paysage retrouvé*, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 175 p.

WALTER P. (1993) Dir. - *Le vieux Château de Rougemont, site médiéval*, Belfort.

Les auteurs

Gaëlle BRULEY-CHABOT
gaelle.bruley-chabot@inrap.fr

Benoît CLAVEL
clavel@mnhn.fr

G. JOUANIN
Gaëtan JOUANIN clavel@mnhn.fr

Dorothée FACQUEZ
Los llanos 3,
33310 Cermuno Lugas Villaviciosa
Asturias
Espagne

Vincent LEGROS
vincent.legros@culture.gouv.fr

Jean-Louis BERNARD
jean-louis.bernard@inrap.fr

Résumé

Deux fermes, des XVIe siècle-début XVIIIe siècle, ont été fouillées au nord de Verberie, entre l'Oise et la forêt royale de Compiègne. Bien qu'arasés, les vestiges permettent la reconnaissance de l'organisation des fermes, de leur mobilier céramique et métallique (vaisselle et outils) et des témoignages liés au bétail et à l'alimentation carnée. Quelques éléments documentaires, recueillis aux archives départementales, ont permis d'étayer les hypothèses quant à la nature et la fonction des vestiges reconnus à la fouille et d'initier un panorama historique de l'environnement de ces établissements. De statuts différents, propriété ecclésiastique pour l'une et civile pour l'autre, elles ont fait l'objet de baux successifs dont seules de rares mentions ont été pour l'heure retrouvées. Ces exemples archéologiques sont rares, ils apparaissent, à leur échelle, comme des illustrations des fermes du Valois de l'époque moderne, compris entre la période de crise du XVe siècle et la phase de concentration foncière de la fin du XVIIe siècle.

Mots-clefs : Ferme Moderne, habitat rural, seigneurie ecclésiastique, seigneurie laïque, baux ruraux, étude céramique Moderne

Abstract

Two farms in activity from the 16th to the early 18th century have been excavated north of Verberie, between the river Oise and the royal forest of Compiègne. Although levelled off, the remains have yielded information about the organization of the farms, their ceramic and metallic utensils (crockery and tools), and some evidence concerning the cattle and the consumption of meat. Limited documentary evidence from the district Archives tends to support the hypotheses concerning the nature and the function of the remains discovered in the excavations and provides the basis for a preliminary historical overview of the environment of these settlements. The two farms did not have the same status, the one being ecclesiastical and the other secular, and they were the subject of successive leases to which only a few references have so far been found in our documentary evidence. Such archaeological examples are rare; they appear to be, on their own scale, typical of the farms in the Valois district during the Modern era, between the crisis of the 15th century and the phase of concentration of the landed property at the end of the 17th century.

Key words : 16th-17th century farms, rural dwelling, ecclesiastical seigneury, secular seigneury, rural leases, 16th-17th century ceramic studies.

Traduction : Margaret & Jean-louis CADOUX

Zusammenfassung

Im Norden von Verberie, zwischen der Oise und dem königlichen Forst von Compiègne wurden zwei Bauernhöfe des 16. und Anfang des 18. Jh. ausgegraben. Obwohl sie geschliffen worden waren, ist die Organisation der Höfe zu erkennen, zudem können das Keramik-und Metallmobiliar (Geschirr und Werkzeuge) sowie Spuren von Viehzucht und Fleischnahrung identifiziert werden. Anhand von Urkunden aus den Archiven des Departements wurden die Hypothesen bezüglich der Natur und der Funktion der bei der Grabung erkannten Spuren bestätigt. Zudem konnten diese Höfe in ihrem geschichtlichen Umfeld erfasst werden. Sie besaßen unterschiedliche rechtliche Stellungen, bei dem einen handelte es sich um kirchlichen, bei dem anderen um weltlichen Grundbesitz. Sie waren Gegenstand von Pachtverträgen, von denen bis heute nur wenige Erwähnungen gefunden wurden. Archäologische Beispiele dieser Art sind selten. Sie veranschaulichen die neuzeitlichen Bauernhöfe des Valois aus der Periode zwischen der Krisenzeit des 15. Jh. und der Phase der Konzentration des Grundbesitzes im späten 17. Jh.

Schlagwörter : Neuzeitlicher Bauernhof, ländliche Siedlung, kirchlicher Grundbesitz, weltlicher Grundbesitz, ländliche Pachten, Untersuchung neuzeitlicher Keramik.

Traduction : Isa ODENHARDT-DONVEZ (donvezservit@wanadoo.fr).